

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURE ET DE LA
RECHERCHE SCIENTIFIQUE**



UNIVERSITE MOULOU D MAMMERIE TIZI -OUZOU

Faculté De GENIE DE CONSTRUCTION

Département d'Architecture

Architecture urbaine

Atelier : Ambiance urbaine

**Restructuration, attractivité et développement local, pour
une nouvelle image métropolitaine d'el hamma.**

Le projet : incubateur de Start up



Encadré par : M^{me}. BENZERARI SELMA

Établi par : M^{elle} BENMOUHOUB HANANE

M^{elle} DAOUD FATMA ZOHRA

Année universitaire 2019/2020

Remerciement

Tout d'abord nous remercions Allah le tout puissant qui nous a fait ouvrir les portes du savoir, qui nous a donné la force et la volonté de poursuivre nos études et d'effectuer ce travail.

Nos remerciements à nos chers parents et tous nos proches pour leur soutien moral et matériel durant nos études.

Au terme de ce travail, nous tenons à exprimer nos sincères remerciements à notre promotrice Mme BENZERARI. S pour son orientation, ses conseils, sa gentillesse et pour le temps qu'il nous a consacré. .

Nous tenons à remercier vivement l'ensemble des membres du jury qui nous fait l'honneur en acceptant de juger notre travail.

Nous remercions également tous les enseignants qui ont contribué à notre formation durant nos cinq ans d'étude.

Nous voudrions aussi exprimer notre profonde gratitude à nos familles, pour leur soutien Moral et financier et leurs encouragements tout en leur dédiant les fruits de notre long travail.

Nos remerciements vont aussi à tous ceux qui nous ont aidés ou qui ont contribué de près ou de loin à la réalisation de ce modeste travail.

Hanane & Zahra

Dédicace

*Je dédie ce modeste travail A celle qui symbolise pour moi
l'espoir et le bonheur*

A Ma très chère mère

A mon très cher père

A mon cher mari Bilal

A mes chères sœurs Fadhila et Warda

A mon cher frère Naima et ses enfants

Mohamed et Thab et aryem

A ma belle famille

A mes chères amies : Hassina, Asma, Dounia, Rym,

Sarah, Zahra.

J'adresse mes plus sincères remerciements à notre enseignante

*Mme Benzerari Salema qui nous a épaulées, soutenues,
guidées et permis d'achever notre formation.*

A tous ceux qui occupent une place dans mon cœur

A tous mes collègues de la filière

Hanane

Dédicace

*En premier lieu je remercie Dieu le plus puissant qui m'a donné la
force et la persévérance pour réaliser ce modeste travail*

*Je dédie ce travail A celle qui symbolise pour moi l'espoir et le
bonheur*

*A Ma fierté qui a fait de moi ce que je suis aujourd'hui chère
maman*

A mon très cher papa

A ma chère sœurs Lynda

A mes cher frère Abdou, Hamza et Anes

A mes chers grands parents

*A mes oncles hamada et Samir et toute ma famille pour leur
soutien*

A mes chères amies : Hassina, Asma , Dounia

Hanane, ,Melissa , Rym , Sarah, Siham

*J'adresse mes plus sincères remerciements à notre enseignante Mme
Benzerari Salema qui nous a épaulées, soutenues, guidées et permis
d'achever notre formation.*

A tous ceux qui occupent une place dans mon cœur

*Et à toute personne ayant participé de près ou de loin à la
réalisation de ce travail.*

Zahra

Sommaire

PARTIE INTRODUCTIVE

Introduction générale	02
Problématique générale et spécifique.....	03
Les hypothèses	04
Objectifs de la recherche	04
Choix du périmètre d'intervention	04
Structure du mémoire	05
La démarche méthodologique	06

PARTIE THEORIQUE

Introduction	09
Chapitre I : Définition des concepts clés et les interventions urbaines	10
Introduction	11
I. Définition des concepts clés et les interventions urbaines	11
1. Définitions des concepts clés	11
2. Définition des interventions urbaines	13
Conclusion	21
Chapitre II : La notion des ambiances urbaines	22
Introduction	23
1. la notion d'ambiance urbaine	23
2. L'émergence de la notion d'ambiance urbaine	24
3. les composants de l'ambiances urbaines	25
4. Les concepts des ambiances urbaines	25

5. Les différents types d'ambiances urbaines	27
6. L'ambiance urbaine et les espaces publics.....	30
7. L'ambiance et l'environnement	32
8. la notion d'ambiance urbaine : un enjeu des espaces contemporain	32
Conclusion	32
Chapitre III : Lecture thématique	33
Introduction	34
I Présentation du thème	34
1. choix du thème	34
2. définition du thème (affaire)	35
3. définition du projet (incubateur)	35
4. historique	36
5. incubateur, accélérateur quelle est la différence ?	35
6. Le rôle des incubateur	38
7. clés pour comprendre les incubateurs	38
8. les étapes de l'incubation	39
9. typologie des incubateurs	40
10. processus d'incubation	42
Conclusion	43
II. Exemples de références	44
1. Exemple 01 : New Orleans Bio center Innovation.....	44
2. Exemple 02 : Biopole Biotech Business Incubator.....	47
Conclusion.....	51

PARTIE ANALYTIQUE

Introduction	53
Chapitre I : Etat de fait et diagnostic	54
1. Identification d'état des lieux	55
Introduction	56
I- Etude de contexte global	56
1) Présentation de la ville d'Alger.....	56
2) Situation et limites	56
3) L'accessibilité	57
4) La topographie	58
5) Climatologie	58
6) Lecture diachronique	59
II- Etude de contexte intermédiaire	63
1) Présentation du quartier d'EL Hamma	63
2) Situation et limites	64
3) L'accessibilité	64
4) La topographie	65
5) Lecture diachronique	66
6) Structure démographique	70
Conclusion.....	70
8) Découpage du quartier	71
II. Diagnostique d'état des lieux	72
Introduction	73

I) la zone résidentielle/tissu moderne.....	74
1) Situation et limites	74
2) Système parcellaire	74
3) Système viaire	75
4) Système Bâti.....	76
5) Densité du gabarit	84
6) Espace Bâti et non bâti	84
8) Les espaces libre	85
9) Eléments de repère	86
10) synthèse	86
II) les éléments du patrimoine urbain.....	99
III) potentialités et carences	90
Synthèse	91
Conclusion	93

Chapitre II : opérations urbaines et plan d'action

Introduction	95
I) présentation de l'opération urbaine	95
II) proposition des instruments de l'opération urbaine	95
III) Les actions et les interventions envisagées	100
1) carte du périmètre d'étude avant l'intervention urbaine	100
2) Les enjeux	101
3) les objectifs	102
4) les interventions proposées sur quartier	103

5) Les actions	104
IV. Matérialisation des actions	105
1)action sur l'axialité	105
D) action sur la mobilité et modes de déplacements	106
D) action sur le réseau viaire	110
D) action sur service des équipements	111
D) action sur l'aspect environnemental	113
Conclusion.....	117
 PARTIE III : le projet architectural	
Introduction	119
I. choix du parcelle d'intervention	119
1-analyse du contexte immédiat du projet a l'échelle du site	119
1) présentation du site d'intervention	119
2) accessibilité.....	119
4) Topographie et forme du terrain	120
5) limite et Environnement immédiat	121
5) état de lieu	121
Conclusion	122
2- Programme quantitatif et qualitatif	123
1) définition des fonctions.....	123
2) programme surfacique	124
3-Démarche conceptuelle.....	125
Introduction	125

1) Idéation du projet	126
2) principes et concepts	126
a/concepts liées au site	127
b/concepts lies au thème.....	127
3) la genèse du projet	128
4- la description du projet.....	130
1/ description générale	130
2/plan de masse	131
3/accessibilité et circulation	132
4/organisation spatiale et fonctionnelle du projet	138
5/l'espace extérieur	139
6/l'atrium ou jardin intérieur	139
7/description des façades.....	141
5- lecture constructive	143
le système constructive.....	143
les gros œuvres	144
-infra structure	144
-super structure.....	147
les secondes œuvres	149
- mur extérieur.....	149
- cloison	150
Conclusion	150
Conclusion générale	151

Références bibliographiques152

Annexe

Liste des figures

Partie théorique

FigureI-1 : quartier d'affaires Strasbourg	16
Figure I-2: situation de quartier d'affaires Strasbourg	16
Figure I-3 : le Palais de la Musique et des Congrès Ambiance diurne.....	18
Figure I-4 : le Palais de la Musique et des Congrès Ambiance nocturne	18
Figure I-5 : 3D de nouveau Parc des Expositions (PEX)	18
Figure I-6 : 3D de vue d'ensemble de Parc des Expositions(PEX).....	19
FigureI-7 : 3D de hall d'exposition PEX avant la réalisation.....	20
Figure I-8: hall d'exposition PEX après la réalisation	20
Figure I-9 : intervention des voies de quartier Strasbourg	20

Chapitre II

Figure II-1 : Schéma simplifié de la notion d'ambiance.....	25
Figure II-2 : l'ambiance lumineuse de la fontaine du Barcelone	27
Figure II-3 : l'ambiance olfactive.....	28
Figure II-4: South by South West (SXSW) des icônes qui produit de la music.....	28
Figure II-5 : ambiance thermique par des arbres qui minimise les rayons solaires.....	29
Figure II-6: ambiance nocturne sur les rues cheikh zayed	29
Figure II-7: dimension d'ambiance	31

Chapitre III

Figure III-1 : principe de l'incubation.....	36
Figure III-2 : principe de l'incubateur	36
Figure III-3 : Croissance mondiale des incubateurs d'entreprises	36
Figure III-4 : schéma de différenciation.....	37
Figure III-5 : les types d'incubateur	41
Figure III-6 : processus d'incubation	42
Figure III-7 : conception étroite du processus d'incubation.....	43
Figure III-8 :vue sur bio centre innovation NOBIC	44
Figure III-9 : situation de bio centre innovation.....	44
Figure III-10 : plan de RDC de bio centre innovation	45
Figure III-11 : vue sur la cour jardin	46
Figure III-12: vue sur la salle de conférence	46
Figure III-13 : vue sur laboratoire	46
Figure III-14:vue sur le coin détente	46
Figure III-15: vue en plan.....	46

Figure III-16 : photo de cour paysagère	47
Figure III-17: vue sur le mur de hall d'entrée	47
Figure III-18 : Situation de Biopole biotech	47
Figure III-19 : Contexte biopole biotech.....	48
Figure III-20 Démarche conceptuelle du BIOPLE biotech business incubateur.....	49
Figure III.21 coupe schématique représentant le fonctionnement des espaces.	49
Figure III-22 Analyse fonctionnelle plan R+2 et plan de toiture	50

Partie analytique

Figure I-1 carte d'Alger.....	57
Figure I-2 carte d'Alger.....	57
Figure I-3 cartes de réseau routier de la willaya d'Alger	58
Figure I-4 : relief de la cote algéroise.....	58
Fig.I-5: les vents dominants sur El Hamma	59
Figure I.6 : carte d'Alger III siècle avant JC,.....	59
Figure I.7: carte d'Alger III-V.....	60
Figure I.8:carte d'Alger VII-XVI siècle.....	61
Figure I.9 : carte d'Alger XVI-1830	61
Figure I.10 : carte d'Alger1830-1962	62
Figure I. 11 : carte d'Alger actuelle.....	63
Figure I.12:les communes d'Alger	63
Figure I.13:les limites du quartier el Hamma	64
Figure I.14:les limites du quartier el Hamma	64
Figure I.15:carte d'accessibilité au quartier d'elHamma	65
Figure I-16: maquette de quartier el-Hamma	65
Figure I. 17 : coupe sur quartier el- Hamma	65
Figure I.18: carte ELHamma avant1830	66
Figure I.19: carte ElHamma avant 1830.....	66
Figure I-20 : carte ELHamma 1830-1846	66
Figure I-21 : carte ELHamma 1846-1880	67
Figure I-22 : carte ELHamma 1880-1930	68
Figure I-23 : carte d'el hamma1930-1962	68
Figure I-23 :carte de synthèse historique d'ELHAMMA.....	69
Figure I.24 : carte d'el Hamma 1962-1985	69
Figure I.25 : carte d'el Hamma actuelle	69
Figure I.26: carte de concentration de la population	70
Figure I.27 : les différents tissus du quartier ELHamma.....	73
Figure I 28 : Zone (01) du quartier El Hamma –tissu moderne	74

Figure I-29 : premier fragment du quartier El Hamma	75
Figure I- 30 : Les voies principales des quartiers	75
Figure I-31 : Rue Hassiba Ben Bouali	76
Figure I-32 : coupe schématique	76
Figure I- 33: Rue Med Belouizdad	76
Figure I-34 : coupe schématique	77
Figure I- 35 : Rue Aissat Idir	77
Figure I- 36 : coupe schématique	77
Figure I- 37 : Rue Lahcen Mimoune	78
Figure I-38 : coupe schématique	78
Figure I-39 : Les voies secondaires des quartiers	78
Figure I- 40: Rue Alfred Musset	79
Figure I- 41 : coupe schématique	79
Figure I-42 :Carte des ilots	79
Figure I-43 : Carte des typologies des ilots	80
Figure I-44: Carte des Equipements	81
Figure I- 45 Carte des résidences	81
Figure I-46 :Siège UGTA	82
Figure I-47 : Bâtiments HLM	82
Figure I-48 : Façade Rue Hassiba Ben Bouali	82
Figure I-49: Cem Aissat Idir	83
Figure I-50 :Siégé UGTA	83
Figure I-51 : mosquée Omar i.k	83
Figure I.52: état du bâti du quartier el-Hamma	83
Figure I.53: densité du gabarit	84
Figure I.54 : Espaces bâti et non bâti	84
Figure I-55 : Carte des espaces libres.....	85
Figure I-56 : Place 1 ^{er} Mai.....	85
Figure I-57 : Place UGTA	85
Figure I-58 : Place Mokrani	85
Figure I-59 : repère Place 1 ^{er} Mai	86
Figure I-60: barre HLM	86
Figure I.61 : Siège UGTA	86
Figure I-62 : Synthèse zone (01)	87
Figure I-63 : vue sur l'arsenal	89
Figure I-64:vue sur la mer	89
Figure I-65 : coupe schématique	89

Figure I-66 : vue sur le port.....	89
Figure I-67 : Composition du quartier dans la baie d'Alger	90
Figure I-68 : vue sur le port	90
Figure I-69 : Carte des potentialités du quartier	90

Chapitre II

Figure II-1 : Variante I du CNERU (Concentrique).....	97
Figure II-2: Variante II du CNERU (Concentrique)	97
Figure II-3 : Variante III du CNERU (Concentrique).....	97
Figure II-4 : POS U31, partie du Hamma	98
Figure II-5 : Nouveau siège des deux chambres du parlement.....	98
Figure II-6 : promenade de l'indépendance	98
Figure II-7 : carte du périmètre d'étude zone 1 avant l'intervention urbaine.....	100
Figure II-8 : Schéma d'enjeux	101
Figure II-9 : Schéma d'interventions.....	104
Figure II- 10 : vue en plan de la voie AISSATIDIR avant l'intervention	105
Figure II-11: vue en plan de la voie AISSATIDIR après l'intervention	105
FigureII-12 : vue en 3D de la voie AISSATIDIR après l'intervention	106
Figure II-13: vue en plan de la station avant l'intervention	107
Figure II-14: vue en plan de la station après l'intervention	107
Figure II -15 : vue en 3D de la station après l'intervention.....	108
FigureII-16 : vue en 3D des espaces de la station après l'intervention	108
FigureII-17 : vue en 3D des ambiances diurne et nocturne de la station après l'intervention	109
Figure II- 18 : vue en 3D d'une partie d'un parcours piéton et des pistes cyclable	110
Figure II -19 : vue en plan avant intervention	110
FigureII-19 : vue en plan avant intervention	111
Figure II -20 : vue en 3D de la voie projetée après intervention	111
Figure II-21 : vue en plan de l'assiette d'intervention et l'entourage avant intervention	112
Figure II-22 : vue en 3D du projet d'intervention	112
Figure II 23 : vue en plan de siège de bourse après l'intervention.....	113
Figure II 24: vue en 3Dde siège de bourse après l'intervention.....	113
Figure II 25 : vue en 3Dde l'ensemble de projet incubateur et siège de bourse après l'intervention	113
Figure II 26: vue en plan de la place EGTA avant l'intervention	114
Figure II 27 : vue en plan de la place UGTA après l'intervention	114
FigureII 28 : vue en plan de la piscine avant l'intervention	115
FigureII 29 : vue en plan de la piscine après l'intervention	115

Figure II 30 : vue en 3D de la place UGTA et la place public après l'intervention	115
Figure II 31 : vue en plan de place el MOKRANI avant l'intervention.....	116
FigureII 32 : vue en plan de place el MOKRANI après l'intervention	116
Figure II 33: vue en 3D de place el MOKRANI après l'intervention	116
FigureII 34 : vue en plan de place du 1 ^{er} MAI avant l'intervention	117
FigureII 35 : vue en plan de place1 ^{er} MAI après l'intervention	117
Figure II 36: vue en 3D de place 1 ^{er} MAI après l'intervention	117

chapitre III projet architectural

FigureIII-1: carte du Hamma	119
Figure III-2 : site d'intervention.....	119
Figure III-3: accès au site d'intervention.....	120
Figure III4 : dimensionnement de site d'intervention.....	120
FigureIII-5 : coupe schématique sur e site d'intervention.....	120
Figure III -6 : carte des limites	121
Figure III-7 : cité HLM	121
Figure III-8 : parcelle d'intervention	121
Figure III-9 : cité d'habitation.....	121
Figure III-10: schéma des fonctions	123
Figure III-11 : étape 1 de la genèse	128
Figure III -12 : étape 2 de la genèse0.....	128
Figure III-13 : étape 3 de la genèse	129
Figure III-14 : étape 4 de la genèse	129
Figure III-15 : étape 5 de la genèse	129
Figure III-16 : étape 6 de la genèse	130
Figure III-17 : rendu de l'incubateur de Start up	131
Figure III-18 : le plan de mass.....	132
Figure III-19 /20 : rendu sur l'accès principale ambiance diurne et nocturne.....	133
Figure III-21: rendu sur l'accès vers la salle de conférence.....	133
Figure III-22 : rendu sur l'accès vers le sous-sol	133
Figure III-23 : plan de sous-sol	134
Figure III-24 : plan de RDC	135
Figure III-25 : plan de 1 ère étage	136
Figure III-26 : plan de 2 ^{ème} étage	136
Figure III-27 : plan de 3 ^{ème} étage	137
Figure III-28 : plan de 4 ^{ème} étage	137
Figure III-29: plan de 5 ^{ème} étage	138
Figure III-30: plan de 6 ^{ème} et 7 ^{ème} étage	138

Figure III-31: plan de 8 ^{ème} étage.....	139
Figure III-32/33: rendu des aménagement extérieur	139
Figure III-34 : rendu sur l’atrium	140
Figure III-35: vue en plan sur l’intérieur de l’atrium	140
Figure III-36: rendu sur l’intérieur de l’atrium	140
Figure III-37 : rendu sur la façade est	141
Figure III-38 : rendu sur la façade principale.....	142
Figure III -39 : schéma illustratif d’une semelle filante	144
Figure III-40 : drainage des voiles périphériques.....	144
Figure III-41 : schéma d’un couvre joint a l’extérieur	145
Figure III-42 : schéma d’un couvre joint a l’intérieur.....	145
Figure III-43: détail de plancher collaborant	146
Figure III-44 : détail de plancher corps creux	146
Figure III-45 : Poteau métallique en H –	146
Figure III-46 : Poteau béton armé	146
Figure III-47 : Poutre métallique	147
Figure III-48 : schéma d’un poteau protéger	148
Figure III-49 : détail d’assemblage d’un poteau fondation	148
Figure III-50 : détail d’assemblage d’un poteau poutre	149
Figure III-51 : détail d’assemblage d’un poteau en béton armé et poutre métallique	149
Figure III-52 : schéma de jonction poteau plancher	149
Figure III -53 : schéma d’un mur double vitrage	149
Figure III -54: schéma d’un panneau a double peau de Placoplatre	150
Figure III -55: schéma d’un panneau a double peau de SIPREX	15

Liste des tableaux

Tableau 1 : Classification programme	69
Tableau 2 : Lecture diachronique de la ville d'Alger.....	66
Tableau 3 : Lecture diachronique du quartier d'ELHAMMA.....	73
Tableau 4 : 4. Système viaire du quartier d'ELHAMMA	82
Tableau 5 : Typologie des équipements du quartier.....	90
Tableau 6 : Espaces libres	92
Tableau 7 : Les éléments de repères du quartier	93
Tableau 8 : synthèse des points faibles et forts du quartier.....	98
Tableau 9 : programme surfacique du centre commercial et du loisir	128

Résumé :

En Algérie, le secteur de l'entrepreneuriat commence apprendre de l'ampleur pour la création de nouvelles emplois et de richesse pour le pays.

A cet effet « Alger » a engendré un plans stratégique d'aménagement et de développement d'envergures qui vise à développer l'attractivité économique de la capitale et participe à la création d'une nouvelle image urbaine de la ville par la projection des structures accueillant des entreprises s'imposent et vise à faire partie intégrante du secteur de création de business et d'emplois.

En cohérence avec notre démarche, le quartier d'affaire d'el Hamma a affiché la volonté de favoriser la création d'entreprises innovantes d'un part, et la mise en lumière d'une nouvelle tendance contemporaine urbaine d'autre part ; c'est celui de L'ambiance urbaine, on a bel et bien affaire à un mouvement traverse, diffus et multiforme, qui s'étend à tous les domaines de la vie urbaine

a cet effet nous voyons que ELHAMMA a besoin des actions de modernisation, et donc ; d'intégration plus des éléments d'ambiance. Cette démarche est traduite par l'opération de la restructuration urbaine

Notre intervention vient s'inscrire aussi avec la création d'un incubateur, un lieu convivial organisé comme une « machine » complexe qui requiert l'utilisation de compétences dans différents domaines qui apportent des réponses aux jeunes entreprises en premier lieu et qui sollicitent dans les travaux traitant de bien-être et l'urbanité contemporaine.

Notre projet d'incubateur de Start up contribué qualitativement à la mise en valeur de l'architecture de la capitale Alger « la métropolisation », et ceux du quartier du Hamma. C'est une infrastructure moderne sera donc une architecture performante dans son esthétique, sa fonction mais aussi garantir la meilleure sensation d'ambiance urbaine avec une architecture contemporaine.

Mot clés : incubateur- attractivité- -quartier d'affaire- développement locale- métropolisation- ambiance urbaine

Summary :

In Algeria, the entrepreneurship sector is beginning to learn from the scale for creating new jobs and wealth for the country.

For this purpose «Algiers» has generated a strategic plan of development and development of sizes that aims to develop the economic attractiveness of the capital and participates in the creation of a new urban image of the city by the projection of the structures hosting companies are necessary and aims to be an integral part of the business and job creation sector.

In line with our approach, the business district of Hamma has shown the will to encourage the creation of innovative companies on the one hand, and the illumination of a new contemporary urban trend on the other hand; it is that of The urban atmosphere ,we are indeed dealing with a cross-sectional, diffuse and multiform movement that extends to all areas of urban life.

For this purpose we see that hamma needs the actions of modernization, and therefore; of integration more of the elements within. This approach is reflected in the operation of urban restructuring.

Our intervention is part of the creation of an incubator, a convivial place organized like a «machine» complex that requires the use of skills in different areas that provide responses to start-ups in the first place and that solicit in work dealing with well-being and contemporary urbanity.

Our start-up incubator project contributed qualitatively to the development of the architecture of the capital Algiers, “metropolization”, and those of the Hamma district. it is a modern infrastructure will therefore be an architecture performing in its aesthetics, its function but also guarantee the best urban feeling with contemporary architecture.

Keywords: incubator- attractiveness- –business district- local development- metropolisation- urban atmosphere.

المخلص

في الجزائر ، بدأ قطاع ريادة الأعمال في التعرف على مجال لخلق فرص عمل وثروة جديدة للبلاد

ولهذه الغاية ، وضعت "الجزائر" خطة استراتيجية للتخطيط والتنمية تهدف إلى تطوير الجاذبية الاقتصادية للعاصمة والمشاركة في خلق صورة حضرية جديدة للمدينة من خلال إسقاط الهياكل. هناك حاجة لشركات الاستضافة وتهدف إلى أن تكون جزءًا لا يتجزأ من قطاع الأعمال وخلق فرص العمل

تماشياً مع نهجنا ، أظهر الحي التجاري في الحامة الرغبة في تعزيز إنشاء شركات مبتكرة من ناحية ، وإبراز اتجاه حضري معاصر جديد من ناحية أخرى ؛ في الجو الحضري ، نحن بالفعل نتعامل مع حركة تجتاز ، منتشرة ومتعددة الأوجه ، تمتد إلى جميع مجالات الحياة الحضرية

لهذا الغرض ، نرى أن الحامة بحاجة إلى إجراءات تحديث ، وبالتالي ؛ التكامل بالإضافة إلى عناصر الأجواء. ينعكس هذا النهج في عملية إعادة الهيكلة الحضرية

يعتبر تدخلنا أيضًا جزءًا من إنشاء حاضنة ، مكان بهيج منظم مثل "آلة" معقدة تتطلب استخدام المهارات في مجالات مختلفة والتي تقدم إجابات للشركات الناشئة في المقام الأول والتي تلتزم في العمل الذي يتعامل مع الرفاهية والعمران المعاصر

ساهم مشروعنا الحاضنة المبتدئة نوعيًا في تعزيز الهندسة المعمارية للجزائر "العاصمة" ، وفي منطقة الحامة. وبالتالي فهي بنية تحتية حديثة ستكون بنية فعالة في جمالياتها ووظيفتها ولكنها تضمن أيضًا أفضل شعور بالجو الحضري مع الهندسة المعمارية المعاصرة

الكلمات المفتاحية: حاضنة - جاذبية - منطقة تجارية - تنمية محلية - حضانة - جو حضري

Partie introductive

PARTIE INTRODUCTIVE

Introduction

En réponse aux changements structurels et conjoncturels de l'économie, de nouveaux outils favorisant l'économie entrepreneuriale dans le nouvel ordre économique mondial sont progressivement apparus dans les pays industrialisés et émergents. C'est ainsi que les gouvernements, les entreprises et les acteurs socio-économiques redessinent et restructurent l'environnement organisationnel immédiat de l'entreprise afin de reconnaître et exploiter de nouvelles opportunités sociales et économiques au moyen d'appuis à l'entrepreneur désireux de lancer ou développer une entreprise. Ces acteurs créent ainsi un milieu qui peut faire évoluer l'entrepreneuriat et favoriser ce lien de renforcement réciproque entre le milieu et l'entrepreneur; lien vu par plusieurs comme un élément clé lorsque vient le temps d'expliquer la dynamique entrepreneuriale d'une région donnée.¹

Aujourd'hui, Alger est confrontée à une explosion démographique significative à laquelle il a fallu répondre par la réalisation de très nombreuses infrastructures qui n'obéissent pas souvent à des critères de cohérence et de qualité, pour améliorer le paysage urbanistique de la capitale et le développement du climat d'affaires, les pouvoirs publics lancent un plan stratégique pour la transformer à l'horizon 2030 en parle du bassin méditerranéen où dynamisme sociale, modernité et environnement feront bon ménage est porteur d'une vision d'ensemble. « *S'adapter au dynamisme social et au nouveau mode de vie, Transformer la métropole en ville jardin, Créer une ville « moteur » du développement tertiaire en Algérie* ». ²

L'Algérie a entamé sa transition vers l'économie de marché dans le but d'accélérer l'innovation dans tous les domaines, La culture entrepreneuriale est l'un des principaux moteurs de l'essor économique et de la contribution à l'innovation. Elle est considérée comme un catalyseur de la croissance économique, ciblant principalement l'amélioration des conditions de vie de la population et le rapprochement de l'administration du citoyen et de l'investisseur, s'inscrit entièrement dans la démarche Gouvernementale visant la promotion des start-up et la valorisation de leur place de gisement inépuisable d'innovation

Le concept d'incubation aborde le phénomène dans son ensemble permettant une action d'entreprendre comporte une contribution positive sur le plan économique, spatial, social et environnemental. Les incubateurs mobilisent un écosystème pour fournir un environnement favorable à la création d'entreprises, tout en établissant dans la plupart des cas un lien entre l'innovation et le

¹Julien, P.-A. (2005b) .Entrepreneuriat régional et économie de la connaissance: une métaphore des romans policiers, Presses de l'Université du Québec, Québec, 395 p

² Texte tiré du DPAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) d'Alger 2016.

PARTIE INTRODUCTIVE

développement territorial. Ils représentent ainsi des institutions qui ont pour objectif de supporter et stimuler l'entrepreneuriat dans une logique de croissance économique d'un territoire donné.

Problématiques générale :

Il est parfaitement admis que l'entrepreneuriat est un vecteur vital de l'économie grâce à ses apports socio-économique qui concernent la création de richesses, d'emploi, d'innovation, de renouvellement du parc d'entreprises, l'exploitation des ressources, la diversification et la complémentarité des entreprises, etc.

El hamma, malgré sa vocation d'un quartier d'affaire avec une position stratégique, ne dispose pas des équipements économiques de grande envergure, le fait que ce soit un terrain encore vierge - avec peu d'infrastructures ou de services - aide à construire la meilleure ambiance pour de nouvelles entreprises.

Bien que les pouvoirs publics encouragent les gens à la création des entreprises pour réaliser leurs projets, plusieurs problèmes s'imposent et empêchent cette initiative ; le manque des sièges pour accueillir ses entreprises et même s'ils existent, ils sont dans un état défavorable et sur tout le manque des mécanismes de suivi et de soutien de ces jeunes entreprises.

Une croissance exponentielle du nombre de diplômés universitaires chaque année en Algérie incite à les encouragé et les prendre en charge même pour un début en guidant et orientant les jeunes entrepreneurs qui vont construire la prochaine génération d'entreprises

Cela vas permet également de sensibiliser davantage les investisseurs, les entreprises et le gouvernement sur la culture startup. La nécessité de stimuler l'innovation est plus forte.

-Comment peut-on construire d'el Hamma du futur, un nouveau modèle urbain mêlant qualité architecturale, mixité des usages et des fonctions, mobilités innovantes, et qualité de vie ?

Problématique spécifique :

De par ses multitudes potentialités et sa position stratégique, le Quartier D'affaires d'el hamma sera le lieu de notre tendance dans le but de renforcer la vocation économique du quartier et de la ville d'Alger qui permet de créer un projet accueillant, guidant et orientant les jeunes entrepreneurs qui vont construire la prochaine génération d'entrepreneuriat.

-Comment peut-on concevoir un projet assurent une bonne intégration dans le milieu urbain et comment le créer dans une logique d'impact sur un axe social, environnemental, et économique à long terme ?

-Comment créer un projet d'architecture affirme une image moderne, attractive qui contribue à réanimer et vivifier le quartier d'el Hamma ?

PARTIE INTRODUCTIVE

Hypothèses :

À partir de cette problématique qu'on peut prétendre et supposer diverses réponses momentanées et autres hypothèses :

1. Dans le but de répondre au manquement de l'entrepreneuriat, concevoir un projet visant l'incubation qui favorisera l'innovation, l'échange, la communication et l'attractivité pour assurer une mixité social en respectant l'environnement.
2. la projection des constructions créant un espace entre les start-up et l'ensemble des intervenants admiratifs à l'échelle nationale, apportant de nouvelles typologies et de meilleures conditions dans les espaces de travail dans le but d'assurer une bonne qualité de produit et puis le rehaussement de l'économie du pays.
- 3- Donner la chance a travers un espace adéquat aux jeunes entreprises et aux diplômés en chômage et encourager l'esprit d'entreprise dans le pays en établissant des mécanismes de suivi pour accompagner la croissance de la startup et constamment identifier ses besoins, puis tenter de fournir un soutien.

Objectifs :

Renforcer l'aspect métropolitain de la capitale et la vocation d'affaire par la projection de notre projet qui sera un projet d'envergure à long terme :

- proposer un projet qui renfermera une diversité d'usages et assure l'amélioration de climat des affaires et qui contribue à la favorisation de la sociabilité, l'échange et l'interaction entre les usagers et le public.
- Renforcer le caractère attractif de la ville par le ciblage de solutions de modernisation du service public, qui donne une nouvelle image à la ville
- Encourager les jeunes entrepreneurs en mettant une structure accueillante et d'accompagnement adéquate au développement de leurs innovations
- Assurer une mixité sociale, fonctionnelle et urbaine pour dégager un sentiment d'appartenance et de propriété collective qui renforce la cohésion sociale dans les quartiers en créant des opportunités de rencontre, de socialisation et d'apprentissage.

Choix de périmètre d'intervention

Notre choix de périmètre d'intervention est porté sur l'assiette située au centre de quartier, cela pour plusieurs raisons :

- Position centrale par rapport à la ville et à la baie d'Alger
- Sa position sur l'axe de l'hyper centralité Hassiba Ben Bouali.
- Avantages topographiques « site relativement plat »

PARTIE INTRODUCTIVE

- Diversité des moyens de transport, ce qui permettra une fluidité de la circulation.
- Situation à proximité des éléments importants (un quartier polyfonctionnel)

La structure du mémoire :

A travers ces différentes étapes, notre mémoire prendra appui sur deux parties essentielles :

La première partie ; c'est « la Partie théorique »,

un documentaire, elle constituera le support de base qui sera consacré à éclairer les éléments théoriques nécessaires pour définir les concepts, et les interventions urbaines et toutes les notions y afférentes d'une part. D'une autre part faire comprendre la thématique de l'incubateur de Start up, accompagné par l'analyse des exemples de références

Elle s'articule autour de trois chapitres qui sont les suivants :

Chapitre I : Définition des concepts clés et les interventions urbaines qu'elle représente une source de compréhension de l'évolution et de développement du thème d'inspiration.

Chapitre II : La notion des ambiances urbaines permet de mettre en relation les structures spatiales objectives et les significations sociales, culturelles et sensibles des lieux à terme d'ambiance.

Chapitre III : Lecture thématique réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme. Elle consiste à cerner le thème, en étudiant son émergence et sa genèse, afin de connaître son impact et son évolution à travers le temps

La deuxième partie ; est « analytique », son objectif est de vérifier les hypothèses émises en s'appuyant sur des outils méthodologiques aptes à mener à des résultats fiables.

La simplification des prédictions en concepts, en dimensions et en indicateurs de recherche vise non seulement à rendre la compréhension des hypothèses moins complexe. Elle s'articule autour de trois chapitres qui sont les suivants :

Chapitre I : le diagnostic l'état des lieux : ce chapitre aborde la lecture et l'analyse du contexte de EL

HAMMA dans lequel s'insère notre projet. Il s'agit de l'analyse des différents contextes d'interventions de l'échelle globale « macro » à celle du site d'intervention « micro ».

Chapitre II : l'opération urbaine : ce chapitre consiste à proposer un certain nombre d'action susceptible dont l'objet est de remédier aux carences du périmètre et d'y créer un renouveau.

Chapitre III : Ce chapitre comprend la conception et la matérialisation du projet architectural, qui est l'une des propositions urbaines développées

PARTIE INTRODUCTIVE

La démarche méthodologique :

La démarche méthodologique comprend dans un premier lieu le choix du site (le quartier d'EL HAMMA) dans lequel l'opération de la restructuration urbaine sera projetée.

Cette démarche s'articulera autour de deux étapes majeures :

I- La première étape : la construction du cadre théorique.

Il s'agit ici de déterminer les multiples concepts, idées et expériences autour de notre problématique. Pour ce, la collecte de documents et l'investigation dans les différents travaux effectués est notre première étape.

II- La deuxième étape : l'étude analytique du cas d'étude.

Cette étape s'appuiera sur l'interaction de deux approches complémentaires : morphologique qui concerne la structure urbaine du quartier EL HAMMA, et une projection d'actions urbaines pour l'évolution de ce quartier ainsi que la création de projet architectural.

II-1- Approche morphologique :

. Première partie 'Identification d'état des lieux' c'est une lecture et analyse à l'échelle de la ville d'Alger avec une lecture des données territoriales afin de permettre de se repérer dans l'espace géographique

. Ensuite la deuxième partie 'diagnostic d'état des lieux' sera portée sur l'analyse du contexte intermédiaire et l'étude de la structure urbaine.

II-2 - Les opérations urbaines :

La phase d'interventions urbaines consiste à proposer un certain nombre d'actions susceptibles d'enclencher une certaine dynamique de restructuration urbaine et pour redonner vie au quartier en renforçant le niveau d'attractivité urbaines et architecturales, en consultant les différents documents et les propositions des instruments d'aménagement urbain qui cadrent et orientent le développement urbain de ce quartier.

II-3 - la création du projet architectural :

C'est un travail de réflexion, il sert à cerner le thème spécifique dans sa globalité et à traduire des données accumulées en un projet architectural qui vient donner des solutions aux contraintes liées au site, au programme et à l'environnement.

Partie théorique

PARTIE THEORIQUE

Introduction :

Le projet architectural doit être l'aboutissement de toute analyse. Le projet doit s'appuyer sur une réflexion capable de mettre en interaction trois dimensions ; nature, thème, ville. Chacune de ces dimensions les organisées dans un ensemble cohérent pour la construction d'un système de concepts. Notre recherche thématique a pour but d'élaborer un socle des définitions, de données et avoir une connaissance et un maximum d'informations sur le sujet, afin de déterminer, le principe et les besoins du thème, les activités et les types d'espaces.

Ce chapitre nous permet de traduire ces données accumulées en un projet architectural qui vient donner des solutions aux contraintes liées au site, au programme et à l'environnement. Suivant une démarche simple et logique et cela pour aboutir à un projet cohérent, fonctionnel qui s'intègre harmonieusement avec son environnement.

CHAPITRE I
Définition des concepts clés et les
interventions urbaines

PARTIE THEORIQUE

Introduction :

L'importance de l'approche thématique réside dans le fait qu'elle représente une source de compréhension de l'évolution et de développement du thème d'inspiration. Elle permet d'apporter un éclairage sémantique relatif à tous les concepts qu'on a annoncés. Aussi elle consiste mieux cerner le thème.

Pour porter un éclairage sémantique à la dimension d'affaire et la notion de l'incubateur de Start up, nous avons effectué plusieurs lectures, diverses définitions ont été données par plusieurs auteurs pour comprendre leur principe. Ce chapitre comprend aussi les secteurs d'interventions urbaines.

I-1-Définition des concepts clés

Attractivité : Capacité à attirer (plus que les autres) qui se mesure par l'examen de lux différentiels de capitaux et de populations entre différents espaces. Bien que des classements selon différents critères existent, et qu'elle soit liée aux capacités de développement économique et à la qualité de vie, l'attractivité reste un concept subjectif. Mais d'une manière générale, rechercher l'attractivité, c'est chercher à faire rêver, faire venir, faire rester³.

Développement local : est un processus grâce auquel la communauté participe au façonnement de son propre environnement dans le but d'améliorer la qualité de vie de ses résidents. Cette démarche nécessite une intégration harmonieuse des composantes économique, sociale, culturelle, politique et environnementale. La composante économique devient souvent une priorité vu l'importance pour chacun d'être en mesure de gagner sa vie et de subvenir de manière satisfaisante à ses besoins et ceux de ses proches. 1 Cette approche est avant tout un phénomène humain où les projets et l'action, plus que les institutions et les politiques, mobilisent l'ensemble des intervenants de la communauté de chacun des arrondissements.⁴

Incubateur : est une structure accueillant et accompagnant des entreprises en création, jusqu'à leur création et parfois pendant leurs premiers mois d'existence » il comprend, en général, un hébergement immobilier souple, des services administratifs, des actions de conseil et de mise en relation avec les réseaux d'affaires notamment financiers. En France, le terme « incubateur »

³ Mario Abauzitgossez; mémoire de fin d'étude le thème attractivité et projet urbains clés standardisation ou territorialisation des espaces urbaines ? institut supérieur des sciences agronomiques, agroalimentaire, horticoles et du paysage à Anger

;; 2011/2012 36P sur <<<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-00748783/document><< consulter le 13/09/2020

⁴ Groupe de travail de développement local .le développement local sommet de Montréal 9/4/2002 31p sur

<<http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDIA/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf<< consulter le 24/9/2020

PARTIE THEORIQUE

s'est appliqué aux structures d'appui avant la création d'entreprises, par exemple les premiers incubateurs des Écoles des Mines et a été utilisé pour les incubateurs lancés récemment par le M.E.N.R.T. – ministère de l'Éducation nationale, de la Recherche et de la Technologie.

Start up : mot anglais composé de Start qui désigne « le commencement » et up qui désigne « le haut ». La Start up est une nouvelle entreprise innovante, généralement à la recherche d'important fonds d'investissement avec un très fort potentiel éventuel de croissance économique.⁵

Métropolitaine : ce qui se rapporte à la métropole, la capitale politique ou économique d'un état ou d'une région.

Métropolisation : La définition du métropolisation que donne Jacques Lévy « un système urbain dont la configuration rend possible l'accès à un niveau compétitif à l'échelle mondiale ».

Métropole : La métropole désigne, pour certains pays, le territoire continental ou central par rapport à ses territoires extérieurs ou collectivités d'outre-mer.⁶

– Ville principale d'un pays, d'une province ou d'une région ; ville dont le rayonnement et l'influence lui font jouer le rôle de capitale. Synon. Capitale Grande, immense métropole ; métropole artistique, économique ; métropole régionale. Saint-Benoît, une des plus grandes métropoles intellectuelles du moyen âge, pendant cinq siècles⁷.

Image : L'image en architecture est un terme qui regroupe l'ensemble de la représentation architecturale, c'est-à-dire tout ce qui participe de près ou de loin à son mode de production et de consommation : les représentations textuelles, spatiales, graphiques, filmiques ou autres, qui sont indispensables d'abord pour concevoir, dessiner et édifier une construction, puis pour en parler, la faire connaître et aussi s'en souvenir⁸.

Affaire : ensemble des occupations et activités d'intérêt public,

Un quartier d'affaire est le quartier d'une ville où se concentrent des immeubles souvent de grande hauteur (les gratte-ciels) occupés par des bureaux, par les centres de pouvoir des grandes entreprises (les sièges sociaux ou les bureaux d'études), les centres commerciaux, des hôtels et des restaurants pour les usagers qui sont de passage ou qui y travaillent à longueur d'année. Il n'y a presque pas de logements pour les particuliers et très peu de services publics.

Ambiance urbain : La notion d'ambiance repose sur l'ensemble des sens humains et se décrit comme la rencontre entre une donnée physique et ce que les sens en perçoivent.

⁵ Source : la rousse 2016

⁶CGT, Les salaires hors métropole

⁷(DUPANLOUP, Journal, 1851, p.141).

⁸<https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/l-image-en-architecture-9782903539351/>

PARTIE THEORIQUE

I-2-Définition des interventions urbaines

L'urbanisme est à la fois un champ disciplinaire et un champ professionnel recouvrant l'étude du phénomène urbain, l'action d'urbanisation, l'organisation et l'aménagement de la ville et de ses territoires.

Afin d'intervenir sur l'urbain et de l'améliorer différentes interventions urbaines sont possibles selon le contexte et l'état des lieux

Définition de l'intervention urbaine :

L'intervention urbaine est une stratégie pensée et dessinée de la ville, elle est une expression architecturale et urbaine démise en forme de la ville.

_D. Pinson:«Le concept 'intervention' ne peut pas être la propriété d'une discipline: il participe d'un type de société qui vit un temps qui n'est plus comme arrêté, mais constamment en attente de son 'à-venir'».»

_Letermed 'urbain', en revanche, ne fait pas référence à un contexte mais plutôt à des contextes: politique, social, économique, culturel à prendre en compte par le projet.

L'état algérien a fixé quatre (04) interventions :

Restructuration : c'est l'ensemble des actions qui contribuent à améliorer le cadre bâti d'un quartier qu'il s'agisse de créer ou recréer des équipements collectifs de transformer des bâtiments par démolition ou remodelage de construire ou reconstruire des logements des bâtiments d'activités

La réhabilitation consiste à rénover sans détruire, sans raser, à la différence de la rénovation. Elle suppose le respect du caractère architectural des bâtiments et du quartier concerné. Il s'agit parfois de "trompe l'œil" : la façade extérieure respecte les apparences d'un bâtiment qui est entièrement restructuré, réaffecté, à la différence de la restauration impliquant un retour à l'état initial.

Rénovation : Rendre neuf, opération vise à maintenir et à améliorer l'habitat soit par création ou amélioration des équipements ou par réhabilitation et la construction, il s'agit de procéder à la destruction des bâtiments délabrés qui sont ensuite remplacés par des édifices neufs

Restauration: Rétablir l'action à remise en bon état initial d'un édifice d'intérêt historique ou artistique

Il existe d'autres interventions urbaines :

Revalorisation : opération qui consiste à améliorer le quartier ou la ville et les mettre en valeur soit à travers la couleur, texture, traitement.

PARTIE THEORIQUE

La réorganisation : opération qui consiste d'insérer des modifications dans voiries, les espaces de stationnements, organisation de flux mécanique, piéton

La requalification : quant à elle, consiste à modifier les qualités physiques d'un milieu afin de lui attribuer une nouvelle vocation

Le réaménagement : opération qui consiste d'aménager l'espace soit par les arrêt de transport, les jardins publics, les lampes ...

La génération urbaine : (urbain génération) c'est un autre terme du renouvellement urbain mais a une échelle plus grande que celle du quartier

Aménagement urbain : est une approche spécifique de l'aménagement du territoire, propre aux espaces marqués par certaine concentration démographique et orientés vers des activités non agricoles. Il est destiné à

Structurer et à organiser l'espace concerné de manière optimale et durable.

Le renouvellement urbain : en urbanisme, c'est une forme d'évolution de la ville qui désigne l'action de reconstruction de la ville sur elle-même et de recyclage de ses ressources bâties et foncières. Celle-ci vise en particulier à traiter

Les problèmes sociaux, économiques, urbanistiques, architecturaux de certains quartiers anciens ou dégradés, ainsi qu'à susciter de nouvelles évolutions de développement notamment économiques, et à développer les solidarités à l'échelle de l'agglomération (meilleure répartition des populations défavorisées, au travers de l'habitat social notamment).

La reconstruction urbaine : La reconstruction signifie en général une rénovation à l'identique. On détruit un bâtiment pour reconstruire le même parce qu'il est trop dégradé pour être réhabilité, cette reconstruction à l'identique se fait dans la période d'après-guerre, aujourd'hui ce terme est utilisé que pour la rénovation.

-Les interventions sont traitées dans le but d'améliorer les conditions de vie dans le quartier par le désenclavement des fonctions urbaines, la restructuration et la création d'équipements publics, la création d'un environnement de qualité, la promotion du développement économique du secteur.

L'intervention majeure dans notre site d'intervention est « **la restructuration** » son objectif est de « restructurer », afin de favoriser l'intégration sociale dans la ville et la mixité sociale. Cela passe par des requalifications, des réaménagements, la production d'équipements publics ayant pour but une meilleure organisation économique, elle est destinée à réintégrer les quartiers dans le "droit commun" de la ville, soutenir des expérimentations sur site et dans la durée, pour permettre la maîtrise des opérations, identifier les points de blocage et les solutions à mettre en

PARTIE THEORIQUE

œuvre, faire circuler ces informations entre les différents sites retenus, capitaliser les acquis de l'expérience et les rediffuser.

L'approche de la restructuration peut viser à préserver les formes urbaines et architecturales en cherchant à les améliorer, ou bien à rompre avec des modes d'organisation géométriques de l'espace, avec la massivité et l'uniformité des bâtiments, notamment en réalisant des constructions de taille plus réduites (écrêtage des tours, segmentation des grandes barres). Cette position conduit également à diversifier la modénature des façades et des entrées, à installer des toitures à deux pentes, ce qui est considéré comme sacrilège par les tenants de l'architecture moderne.

Fondements d'une restructuration urbaine :

- Imposer une nouvelle trame urbaine ou adapter l'existante :

Les positions diffèrent également sur la transformation de la trame urbaine. Certains urbanistes qui se fondent sur des analyses typo-morphologiques se réfèrent à des trames urbaines types. Ils reprennent parfois la trame d'une partie du quartier pour l'appliquer à l'ensemble, ou bien calquent la trame de certaines parties de la ville sans tenir compte de la complexité existante. D'autres, au contraire, analysent finement la trame existante, identifient les points problématiques pour la modifier en essayant d'optimiser l'efficacité des interventions. Une autre conception consiste à s'intéresser essentiellement à certains aspects comme la création de perspectives ou bien le désenclavement, le rattachement à l'environnement urbain sans toujours se soucier des modes d'organisation internes.

-Renforcer l'unité /segmenter

Il est fréquent qu'ils soient soucieux de préserver l'unité des grands ensembles. Cela conduit à vouloir reconstituer une centralité urbaine à laquelle ils s'efforcent de rattacher les différentes parties du quartier. Cette approche revient à renforcer les relations internes et se trouve de fait en contradiction avec la volonté d'améliorer l'intégration à l'environnement.

-Homogénéiser / différencier les ambiances urbaines

Les conceptions des projets urbains se distinguent également selon qu'ils cherchent à différencier les ambiances urbaines ou qu'ils tendent à conserver une ambiance homogène, ce qui renvoie pour une part à la préservation de l'unité évoquée précédemment.

-la mixité sociale Un autre enjeu de la conception des projets de restructuration concerne le développement de la mixité sociale à travers la diversification des formes et des statuts des opérations de reconstruction. Des acteurs considèrent qu'il faut absolument reconstruire sur place pour créer une certaine mixité sociale sans toujours tenir compte du contexte.

PARTIE THEORIQUE

Les objectifs :

1. Amélioration du cadre de vie urbain.
2. Création ou valorisation des nouvelles centralités.
3. ouvrir ces quartiers vers l'extérieur et d'en modifier l'image.

- **La démolition** : contraste avec la déconstruction, qui consiste à démonter un bâtiment tout en préservant soigneusement les éléments de valeur à des fins de réutilisation.

-la réanimation est devenue possible grâce à **la requalification** de :

Chemins piétons, voiries de circulation, etc

Permet de : donner de nouvelles fonctions aux tissus anciens, valoriser et les dynamiser.

Modifier les qualités physiques, créer une nouvelle vocation.

-**Aménagement urbain** : par la création et l'aménagement des places public pour renforcer la cohésion de la société réunionnaise dans un contexte plus en plus urbain

-**Réaménagement** : pour adapter aux besoins de la population et redonner une nouvelle image urbaine

Exemple sur la restructuration urbaine : Strasbourg : Wacken Europe, un nouveau quartier

d'affaires de 34.000 m²

Description :

Baptisé Wacken Europe, le futur quartier d'affaires international de Strasbourg a été officiellement mis en chantier, dans le but de rivaliser avec les grandes métropoles européennes. Les promoteurs Bouygues et Altarea Cogedim se partagent la première tranche, qui représente près d'un tiers du futur quartier de 4 hectares situé entre le Parlement Européen et les bâtiments administratifs de la nouvelle région Grand Est.

Choix de site :

Le choix de site, chargé d'histoire, où se sont agglomérées depuis les années 20 quantité d'activités, pour incarner le Strasbourg du futur, un nouveau modèle urbain mêlant qualité



Figure I-1 : quartier d'affaires Strasbourg
Source : <https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a-strasbourg>



Figure I-2: situation de quartier d'affaires Strasbourg /Source : google earth

PARTIE THEORIQUE

Architecturale, mixité des usages et des fonctions, mobilités innovantes, et qualité de vie",

Programme :

Le quartier d'affaires comprendra deux bâtiments de bureaux dessinés par les cabinets d'architectes strasbourgeois Oslo et AEA. Le plus grand accueillera Euro-Information, la filiale informatique du groupe Crédit Mutuel-CIC. Le second accueillera le siège d'Adidas France, qui y transférera son siège social situé actuellement à Landersheim (Bas-Rhin).

Le nouveau quartier accueillera également un ensemble résidentiel de près de 9.000 m², où seront aménagés 148 logements répartis sur 3 immeubles. Wacken Europe comportera également un complexe hôtelier, des commerces de proximité, et la construction du nouveau théâtre du Maillon.

Les objectifs :

Le travail de conception pour les objectifs énoncés ci-dessus a orienté vers les études et choix de conception suivants :

- L'optimisation de l'orientation des poteaux en façade de la nef pour diminuer les apports solaires, afin de réduire les consommations de froid pour le rafraîchissement de l'espace tout en garantissant le confort lumineux.
- Proposées une étude pour la mise en place de la ventilation naturelle dans les halls
- L'estimation des consommations énergétiques via une simulation thermique dynamique suivant des hypothèses d'occupation
- La récupération d'une partie des eaux de pluie des toitures pour une réutilisation dans les sanitaires avec une cuve de 50 m³ pour le stockage.
- L'utilisation vertueuse des surfaces de toitures avec l'anticipation de la mise en place de panneaux solaires photovoltaïques sur une grande partie des toitures.

Type de territoire

Strasbourg est classée parmi les quatre premières métropoles françaises en matière de destination d'accueil de la rencontre économique : congrès, salons et foires.

C'est donc **un enjeu fort** pour le **développement** et l'**attractivité** de l'agglomération strasbourgeoise. La collectivité souhaite se repositionner sur ce marché porteur en s'appuyant sur une stratégie ambitieuse et des outils modernes.

Le choix a été fait de développer une approche combinée des fonctions congrès et expositions.

L'objectif est de répondre à l'évolution du marché (de plus en plus de mixité dans les manifestations), de s'appuyer sur les points forts de l'économie

Les interventions :

PARTIE THEORIQUE

Aujourd'hui, le Palais de la Musique et des Congrès (PMC) existe avec sa fonction de congrès, il manque le Parc des Expositions (PEX) pour la fonction exposition.



FigureI-3 :le Palais de la Musique et des Congrès Ambiance diurne
Source : Pinterest



FigureI-4 : le Palais de la Musique et des Congrès Ambiance nocturne
Source : Pinterest

Le premier projet de construction d'un nouveau **Parc des Expositions (PEX)** partait du constat que les installations en place représentaient une capacité globale de 24 000 m² de surface d'exposition et remontaient à 1926. Les halls étaient devenus obsolètes et vétustes, lesdites installations ne suffisaient plus à répondre à une demande de plus en plus exigeante dans un marché très concurrentiel.

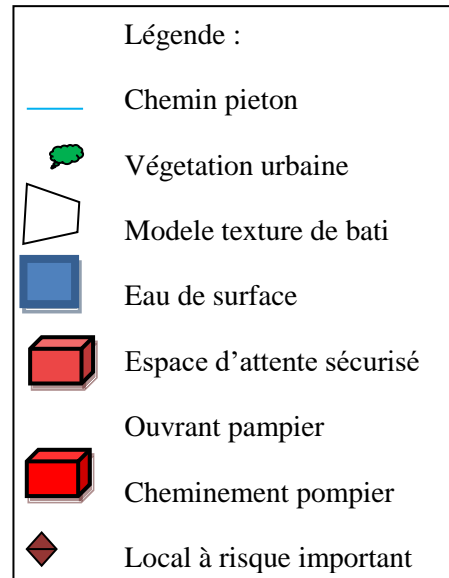
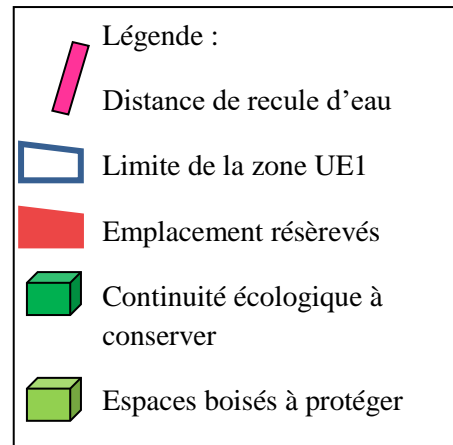
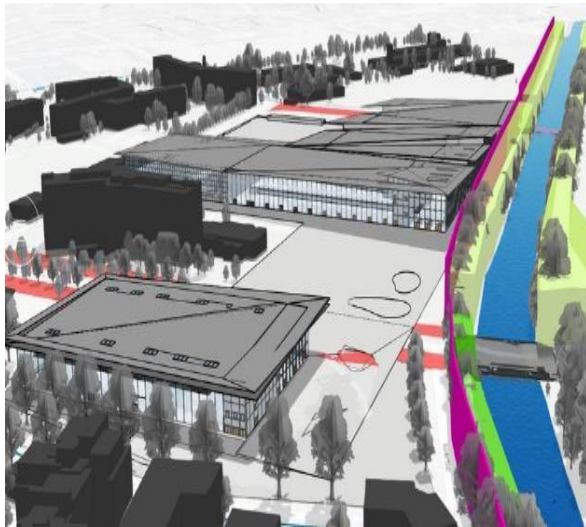


Figure I-5 : 3D de nouveau Parc des Expositions (PEX)
Source :<https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a-strasbourg>

PARTIE THEORIQUE

La **réhabilitation** du PEX actuel n'était plus envisageable compte-tenu de sa localisation et de la mise en œuvre du quartier Archipel.



FigureI-6 : 3D de vue d'ensemble deParc des Expositions(PEX)Source :<https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a->

Un projet de PEX en synergie avec le PMC rénové a été souhaité. L'opération de relocalisation du PEX s'est donc inscrite dans le cadre d'un projet global de rénovation et de développement de l'activité économique au sein de l'ensemble du quartier d'affaires international du Wacken.

Ces éléments ont conduit le Conseil de l'Eurométropole de Strasbourg à confirmer le **principe d'un nouveau PEX** par délibération en date du 22 décembre 2017.

Le projet initial a évolué. Une programmation a été envisagée pour permettre d'une part, l'accueil de la foire européenne, des manifestations de grande ampleur comme EGAST (Equipment, Gastronomie, Agroalimentaire, Services, Tourisme) ou des grands congrès comme celui des HLM et d'autre part, celui d'évènements de taille plus modeste et simultanés. L'évolution des besoins a abouti à un calibrage de l'emprise des surfaces d'exposition couvertes de l'ordre de 24 775 m² (alors que le projet initial tablait sur 30 000 m² et que l'emprise actuelle des halls est d'environ 24 000 m²).

Des liens et des liaisons privilégiées en termes de bâtiments et d'exploitation seront mis en place, notamment par le hall 4 en lien fonctionnel avec les autres halls du PEX.

PARTIE THEORIQUE



Figure I-7 : 3D de hall d'exposition PEX avant la réalisation
Source : <https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a->

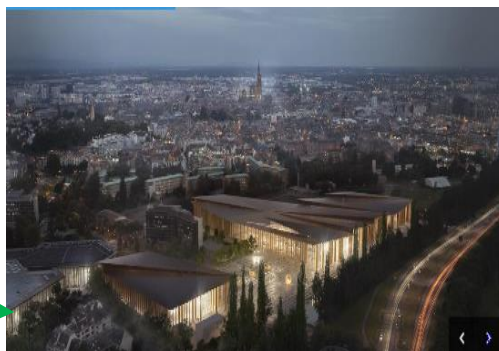


Figure I-8 : hall d'exposition PEX après la réalisation
Source : <https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a->

Stratégie mobilité :

L'accessibilité des équipements du Parc des Expositions se fait de la manière suivante :

- Par le réseau routier : avenue Pierre Mendes France, avenue Herrenschmidt, rue Fritz Kieffer, et plus largement la place de Bordeaux et ses voies de raccordement,
- Par les pistes cyclables empruntant les voies routières proches du projet (avenue Pierre Mendes France, avenue Herrenschmidt),
- Par les transports en commun de l'agglomération : tramway (lignes B et E), lignes de bus n°2 et 50. Un BHNS (Bus à Haut Niveau de Service) devra relier la gare au quartier d'affaire Archipel au Wacken devra être prochainement mise en place
- Par les navettes ou transports en commun depuis l'aéroport et la gare TGV,
- Par la location de voiture en libre-service « Auto'trement/Citiz » avec 2 stations à proximité du projet PEX, – Par des parkings relais pour vélos et voitures à proximité des arrêts du tramway.



Elargissement des voies avec la présence de la notion de verdure , avenue Pierre Mendes France



Projection des pistes cyclables ,avenue Herrenschmidt .

Figure I-9 : intervention des voies de quartier Strasbourg/
source : <https://www.nouvelobs.com/>

PARTIE THEORIQUE

Le projet est donc très bien desservi par un réseau routier adapté, les transports en commun desservent généreusement le secteur par des tramways et des bus, ainsi qu'un futur BHNS. Les pistes cyclables complètent l'accessibilité au site.

Synthèse de l'exemple de Restructuration Urbaine :

L'analyse d'exemple menée sur le thème du **Restructuration Urbaine**, nous a permis de faire ressortir que l'objectif de cette action qui est restructurer la ville sur elle-même (faire la ville sur la ville) , et promouvoir la notion de la mixité fonctionnelle et sociale, on peut conclure que cette notion est en fait une forme d'évolution de la ville.

Conclusion :

La recherche théorique effectuée dans ce chapitre sur l'appui des ouvrages et des références nous a permis d'identifier les notions et les cibles urbaines et d'assimiler leurs caractéristiques et leurs enjeux.

En outre, l'étude d'exemple qui a été munies dans le cadre de rapprochement avec notre cas d'étude, et qui visent à trouver des réponses à la problématique déjà soulever nous ont conduit à définir les concepts clés pour une intervention éventuelle.

CHAPITRE II

La notion des ambiances urbaines

PARTIE THEORIQUE

Introduction

La géographie a notamment pour but de comprendre comment se construit le rapport entre individus et territoires. Or, ce qui fonde l'existence même du territoire, l'appropriation d'une portion d'espace par un groupe humain, on trouve l'idéal, le sentiment d'appartenance, la relation à un espace en tant que lieu de vie et qui mobilisent des représentations cognitives, des relations sensibles. Qui permettent de mettre en relation les structures spatiales objectives et les significations sociales, culturelles et sensibles des lieux

à terme d'ambiance fait ici référence aux liens affectifs que l'homme tisse avec son contexte environnemental et plus spécifiquement, à l'expérience émotionnelle qui naît de sa confrontation à la matérialité de l'espace. Notre travail de recherche explore la relation entre l'ambiance comme le sens commun du lieu (actuelle) et l'émergence d'ambiances créées dans la sensibilité des futurs usagers (virtuelles).

Si l'ambiance est le sentiment global et diffus de l'arrière-plan du corps, alors il a besoin d'un événement imprévu pour faire émerger la conscience de sa qualité. L'événement active les sentiments personnels environnants et intéresse dès lors la conception architecturale car il introduit les dimensions affectives des ambiances en les connectant à l'expérience de l'espace c'est ce qu'on appelle **l'ambiance urbaine**

II-1-la notion d'ambiance urbaine

"Ambiance : n. f. - 1885 ; de *ambient*. Atmosphère matérielle ou morale qui environne une personne, une réunion de personnes (Nouveau petit Robert 1996)⁹

Contrairement à ce que l'on croit souvent, le terme "ambiance" est utilisé depuis plusieurs années dans le domaine architectural et urbain pour désigner une certaine qualité des lieux. Sans remonter plus en amont,

on trouve déjà une définition quasi matérialiste, dans un numéro spécial de *Science et Vie* sur l'habitat, en mars 1951. « Nous définirons l'ambiance par

deux mots : un milieu plus une enceinte. Le milieu, c'est l'atmosphère, l'air, du point de vue de ses rapports avec notre organisme. On peut le considérer : comme l'aliment de notre respiration (mélange d'oxygène et d'autres gaz), comme le milieu avec lequel nous échangeons de la chaleur (air humide), comme le véhicule de substances éventuellement nocives ou bienfaitantes» (Science et vie, 1951)¹⁰.

⁹ Nouveau petit Robert 1996, p. 67.

¹⁰ Science et vie - Numéro spécial, l'habitation, mars 1951.

PARTIE THEORIQUE

La notion d'ambiance nous permet d'échapper précisément à une trop stricte opposition sujet/objet, c'est-à-dire d'éviter la séparation entre la perception du milieu par un usager et l'objet perçu. Elle articule la connaissance des phénomènes physiques en présence, leurs interactions avec la forme construite, les usages des espaces architecturaux et urbains, la perception de l'usager et ses différentes représentations. Elle permet également de traverser les échelles spatiales et temporelles.¹¹

Les définitions les plus courantes du terme « ambiance » sont les suivantes :

« Éléments et dispositifs physiques qui font une ambiance »

« Atmosphère matérielle et morale qui environne un lieu, une personne ».

Ces définitions nous renvoient d'emblée à la dualité objectif/subjectif et ouvrent la discussion sur la complémentarité des notions d' « ambiances ». Il est en effet possible d'isoler la dimension physique des phénomènes d'ambiance de leur perception sensible et esthétique ou d'associer à l'ambiance générale d'un lieu les différents phénomènes physiques et sensibles qui se rattachent aux ambiances lumineuses, sonores, thermiques, olfactives.

II-2-L'émergence de l'ambiance urbaine

Ambiances en débat est paru en 2004 dans une relative discrétion. Cet ouvrage important définit un champ de recherche en s'appuyant sur l'expérience d'une équipe qui étudie depuis une trentaine d'années les relations entre la perception, l'action et l'attribution de sens au monde matériel et social qui nous entoure. Cette équipe, rassemblée dans un laboratoire, le cresson a su s'affranchir des limites de la sociologie d'où venaient ses fondateurs, pour travailler avec des ingénieurs des architectes et d'autres spécialistes de la perception. Leur point de rencontre et de débat est le concept d'ambiance (qui subsume la multiplicité des ambiances), sorte de carrefour, où de nombreuses routes se rencontrent.¹²

¹¹ Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007), p : 01.

¹²Le revue [Espaces et sociétés](#) 2007 L'histoire dans la recherche urbaine 200p éditeur : ERES

PARTIE THEORIQUE

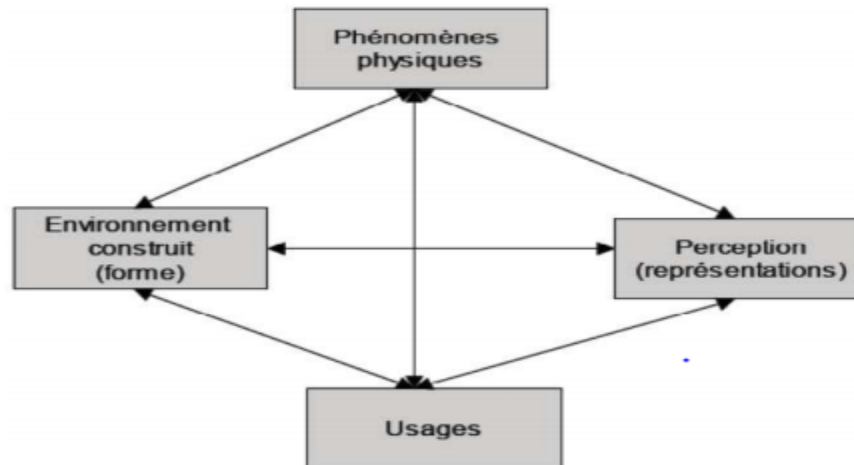


Figure II-1 : Schéma simplifié de la notion d'ambiance /source : Google image

II-3-Les composants d'ambiance urbaine

La notion d'ambiance permet également de traverser les échelles spatiales et temporelles. Les travaux de recherche sur les ambiances articulent les trois composantes qui caractérisent le plus souvent la spécificité de la recherche architecturale : les objets, les sujets et le projet.

- **Les objets** : il s'agit ici des phénomènes physiques d'ambiances, naturels et anthropiques, qui sont en interaction avec l'environnement construit (bâtiments, infrastructures, ...) et naturel (parcs, végétation, plans d'eau, ...)
- **Les sujets** : il s'agit des habitants qui pratiquent ou fréquentent les environnements architecturaux et urbains et qui perçoivent et ressentent leur environnement physique (objet) en fonction de leur sensibilité physiologique, psychologique et culturelle (représentations cognitives) et de l'usage de ces lieux ;
- **Le projet** : l'enjeu est de concevoir un projet urbain ou architectural qui respecte in fine les intentions d'ambiance du concepteur (architecte, urbaniste). Il s'agit d'anticiper les propriétés d'ambiance d'un environnement construit qui n'existe encore pas et qui plus est n'est pas encore habité

II-4-Les concepts de l'ambiance urbaine

L'ambiance de l'espace doit impliquer les formes architecturales et urbanistiques, les matériaux de construction, le mobilier urbain, les perspectives, la lumière ; le sonore mais surtout par l'animation découlant des activités et des flux, le tactile est lui aussi très significatif ; les microclimats journalières et saisonniers impliquant de la chaleur, du vent, de l'humidité ..., le revêtement du sol qui dépendra de l'animation des activités, de l'existence du végétal, de plan d'eau ...

PARTIE THEORIQUE

▪ **Places publique :**

C'est un lieu découvert constitué par l'ensemble d'espace vides, il doit être entouré par 3 parois au minimum c'est un lieu de regroupement et de rassemblement elle peut être aménagée de différentes manières par du mobilier, de la lumière

▪ **Avenue et promenade :**

C'est le chemin par lequel on arrive à un lieu ou une destination, puis par extension l'allée d'arbre menant à un château et enfin une large voie urbaine bordée d'arbre

Une promenade est une voie urbaine plantée d'arbres disposés en général en rangées. Elle est le plus souvent ouverte à la circulation : allée, avenue, cours ...

▪ **Jardin / parc :**

Le jardin est un espace vert urbain, enclos protégé des circulations générales, libre d'accès, conçue et géré comme un équipement public

le parc enclos boisé d'une certaine étendue, destiné à la promenade et aux loisirs.

▪ **Le mobilier urbain :**

Par terme de mobilier urbain, on désigne tous les objets dans l'espace collectif, il est constitué d'éléments fixes ou amovibles disposés en vue de servir les usagers il contribue amplement à l'amélioration du cadre et de l'image de la ville.

▪ **Matériaux et textures :**

La diversité des matériaux existant doit permettre de créer des cadres variés correspondant aux multiples activités.

▪ **La lumière :**

Le **Plan Lumière** concerne un site urbain, un monument, un espace vert, un pont, un édifice religieux, une entrée de ville... Il définit une identité visuelle originale, harmonieuse et respectueuse de l'Histoire de la Ville. Il répond à la fois à des objectifs urbains (accessibilité, sécurité), scénographiques (effets lumineux et couleurs), et environnementaux (réduction des nuisances).

▪ **La végétation :**

L'ensemble des plantes qui poussent en un lieu donné selon leur nature. De la notion de végétation découlent les notions connexes de tapis végétal, de paysage Végétal, de type de végétation et de formation végétale. On distingue la végétation naturelle composée de plantes sauvages dites spontanées de la végétation artificialisée composée de plantes cultivées

II-5 -Les différents types d'ambiances urbaines

PARTIE THEORIQUE

L'ambiance lumineuse :

La lumière constitue un élément essentiel, générateur de vie sur terre. Elle représente une partie indéniable de notre vécu quotidien et nous influence

du point de vue physiologique et psychologique . Elle est au cœur même de la définition du geste créateur :

exprimer, c'est -à-dire mettre en lumière, extraire de l'ombre. La lumière révèle des sensations qui nous permettent de qualifier l'espace que nous traversons.



Figure II-2 : l'ambiance lumineuse de la fontaine du Barcelone / source : Pinterest

La composante psychologique de la lumière s'avère un facteur prépondérant de notre impression de bien-être. L'utilisation de la lumière n'est jamais neutre car elle engendre toujours l'un ou l'autre type d'ambiance, même lorsque ce n'est pas volontaire. Dès lors, il est indispensable de tenir compte des implications sensorielles, symboliques et psychologiques de la lumière. La lumière, naturelle, est une des qualités qui influencent l'ambiance d'une ville ou d'un espace public et le confort visuel des personnes à l'extérieur. L'apport de soleil dans l'espace public influence également le confort thermique des personnes qui le fréquentent.

Caractérisation de l'ambiance lumineuse :

L'ambiance lumineuse dans un espace public se caractérise suivant différentes fonctions :

- Utilitaire ; elle permet la vision et le déplacement dans l'espace, signalétique, pour le repérage et le guidage vers les limites d'un lieu,
- Esthétique ; pour valoriser l'endroit dans son ensemble ou certaines de ces parties,
- Sensorielle ; elle détermine la perception de cette espace et l'impression développé en quatre aspects :Le visuel, sonore, tactile, l'olfactif

PARTIE THEORIQUE

L'ambiance Olfactive :

L'odeur focalise facilement les inquiétudes des habitants des villes vis-à-vis de la qualité de l'air. Pour observer les ambiances olfactives en milieu urbain il faut cependant dépasser la notion de nuisance et confronter les savoirs, afin de connaître et comprendre les caractéristiques de la perception olfactive in situ et les phénomènes odorants en rapport aux configurations urbaines



FigureII-3 : l'ambiance olfactive, source : Pinterest.

Notons tout d'abord qu'il s'agit de revenir à un questionnement sur l'air et plus généralement sur les éléments (air, eau, terre, feu). On incite les personnes à concentrer leur attention sur les odeurs, sans pour autant négliger les autres facteurs d'ambiance.

L'ambiance Sonore :

Les bruits de la ville ne sont pas seulement des nuisances dont la gravité est à mesurer en décibels il est donc question, plutôt que de "bruits" de "sons de notre environnement", entendus comme éléments sensoriels de la perception du paysage urbain. Leur étude devient alors une approche cognitive de l'espace urbain pouvant être considéré comme un champ "autodidactique". Les formes urbaines, leurs usages et les pratiques sociales se répondent et s'intègrent dans les "ambiances sonores"

Le paysage sonore : Depuis quelques années, l'approche descriptive des phénomènes sonores des villes porte les travaux de recherche vers des notions plus qualitatives, susceptibles d'être mieux adaptées à la réalité perceptive du quotidien qu'en ont l'utilisateur ou l'habitant.

Les sons dans un espace public ouvert peuvent être définis comme tonaux, signaux et sons d'avant plan, ainsi que repères sonores.

-Les sons tonaux : sont analogues à ceux utilisés en musique où ils identifient la tonalité fondamentale d'une composition autour de laquelle la musique est articulée.



FigureII-4:South by South West (SXSW) des icônes qui produit de la music source : Pinterest

PARTIE THEORIQUE

-Les sons d'avant plan : aussi appelés signaux sonores, sont destinés à attirer l'attention. Les sons qui attirent particulièrement l'attention des citoyens et des visiteurs sont appelés repères sonores par analogie aux repères visuels.

Un espace public silencieux peut être un lieu de repos et de respiration, mais il peut aussi être un espace mort et angoissant dans la ville ; inversement, un lieu public bruyant peut être un espace sonore insupportable, mais il peut aussi être un point focal d'animation,

L'ambiance Thermique :

Le climat a toujours été considéré comme un des éléments majeurs de la dynamique et de l'ambiance d'une ville.

Dans les tissus urbains récents, les espaces extérieurs urbains, généralement très ouverts, sont assaillis de toutes parts et à toutes heures par un soleil chaud et ardent.

Le confort thermique extérieur est l'un des facteurs qui influencent les activités dans les espaces extérieurs ¹³.

La quantité et l'intensité de chaque activité sont affectées par le niveau d'inconfort éprouvé par les individus lorsqu'ils sont exposés aux conditions climatiques dans ces espaces extérieurs, La qualité des espaces extérieurs urbains présente un intérêt majeur et il est reconnu que ces espaces peuvent contribuer à une bonne qualité du cadre de vie.

La végétation est une composante indispensable dans les projets architecturaux et urbains, elle permet de minimiser et d'intercepter

les radiations solaires, un paramètre très important du confort à

l'extérieur. Avec l'effet d'ombrage et l'effet de refroidissement par évaporation, elle permet de réduire les températures de l'air. Comme elle peut atténuer le bruit urbain et créer une ambiance plus raffinée.

Les ambiances nocturnes :

L'éclairage urbain a longtemps été établi à un rôle strictement utilitaire

, tributaire de la circulation automobile et de la sécurité. L'absence de



Figure II-5 : ambiance thermique par des arbres qui minimise les rayons solaires. source :Pinterest



Figure II-6: ambiance nocturne sur les rues cheikh zayed /,source Pinterest

¹³B Givoni, M Noguchi, H Saaroni, O Pochter, Y Yaacov, N Feller, S Becker. Outdoor comfort research issues, Energy and Buildings, 2003 Vol. 35, pp. 77-86

PARTIE THEORIQUE

Lumière a toujours été considérée comme un facteur d'insécurité par le citoyen. Or La possibilité de distinguer les choses est nécessaire à la ville et à ses usagers,

il faut bien reconnaître que l'éclairage artificiel nocturne des espaces publics urbains est un sujet important pour assurer le confort sécuritaire et valoriser et augmenter leur

attractivité et leur utilisation comme vecteur social en soirée.¹⁴

Le rôle de la lumière nocturne :

Permet d'abord la vision, elle permet à l'utilisateur de distinguer son parcours et les choses qui l'entourent. Si un espace est mal éclairé, c'est -à-dire ne permet pas une vision claire (perception des piétons, de l'espace, des distances, des couleurs), ou si elle nécessite un effort d'adaptation important, les usagers la qualifieront de désagréable. -La lumière est l'un des éléments de la signalétique et de la communication, elle souligne un axe, indique une direction, affirme une intention. La lumière crée des scénographies : La scénographie nocturne, (c'est une mise en scène nocturne) combine différents types de modelage du paysage, en variant l'emplacement et la forme des sources, leur puissance, leur orientation, les couleurs de la lumière. -la lumière définit une ambiance : L'éclairage public doit une grande attention aux fonctions et aux caractéristiques formelles du bâti riverain de manière à induire un comportement adapté des différents usagers. L'éclairage se définit en termes de localisation, de hauteur, de puissance des sources lumineuses et de couleur de la lumière émise de façon à contribuer à une ambiance urbaine nocturne

II-6-Ambiance urbaine et espace public :

Définition d'espace public : D'après le dictionnaire « 101 mots de l'urbanisme » :

L'espace public est considéré comme un volume défini par le sol de la ville et ses façades ou ses limites jusqu'aux faitages des toitures, aux plus hautes branches des arbres, comme une épaisseur physique, technique (les réseaux, les sous-sols, les racines des arbres), et historique (les différentes strates laissées par les époques successives). Ce sont aussi des constructions publiques ou privées ou l'on entre insensiblement comme dans les cafés ou les boutiques, dans les parcs ou les jardins, mais aussi les gares ou les aéroports, les grands magasins ou les centres commerciaux.

Les ambiances perçues de l'espace public sont liées aux formes construites, représentées et perçues et aussi aux contextes, mais deux autres dimensions supplémentaires sont relevées pour qualifier

¹⁴BOUHALLOUF SOUFIANE, une ambiance urbaine pour espace public de qualité cas de la ville de Jijel Mémoire de fin d'études de Master en gestion des techniques urbaines Département de Gestion Et Techniques Urbaines 2016/2017

PARTIE THEORIQUE

les ambiances des espaces publics : d'une part, les temporalités définies par les heures diurnes et nocturnes, les fins de semaine et les différentes saisons ; d'autre part le sensoriel, notamment le visuel, le sonore, le tactile, l'olfactif. Les temporalités combinées au sensoriel font les ambiances.¹⁵

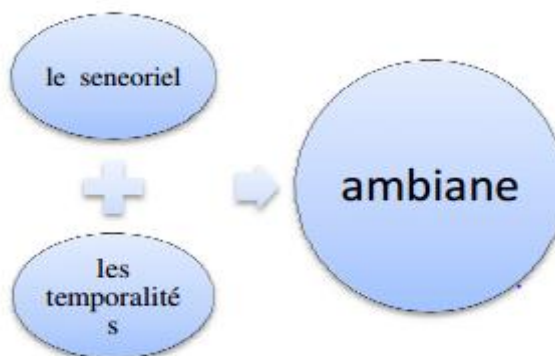


Figure II-7: dimension d'ambiance,
source : autours

La perception des sens vis-à-vis des ambiances, à travers les formes urbaines au sein d'un espace public, Concept et notion polysémique, l'espace public est appréhendé ici non seulement à travers la spatialité de ses formes urbaines mais aussi à travers les pratiques et usages qui l'animent. Particulièrement porteur de « sens » – au sens de la sensorialité – l'espace public se caractérise par une ambiance, ou plutôt des ambiances (visuelle, sonore, olfactive,). Évoluant avec les pratiques de l'espace public, ces ambiances, socialisantes (ou a-socialisantes), sont le propre de l'urbanité : elles sont créatrices d'identité dans l'espace public et permettent de caractériser certains espaces et de se les approprier. Les ambiances urbaines sont perçues par l'ensemble des sens ; aussi est-il nécessaire de s'intéresser aux relations entre les sens. (Marry, S et Delabarre, M. 2011)

Les espaces publics sont aussi le support de la vie urbaine ; sociale ; économique et relationnelle, ...etc. Ils sont capables d'offrir un paysage propre et typique à une région précise. Ce mouvement va bouleverser considérablement l'espace de la ville en le divisant suivant des fonctions préétablies. Armature urbaine, lieu de mixité sociale et image de la vie urbaine de la ville sont les principaux rôles que doivent assurer les espaces publics urbains.

II-7-Ambiance et environnement :

¹⁵KARAYER Demet, L'ESPACE PUBLIC : L'Espace Social dans les quartiers de Fener et Balat à Istanbul, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Master 2 et Sociétés, 2011-2012, p : 57 ; 59.

PARTIE THEORIQUE

La réflexion sur les ambiances architecturales et urbaines est comme nous venons de le voir en plein développement. L'ambiance réinvente les modalités d'une écologie urbaine en croisant les différentes notions de l'environnement qu'il s'agisse des conditions de la vie, de sa pérennisation et des modalités comportementales conformes aux capacités physiques de la ville, ou de ses aspects humains, sociaux et culturels. En d'autres termes, elle subsume les problématiques environnementales et les courants qui s'y rattachent comme la haute qualité environnementale et le développement durable. Intelligibilité anthropologie épistémologie¹⁶

II-8-la notion d'ambiance urbaine : un enjeu des espaces contemporain :

Le monde urbain contemporain défie de plus en plus nos modèles d'intelligibilité et nos capacités d'entendement. Soumis à des bouleversements inédits, multiformes, plus ou moins manifestes ou latents, d'ampleur variable selon les régions, l'urbain tend à devenir une véritable énigme, à ébranler nos certitudes et nos manières d'être les plus établies. Constatant l'émergence de "Nouveaux Mondes", il questionnait l'entrée dans un univers incertain et analysait en détail les métamorphoses du monde sensible.¹⁷

Conclusion :

La notion d'ambiance est en train de devenir un des enjeux de la recherche architecturale et urbaine, il devient urgent de clarifier cette dernière, l'émergence de cette nouvelle thématique manifeste l'intérêt croissant accordé au domaine des sens pour penser et produire

l'environnement construit

Les ambiances convoquent divers modèles d'intelligibilité du sensibles rapportés à leur dimension pratique.

¹⁶ Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007), p : 10.

¹⁷<https://journals.openedition.org/eue/2135>

CHAPITRE III

Lecture thématique

PARTIE ANALYTIQUE

Introduction :

Dans cette approche, nous allons aborder la première étape constructive du projet architectural pour la maîtrise de la thématique par la compréhension du cadre théorique et les outils opératoires de ce dernier qui consiste la phase finale d'où vient conclure les chapitres précédents. Elle consiste en premier lieu à cerner le thème, en étudiant son émergence et sa genèse, afin de connaître son impact et son évolution à travers le temps et ainsi, donner les principaux composants de l'équipement et d'autre part, elle permet d'élaborer à travers l'étude des exemples une synthèse sur le thème choisi ensuite le conceptualiser. « Un projet avant d'être un dessin est, un processus c'est-à-dire, un travail de réflexion basé sur la recherche des réponses d'un ensemble de contraintes liées à l'urbanisme, au site, au programme, et au thème, ce qui veut dire qu'il est difficile de dissocier le processus de création future et la phase de programmation car l'ensemble constitue l'acte de créer »¹⁸

III-1-Présentation du thème :

III-1-1-Choix du thème :

L'Algérie projette de tourner son économie vers les services, la fibre entrepreneuriale gagne toutes les couches sociales. La crise du modèle de développement, le gigantisme industriel, le manque de souplesse de la grande entreprise publique et le désir de promotion sociale feront de l'entrepreneur le nouvel héros d'une économie en crise. L'économie de marché fait désormais partie du nouveau sens commun, mais créer son entreprise en Algérie relève d'un véritable parcours du combattant où sont requises de nombreuses ressources. La première difficulté dans la création **d'un incubateur Startup** réside dans la lourdeur des démarches administratives à entreprendre pour créer sa société et le manque d'adaptation aux besoins locaux

La création d'un incubateur à EL HAMMA garantit un encadrement durable et une rentabilité assurée, avec diverses démarches de développement et la professionnalisation des événements.

Et de renforcer la centralité urbaine

Le choix de thème basé sur :

- Développer l'attractivité économique de la ville d'Alger.
- Accompagner le tissu culturel et industriel existant au profil de technologie de la recherche et de l'innovation
- Renforcer la vocation de quartier d'affaire

¹⁸ Richard Meier

PARTIE ANALYTIQUE

- Une structure moderne qui facilitera la prospérité de l'esprit d'entreprise dans une nouvelle économie résiliente
- Développer l'esprit d'entreprise de leurs employés
- Évaluation du savoir-faire,

III-1-2-Définition du thème (affaire) :

Le terme « affaire » vient du latin « negotium », qui est un mot formé par « nec » et « otium » (qui veut dire « ce qui n'est pas un loisir »). Il s'agit d'une occupation que l'on fait pour gagner de l'argent

le monde des affaires implique, au sens le plus large, plusieurs notions connexes. Lorsque l'activité des affaires se déroule d'une manière formelle et avec un certain volume, la tendance est que des entreprises soient créées. Une entreprise est une unité économique et sociale, composée d'éléments humains et techniques et dont le but est de générer des profits grâce à la participation sur le marché des biens et des services.¹⁹

III-1-3-Définition du projet (incubateur) :

Notion d'incubateur et de startup :

Notion 01 « Incubateur » : Un incubateur en biologie est une enceinte thermo statée²⁰ dans les laboratoires, cet appareil servait à la base à l'incubation artificielle des œufs de poules.

Notion 02 « Startup » : Mot anglais composé de Start qui désigne « le commencement » et d'Up qui désigne « Le haut ou le sommet ». La Startup est donc une entreprise de petite taille en processus de construction qui ne s'est pas encore lancé dans le marché commercial.

Le mouvement start-up, entre effervescence et incertitudes

Idee innovante, fort potentiel de développement, investissements et croissance exponentiels... La start-up fait rêver... De l'effervescence marketing à la réalité terrain, le mouvement start-up s'inscrit dans la lignée de la digitalisation des modes de vie. Portées par l'innovation, s'éloignant parfois du réel pour plonger à corps perdu dans le virtuel, les start-up possèdent leur fonctionnement propre, leurs limites, et regorgent de méthodes agiles à mettre en œuvre au sein de leur écosystème.²¹

Qu'es qu'un incubateur de Startup ?

L'incubateur est la structure d'appui à la création d'entreprises. Il réunit des ressources spécialisées dédiées à l'accompagnement et l'assistance des entreprises avant leur création ou

¹⁹<https://lesdefinitions.fr/affaire>

²⁰Dispositif destiné à maintenir constante la température dans une enceinte en agissant sur le moyen de chauffage

²¹<https://www.bordeaux.business/portfolio-item/le-mouvement-start-up-entre-effervescence-et-incertitudes/>

PARTIE ANALYTIQUE

dans les premières années de leur vie. Il comprend, en général, un hébergement immobilier souple, des services administratifs, des actions de conseil et de mise en relation avec les réseaux d'affaires notamment financiers.²²

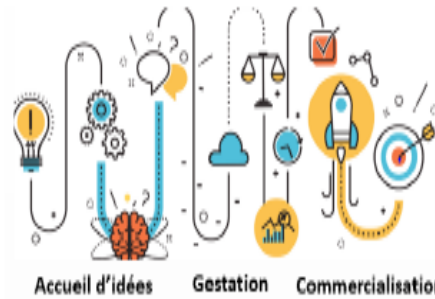


Figure III-1 : principe de l'incubation, source : Google image



Figure III-2 : principe de l'incubateur, source : Google image

III-1-4-Historique :

Les incubateurs d'entreprises ont fait leur apparition au début des années 1980 dans les pays industrialisés, voire un peu plus tôt aux États-Unis (Albert et coll., 2002). Le premier incubateur d'entreprises démarré en sol américain daterait en fait des années 1950 (Hackett et Ditsk, 2004). La courbe du cycle de vie des incubateurs dans le monde nous révèle deux vagues, la première de 1980 à 1997 et la deuxième de 1997 à aujourd'hui (Albert et coll., 2002).

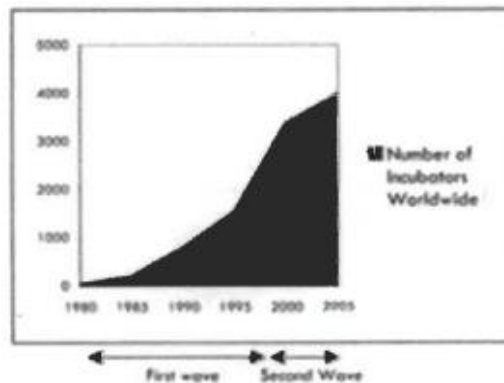
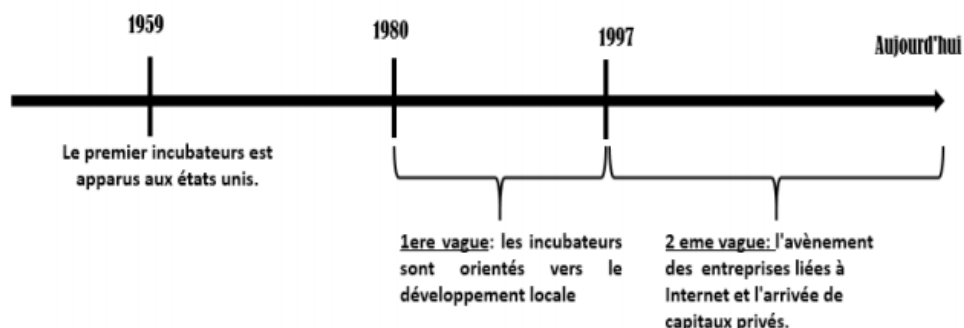


Figure III-3 : Croissance mondiale des incubateurs d'entreprises .source : harrow2001. via Albert et coll 2002¹



²²<https://www.gisnt.org/pdf/incubateurs.pdf>

PARTIE ANALYTIQUE

- La première de 1980 à 1997 : Cette vague est orientée vers le développement des économies locales ; ce type d'incubateur a servi de modèle et contrairement aux autres, il a déjà passé les étapes de croissance et de maturité dans sa courbe de cycle de vie
- La deuxième de 1997 à aujourd'hui : elle s'est produite avec l'arrivée de capitaux privés. En concordance avec l'avènement des entreprises liées à l'internet(TIC).²³

Incubateur, accélérateur quelle est la différence ?

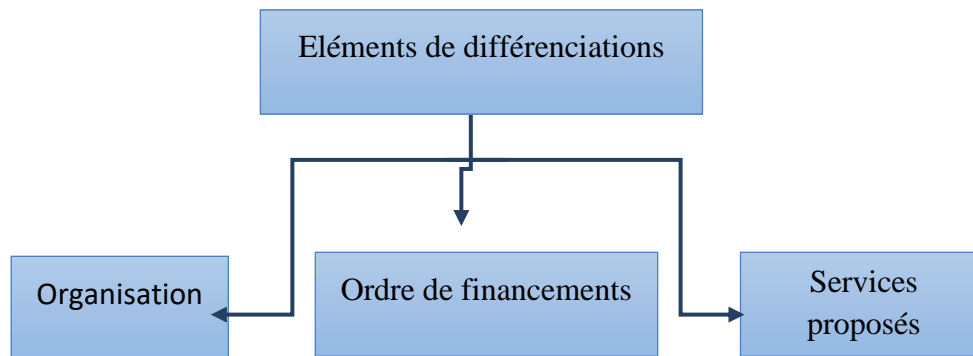


Figure III-4 : schéma de différenciation, source : auteur

Un incubateur :

De manière globale, un incubateur a pour vocation d'aider les jeunes entreprises dans leurs premières démarches. Il offre un accompagnement et un lieu de travail. Au sein d'un incubateur trône un climat protecteur au cœur d'un écosystème bienveillant. Développés au sein des écoles ou des utilités publiques, les incubateurs se différencient en fonction des services qu'ils proposent.

Un accélérateur :

Plus récent, ils sont apparus avec l'impulsion des entrepreneurs à succès. Les accélérateurs sont des organismes privés qui ont pour but de s'impliquer dans les aspects business d'une entreprise. Ils apportent un fond d'investissement en échange d'une part de capital. Donner des bases saines est le principal objectif d'un accélérateur. C'est un lieu d'évolution et de rapidité dans l'exécution des tâches. Après un travail sur des notions et des propositions de modèle économique tant dans la réflexion que dans la croissance ; vous aurez toutes les clés en main pour réussir.

La connexion entre un accélérateur et un incubateur :

²³P.A ,M.P ,L.G LES INCUBATEURS : ÉMERGENCE D'UNE NOUVELLE INDUSTRIE rapport de recherche avril 2002, 96p sur<<<https://www.gisnt.org/pdf/incubateurs.pdf>>>

PARTIE ANALYTIQUE

Suite à l'explosion de l'entrepreneuriat, les acteurs ont dû s'adapter et mettre en place les outils nécessaires. Le but est de se rapprocher des acteurs spécialisés dans le métier pour être accompagné dans le développement de

son entreprise. En regroupant des profils variés, le monde de l'entrepreneuriat ne peut qu'avancer avec tous les acteurs de la société.²⁴

III-1-5-Le rôle des incubateurs :

La principale mission des incubateurs, parfois appelés couveuses ou pépinières d'entreprise, est d'accompagner les créateurs d'entreprise dans leur projet. Pour cela, ils disposent de moyens variés :

- le partage d'expériences. Les incubateurs accueillent généralement plusieurs start-ups. Il est toujours intéressant de partager ses difficultés, ses questionnements et ses réussites avec d'autres porteurs de projet ;
- le conseil. Les incubateurs proposent un suivi de la part de spécialistes du secteur d'activité concerné par le projet et une mise en relation avec des avocats, des banquiers ou des experts comptables, par exemple. L'objectif est aussi de trouver de futurs partenaires et d'envisager à terme une levée de fonds pour lancer l'activité ;
- des moyens logistiques. Les incubateurs mettent souvent à disposition des créateurs d'entreprise des locaux, des salles de réunion et du matériel (informatique, bureautique...).

III-1-6-Clés pour comprendre les incubateurs

En fait les incubateurs pourraient être définis en fonction de six variables principales :

1. Leur promoteur : c'est la clé...
2. Leur mission et objectifs
3. Le type de projets auquel il s'adresse
4. Le type de services offerts
5. Le modèle de financement
6. Le contexte qui est caractérisé par le milieu où s'exerce l'activité de l'incubateur.

Toutes les variantes possibles montrent le très grand nombre de types d'incubateurs qui peuvent se présenter dans la réalité.

III-1-7-Les étapes de l'incubation :

²⁴<https://www.dreamtakeoff.com/lire/articles-22/la-difference-entre-un-incubateur-161.html>

PARTIE ANALYTIQUE

Le cycle d'incubation est composé de trois stades séquencés et intégrés : l'émergence, le prototypage et la commercialisation.

Une idée de projet ayant été retenue par le jury d'incubateur, doit franchir l'ensemble de ces stades avec succès avant d'être considérée comme étant une entreprise naissante « Start-Up ».

Les trois stades du cycle d'incubation sont donc :

Stade 1 : L'émergence (il s'agit ici de démontrer la faisabilité technique, commerciale et financière de l'idée de projet afin de passer de l'étape de l'idée de projet à l'étape projet d'entreprise en démarrage)

Au cours de ce stade, le porteur de projet franchit les premières étapes afin que son concept de nouveau produit devienne un projet d'entreprise en démarrage. Ainsi, il complète les démarches concernant la forme juridique de son entreprise, la convention d'actionnaires, la vérification de la propriété intellectuelle, la marque de commerce, la formation définitive d'une première équipe entrepreneuriale, l'identification et la désignation d'un mentor d'affaires, l'adhésion à des organismes pertinents et le réseau des contacts d'affaires.

De plus, il dresse un état de la concurrence et de la clientèle cible, il fait une première évaluation du potentiel commercial de son nouveau produit et en

ajuste le concept en fonction des résultats obtenus dans le but d'assurer une entrée réussie sur le marché et recherche de clients potentiels.

Il complète un plan de recherche & développement dans lequel sont indiquées les étapes à franchir et les ressources nécessaires pour que son projet d'un nouveau produit passe à la phase de commercialisation. Il fait une recherche des sources de financement et formule des demandes auprès des organismes concernés pour obtenir le support financier requis pour la recherche & développement de son produit.

S'appuyant sur les renseignements obtenus, il élabore le plan d'affaires de son entreprise en mettant l'emphase sur la recherche & développement et le prototypage du produit qu'il mettra en œuvre lors de la réalisation du second stade, celle du prototypage.

Stade 2 : Le prototypage (il s'agit ici de produire les premiers échantillons de votre produit et d'en tester son potentiel de marché face à vos concurrents)

Au cours de ce stade, le porteur de projet concentre ses efforts sur le développement de son produit et la place de ce dernier dans le marché en fonction de la concurrence et de la clientèle.

Ainsi, il sécurise la propriété intellectuelle, développe un prototype de laboratoire puis un prototype commercial, implante un système de gestion comptable, s'assure d'occuper une

PARTIE ANALYTIQUE

position concurrentielle avantageuse et valide le potentiel de vente positif auprès de son client potentiel et de la clientèle cible.

Il dresse le plan de gestion des opérations, incluant notamment le coût des installations physiques, des matières premières et des ressources humaines. Il complète un plan de commercialisation de son nouveau produit en tenant compte des résultats de la recherche & développement et des données disponibles sur la concurrence et la clientèle. Au terme de cette étape, le porteur de projet doit faire la preuve, autant que faire se peut, du succès commercial anticipé, de la faisabilité opérationnelle et de la rentabilité financière de son nouveau produit.

Il fait une recherche des sources de financement et formule des demandes auprès des organismes concernés pour obtenir le support financier requis pour la commercialisation de son produit. À partir de ces renseignements, il adapte

son plan d'affaires en mettant l'emphase sur la commercialisation qu'elle mettra en marche lors de la réalisation du prochain stade.

Stade 3 : La commercialisation (elle marque les premiers pas du projet d'entreprise)

Au cours de ce stade, le porteur de projet met en action son plan de commercialisation et intensifie les activités de réseautage et de représentation initiées depuis le début de son projet d'entreprise. Il précise davantage les caractéristiques de sa clientèle et choisit les canaux de distribution et de vente de son produit.

Il développe et maintient son réseau de fournisseurs et de relations d'affaires. Il s'assure de la rentabilité future de son entreprise en maintenant une veille

stratégique sur la concurrence et la clientèle. À partir de ces renseignements, il adapte son plan d'affaires en mettant l'emphase sur la croissance.

Une fois les trois stades de l'incubation complétée avec succès et après avoir obtenu des ventes significatives, l'entreprise est alors considérée comme démarrée.

À ce stade, l'entreprise n'a généralement plus besoin des services quotidiens de l'incubateur, mais ce dernier demeure néanmoins à sa disposition pour un soutien ponctuel. C'est au cours de cette étape que l'entreprise prend son véritable envol ; les ventes croissent, la création d'emplois s'intensifie, les opportunités se multiplient, le réseau d'affaires prend de l'expansion, etc.

III-1-8-: Typologies des incubateurs

- Les incubateurs peuvent être généralistes ou spécialisés dans un secteur (par exemple, l'artisanat, la production, les logiciels, les biotechnologies, etc.)
- Ils peuvent également s'adresser à des populations particulières : étudiants, minorités, accueil d'entreprises étrangères, salariés d'une entreprise existante, etc.

PARTIE ANALYTIQUE

- Ils peuvent s'adresser aux entrepreneurs avant la phase de création, après la création ou en phase de croissance (accélération).

Selon cette classification on peut distinguer 4 types d'incubateurs :

- Les incubateurs de développement économique local
- Les incubateurs issus d'institutions académiques et scientifiques
- Les incubateurs issus d'entreprises
- Les incubateurs indépendants créés par des entrepreneurs ou des investisseurs privés.

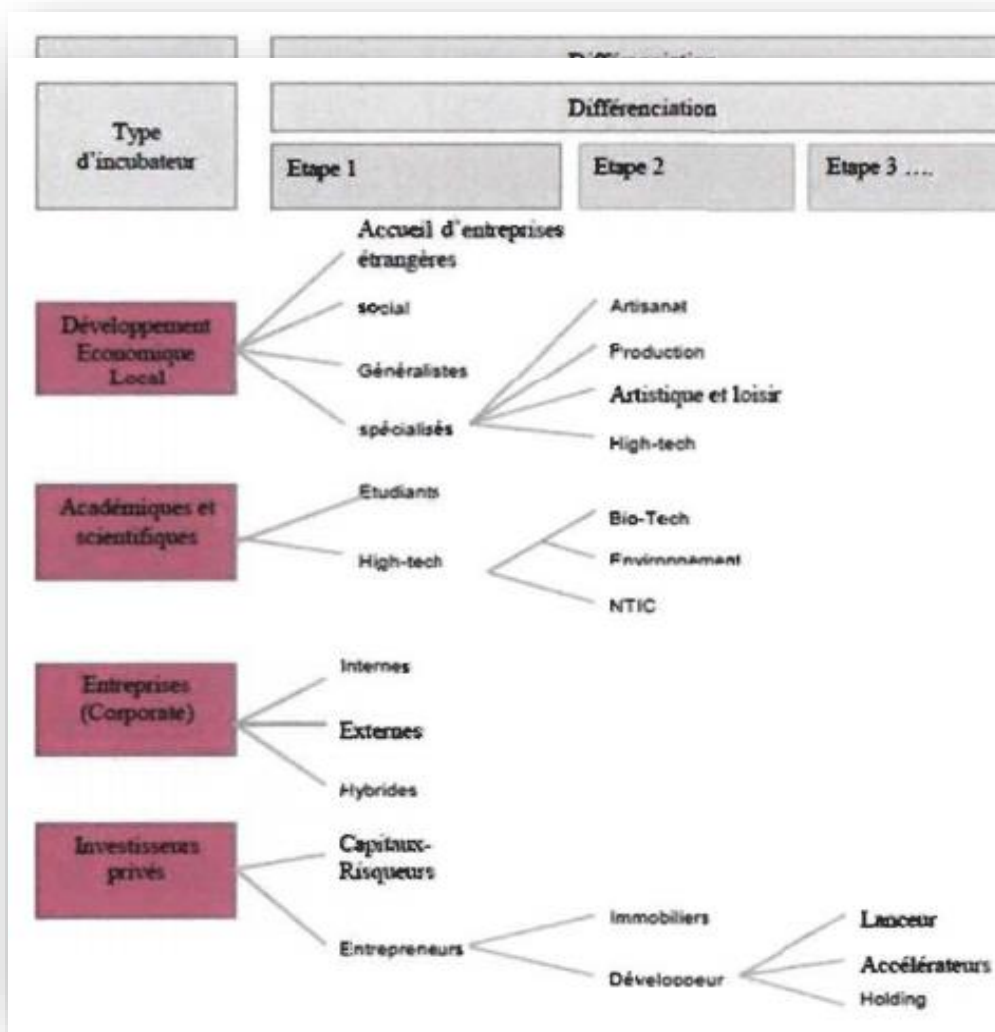


Figure III-4 : les types d'incubateur source : PDFMarcil 2013

III-1-9-Processus d'incubation :

La compréhension du processus d'incubation amène la compréhension de son fonctionnement.

Cependant, il y a deux (02) conceptions prédominantes sur le processus d'incubation :

PARTIE ANALYTIQUE

- Conception large du processus d'incubation : Incorpore ; phase de pré incubation, une autre phase d'incubation ainsi qu'une dernière phase de post incubation.

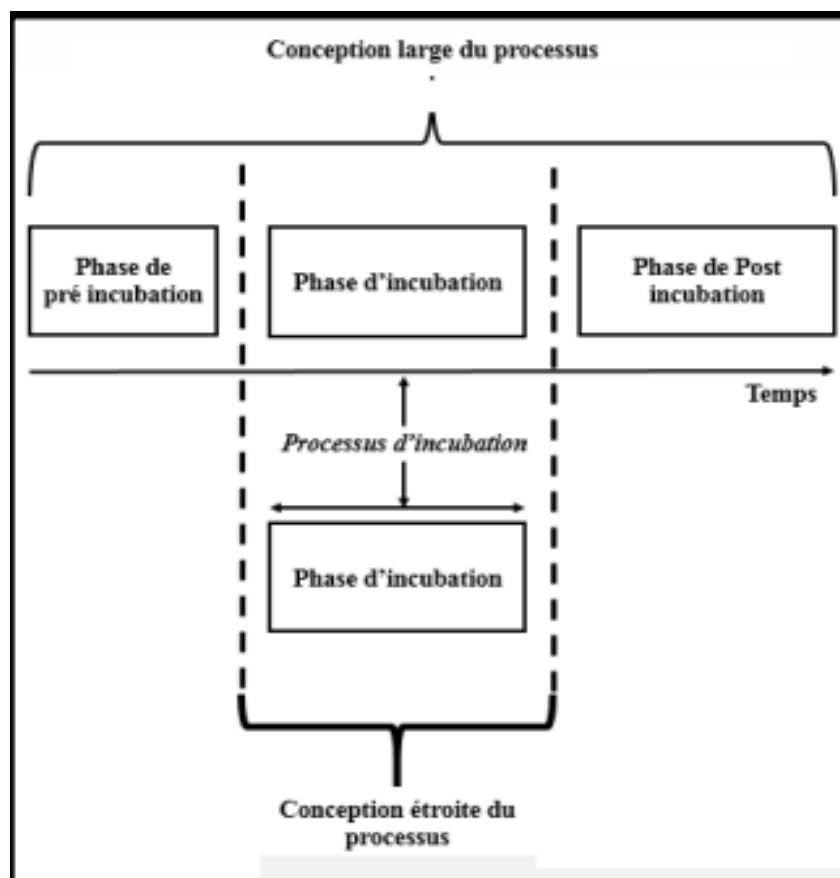


Figure : processus d'incubation /source : Maril 2013

- Conception étroite du processus Elle concerne uniquement la phase d'incubation. Nous focalisons notre recherche sur la conception large du processus d'incubation, tout aussi bien que nous nous sommes focalisés sur les incubateurs d'entreprise, lesquels s'occupent de toutes les phases de l'incubation. Ainsi donc le modèle du processus d'incubation qui paraît pouvoir répondre à notre étude est le suivant

PARTIE ANALYTIQUE

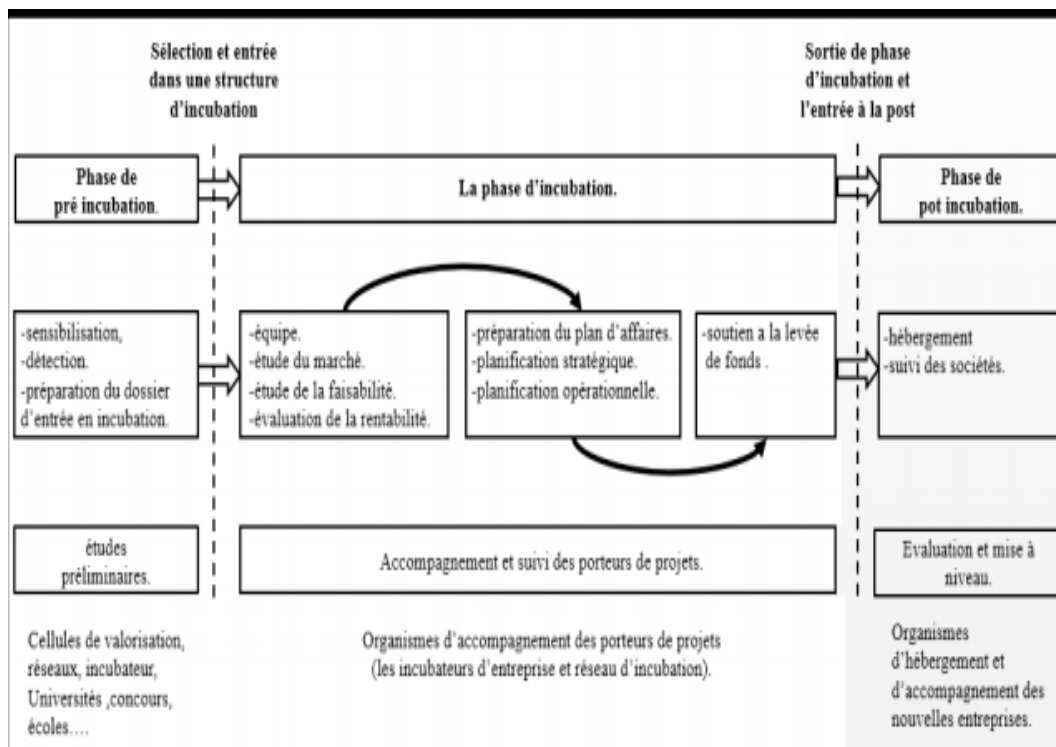


Figure :conception étroite du processus d'incubation

source : Maril 2013

Conclusion :

L'incubateur permet au porteur de projet de création d'une entreprise innovante de préciser son idée, d'évaluer la pertinence de son projet, de catalyser ses ressources propres. Le processus de sélection des projets retenus pour incubation est porteur de légitimité, en raison de la participation des multiples acteurs de l'innovation dans le comité de sélection du projet, qu'il s'agisse de scientifiques, de gestionnaires, d'industriels ou d'acteurs du monde du capital risque. L'incubateur apporte des ressources relationnelles sous la forme d'accès aux réseaux des acteurs de l'innovation. Il ajoute de la valeur en étant l'intermédiaire entre les différents réseaux ou en construisant des ponts entre les trous structurels des acteurs de l'innovation.

PARTIE ANALYTIQUE

III-2- Exemples de référence :

Exemple 01 : New Orleans Biocenter Innovation

1) Présentation du projet

Il sert d'incubateur pour les startups de biotechnologie **dédié aux jeunes entreprises innovantes. L'accélérateur d'innovation détecte, fait émerger et accompagne les créateurs d'entreprises qui vont créer les emplois de demain.**

Le centre de bio-innovation de la Nouvelle-Orléans (NOBIC) est une structure de quatre étages, 64 000 pieds carrés adjacente au quartier Français historique Nouvelle-Orléans, campus universitaires du centre-ville et le quartier Tremé. Construit sur une friche industrielle, cette installation de recherche de LEED-Or est conçue comme « acupuncture urbaine », un projet modeste qui a contribué à déclencher la revitalisation d'un quartier.



Figure III-8 :vue sur bio centre innovation NOBIC/Source : <http://www.aiatopten.org/node/447>



Figure III-9 : situation de bio centre innovation /Source : <http://www.aiatopten.org/node/447>

PARTIE ANALYTIQUE

2) La conceptualisation du projet :

La Nouvelle-Orléans a souffert d'une diminution de la population depuis plusieurs décennies et cela est dû aux chercheurs ayant à vendre ou déplacer leurs entreprises de biotechnologie ainsi que les emplois qui leur sont associés hors de la ville en raison du manque d'installations de soutien. Le but était de concevoir une construction qui va aider les idées conçues localement pour devenir des industries et emplois locaux qui déclencheront la revitalisation du quartier, une structure moderne qui facilitera la prospérité de l'esprit d'entreprise dans une nouvelle créer un laboratoire à faible énergie dans climat chaud et humide, une construction non seulement fonctionnelle mais aussi belle, moderne et élégante qui se distingue de son environnement.

3) Plans, espaces et fonctionnement

Le projet se développe en quatre(04) niveaux le RDC se compose d'une salle de conférence pour plus de 100 personnes, une cafeteria, l'administration, salle technique pour le bon fonctionnement du building ainsi une cour-jardin.

Fiche technique du projet :

Nom du projet : New OrLéans Bio Center Innovation.

Location: 1441 Canal Street, New Orleans Louisiana 70112, United States.

Maître d'œuvre: coentreprise Eskew+Dumez+Ripple.

Travaux achevés : aout, 2011.

Contexte du projet : urbain, friche industrielle.

Type de projet : incubateur.

Surface du projet : 5945 m².

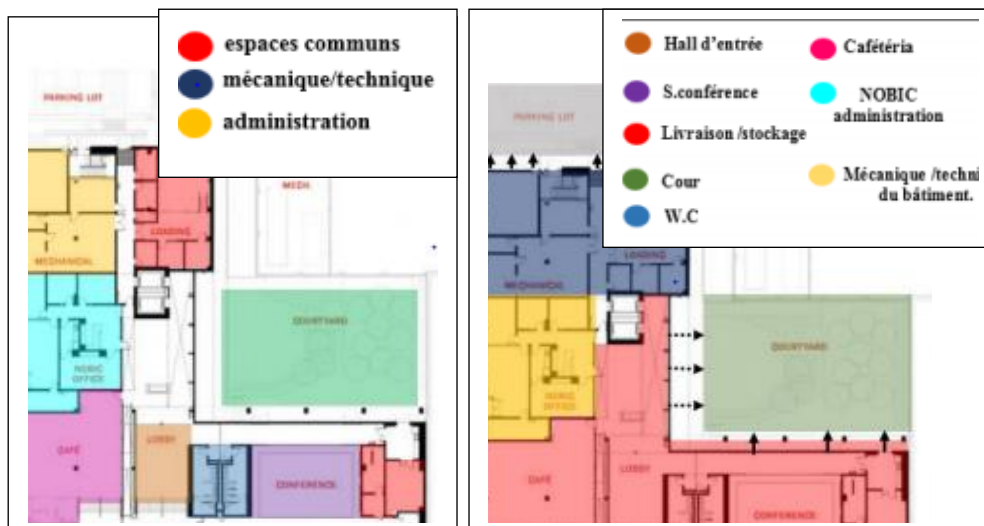


Figure III-10: plan de RDC de bio centre innovation/Source: <http://www.aiatopen.org/node/447>

PARTIE ANALYTIQUE

le plane est divisé en trois (03) entités les espace commun qui sont en relation avec la cour, espaces technique et mécanique en relation avec le parking et l'administration qui vient articuler entres eux.



Figure III-11 : vue sur la cour jardin
Source :<http://www.aiatopten.org/node/447>



Figure III-12: vue sur la salle de conférence
Source :<http://www.aiatopten.org/node/447>

Dans le premier étage on trouve les espace de travail qui sont repartis en : une série de laboratoires bien équipés ,deux (02) salles de conférence ,des bureaux, Ainsi que des espace flexibles qu'on aménage selon le besoin soit en laboratoire soit en bureaux sans oublier les espaces commun qui sont une terrasse couverte qui donne sur le canal Streets et un coin détente avec vue sur la cour paysagère .



Figure III-13 : vue sur l'aboratoire
Source :<http://www.aiatopten.org/node/447>



Figure III-14:vue sur le coin détente
Source :<http://www.aiatopten.org/node/447>

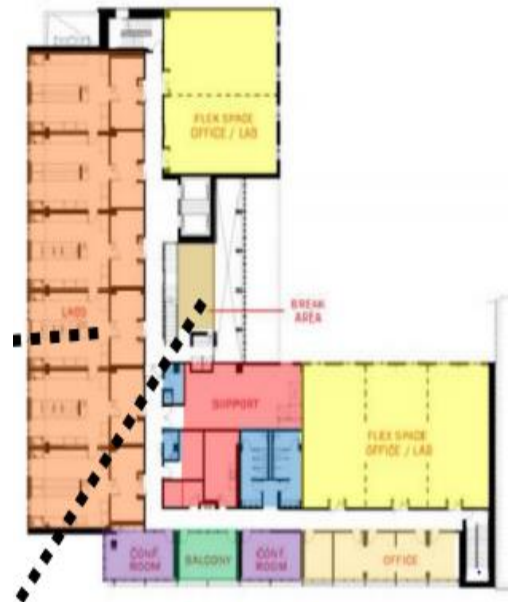


Figure III-15: vue en plan

PARTIE ANALYTIQUE

Le système de revêtement extérieur garantit l'utilisation minimale des matériaux tout en assurant une durabilité avec une faible maintenance, en utilisant un système hybride d'un panneau de mur préfabriqué « slender Wall » en béton léger stabilisé par un cadre en acier de faible épaisseur. Une grande partie du béton est composé de matériaux recyclés. On y trouve aussi l'utilisation du verre recyclé dans différentes parties du projet à savoir le mur en verre du hall d'entrée qui est une œuvre artisanal.



Figure III-16 : photo de cour paysagère/Source : <http://www.aiatopen.org/node/447>



Figure III-17: vue sur le mur de hall d'entrée
Source : <http://www.aiatopen.org/node/447>

Exemple 02 : BIOPOLE Bio Tech Business Incubateur

Fiche techniques du projet :

Nom du projet : BIOPOLE Bio Tech Business Incubateur

Programme : Incubateur d'entreprise hébergeant des activités Biotechnologiques comprenant des laboratoires et des bureaux privés avec des laboratoires, des salles logistiques et un secteur tertiaire commun

Architecte : Anne-Françoise Jumeau, Emmanuelle Marin, David Trotin /PERIPHERIQUES

ARCHITECTES

Lieu : Renne, France

Année : 2014

Surface : 2730m²

Type : construction moderne



Figure III-18 : Situation de Biopole biotech
Source: google.earth

PARTIE ANALYTIQUE

Contexte du projet et objectifs d'implantation :

L'implantation urbaine ainsi que l'expression architecturale du projet consiste en un grand quadrilatère autour d'un atrium-patio.

Le besoin ambivalent de créer un programme préservant, la confidentialité des entreprises et en même temps procurant une bonne isolation des

façades conduit à une sorte d'architecture «fortifiée» qui est tout le contraire de l'espace de travail convivial.






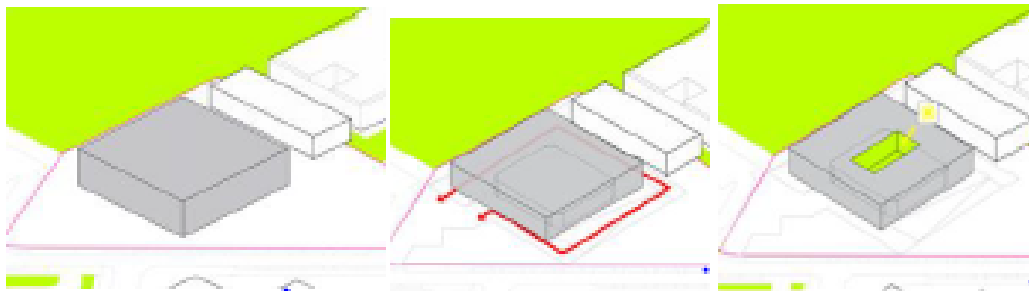
 Accès mécanique  Entrée du bâtiment  Aspect fortifié du bâtiment

Figure III-19 : Contexte biopole biotech Source : Arch Daily

-Démarche conceptuelle du projet :

Le bâtiment propose une organisation autour d'un atrium partiellement planté situé au premier étage. Cet espace serait à la fois un accès, un espace de détente et une ouverture à la réception.

Un grand escalier partiellement planté le relie au plan du RDC et au parking. Ce patio est l'espace de référence de notre projet. A l'extérieur, la façade est recouverte d'une enveloppe architecturale de protection et de filtrage.

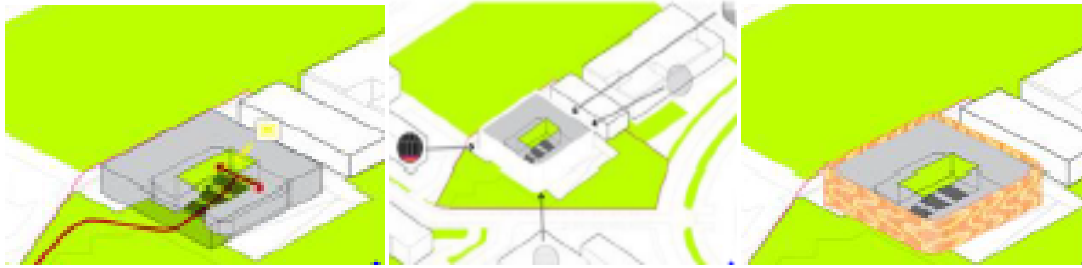


Etape 01 :
Disposition du bloc
carré sur l'assiette

Etape 02 : Recul au
niveau du RDC et
création d'un parking

Etape 3 :
Implantation de
l'atrium

PARTIE ANALYTIQUE



Etape 4 : Organisation des espaces autour de

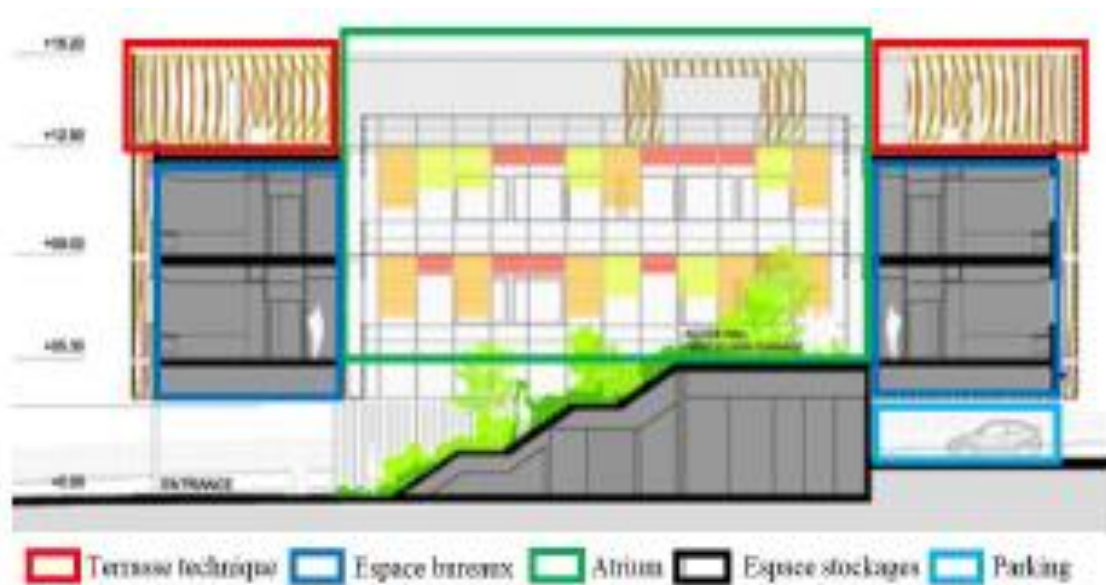
Etape 5 : Placement des montants verticaux

Etape 6 : superposition de l'ossature en bois

Figure III-20 Démarche conceptuelle du BIOPLE biotech business incubateur. Source Archdaily.com

-Analyse fonctionnelle

Le Biopôle se compose de deux niveaux nobles et d'une terrasse technique en retrait, organisée autour du paysage central atrium.



PARTIE ANALYTIQUE

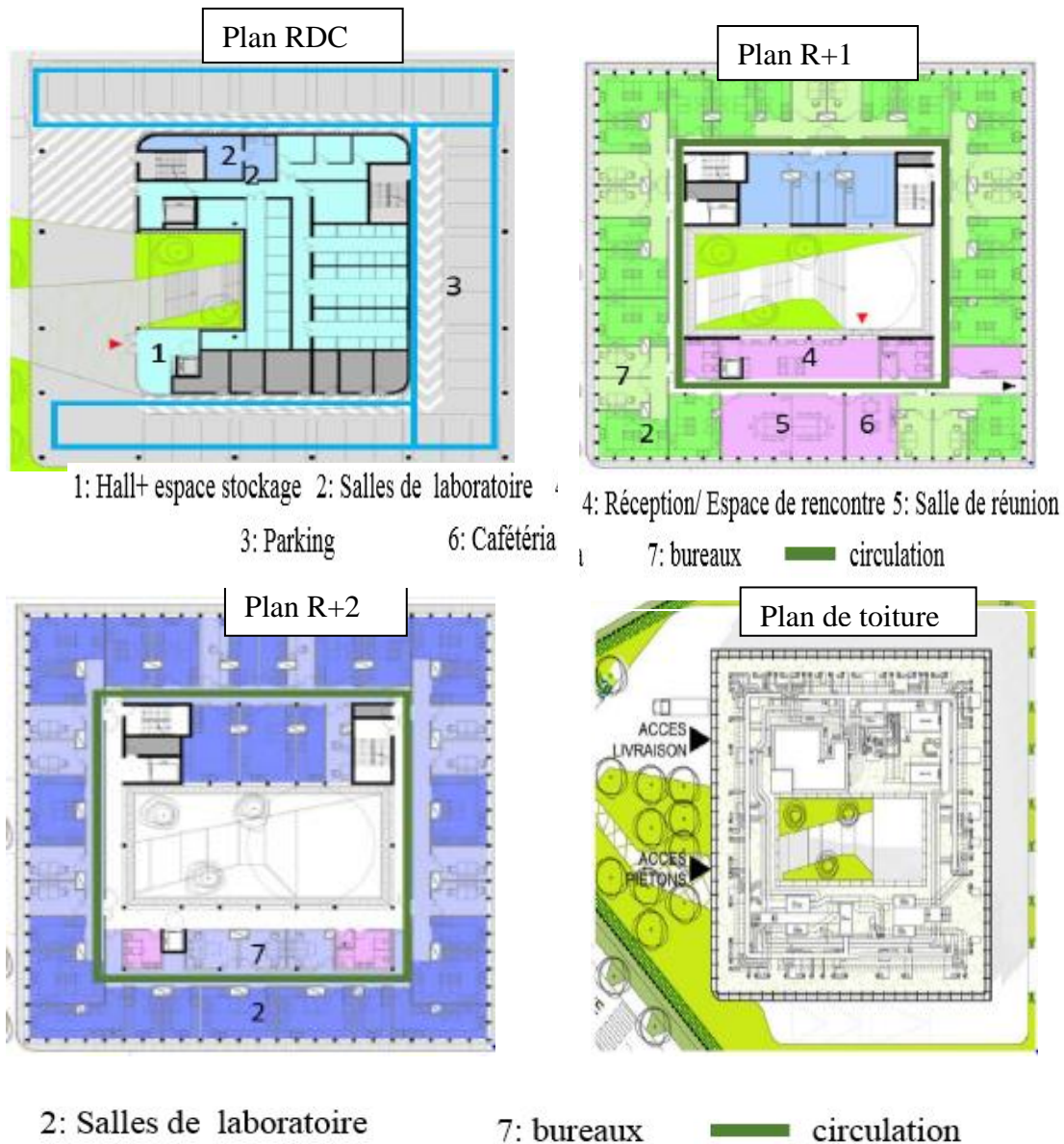


Figure III-22 Analyse fonctionnelle plan R+2 et plan de toiture. Source : Arch Daily.

L'aménagement intérieur qu'ils proposent est totalement flexible et rationnel. Le bâtiment est basé sur un cadre de 1m55 cette trame tridimensionnelle détermine l'implantation des structures, le dessin des façades, le cloisonnement...

Le projet se doit d'être parfaitement rationnel. Allié cette trame, le plan parfaitement carré, est régi selon une disposition annuaire. Cette organisation permet une flexibilité totale de l'aménagement intérieur au service de ces jeunes entreprises en phase de création.

PARTIE ANALYTIQUE

Conclusion :

Après l'analyse effectuée on a remarqué que L'incubateur est un lieu de recherche de formations et d'affaires mais aussi pour être un lieu de vie permettant au locataires d'avoir un espace d'échange permettant de créer une ambiance entre chercheur chefs de projet et porteurs de projet. Les exemples disposent d'un espace centrale de convivialité « atrium » favorisant les échanges et le partage des idées entre les porteurs de projet.

Les espaces communs sont généralement implantés au niveau du Rez-de-chaussée, tandis que les espaces privés sont implanté dans les niveaux supérieurs. Présence des espaces flexibles qui permet une fluidité dans l'aménagement des espaces intérieurs.

Partie analytique

Introduction

« L'architecture est un art qui doit être contaminée par la vie. On doit d'abord chercher les empreintes d'un lieu, définir les contraintes qui stimulent la création, assurer une continuité entre l'ancien et le nouveau, il ne s'agit pas de faire le bâtiment qui manque, mais de défendre l'identité de lieu » Renzo Piano

Il est primordial de faire une lecture sur le cadre urbain dans lequel le projet architectural doit s'inscrire, cette lecture constituera un soubassement pour tout processus conceptuel, de ce fait l'architecte a pour mission de cerner et de comprendre le périmètre dans lequel il intervient : son histoire ; sa gestation, sa naissance et les facteurs qui ont présidé à sa croissance de ses différents contextes à savoir : le contexte global le contexte intermédiaire et enfin le contexte réduit.

Ce présent chapitre abordera trois parties : la première consistera en la lecture et analyse à l'échelle de la ville d'Alger avec une lecture des données territoriales afin de permettre de se repérer dans l'espace géographique.

Ensuite La deuxième partie sera portée sur l'analyse du contexte intermédiaire qui est le quartier d'El Hamma qui nous permettra d'acquérir des connaissances sur les étapes de formation et de transformation des différentes composantes de ce dernier.

CHAPITRE I :
Etat de fait et diagnostic

1 / Identification d'état des lieux

Introduction

«... observant le site et étudiant son histoire avant de projeter, est notre chance; car dans sa genèse, sa structure formelle et ses significations nous nous trouvons les stimulants les plus puissants et la matière la plus enrichissante pour le projet de l'avenir: traces géométrique, vestiges, fragment de la nature... »²⁵

I.1.Etude du contexte globale

I.1.1.présentation générale de la ville d'Alger :

Alger ville maritime du nord de l'Algérie, la capitale politique, administrative et économique de l'Algérie, elle est située au bord de la Méditerranée. Occupe un site stratégique et exceptionnel chargée de valeurs culturelles et témoignage d'un passé prestigieux.

Alger s'étend le long de la baie avec un linéaire côtier de 97.5Km, elle est considérée comme le point central de la bande côtière Algérienne.

I.1.1.1.Choix de la ville d'Alger

Le choix s'est porté sur la capitale de l'Algérie est se justifie par : sa position stratégique comme fenêtre sur l'Afrique et l'Europe qui lui confère un statut de capitale exerçant un rayonnement économique, politique et culturel sur tout le pays ; Son héritage historique, culturel ainsi que son statut de pôle de centralité et son orientation que lui ont conféré les nouvelles politiques d'aménagement.

C'est dans le sens de créer une réflexion de ses valeurs que les orientations urbaines et les futures perspectives ambitieuses qui s'inscrivent dans le Plan Stratégique de la Wilaya d'Alger à l'horizon 2030 ont prévu un aménagement de la baie d'Alger sous forme d'un collier à VI perles

I.1.1.2.Situation et limites

a) A l'échelle national

La ville d'Alger se situe au nord de l'Algérie, chef-lieu de la wilaya. Elle occupe une place privilégiée dans la moitié ouest du bassin méditerranéen, elle constitue la porte la plus directe qui relie l'Europe du sud et l'Afrique.

²⁵P.V MIESS : De la forme au lieu.

PARTIE ANALYTIQUE



-Figure. I-1 carte d'Alger

Source : <http://www.cardealgerie.com/carte-algerie->

b) A l'échelle régionale

La wilaya d'Alger occupe une superficie de 1190 km², située au bord de méditerranée, elle s'étend sur plus de 809 Km². Limitée au nord par la mer méditerranée, à l'est par la wilaya de Boumerdes, au sud par la wilaya de Blida et à l'ouest par la wilaya de Tipaza.²⁶



-Figure. I-2 carte d'Alger Source : <http://www.cardealgerie.com/carte-algerie->

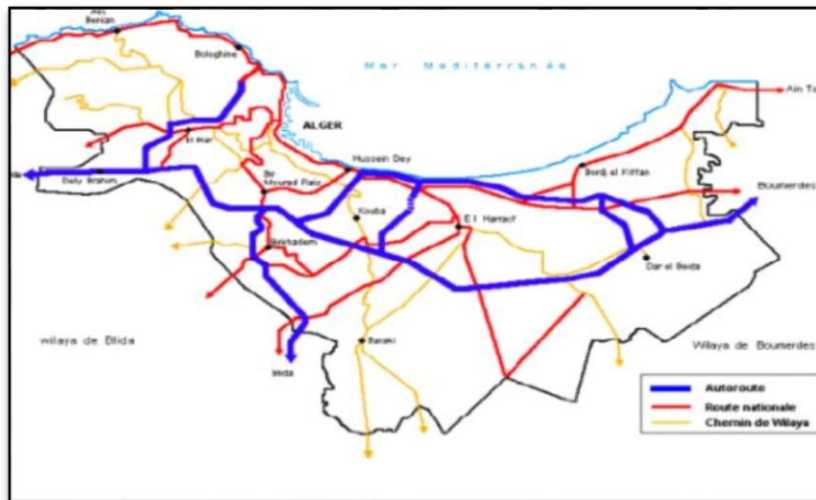
I.1.1.3. Accessibilité

La ville d'Alger est accessible par diverses voies parmi lesquelles :

Voies maritimes (port) ; Voies aériennes (l'aéroport H- Boumediene) ; Voies ferrées et les réseaux routiers (RN n°8 et la RN n°24 en provenance du sud et du sud-est, RN n°8, RN n°38, RN n°36 en provenance du sud ouest et de l'ouest et RN n°51, RN n°41 en provenance du nord et du nord-ouest)

²⁶<http://www.wilaya-alger.dz/fr/presentation-de-la-wilaya/>

PARTIE ANALYTIQUE



-Figure I-3 cartes de réseau routier de la wilaya d'Alger
Source : (<http://www.mtp.gov.dz/fr/permalink/4472.html>)

I.1.1.4. La topographie

La topographie de la côte algéroise est caractérisée par la succession à partir du rivage actuel et jusqu'à une altitude de plus de 300 mètres, d'une série de gradins, disposés les uns au-dessus des autres.²⁷



-Figure I-4 : relief de la cote algéroise Source : <https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger->

I.1.1.6. Climatologie :

Le climat :

La zone d'étude est sous l'influence du climat méditerranéen, la saison froide est humide et soumise à un temps variable et que la saison chaude est sèche et soumise à un temps peu variable.

Les vents :

²⁷<https://fr.wikipedia.org/wiki/Alger>

PARTIE ANALYTIQUE

En été les vents dominant sont sur la direction Nord– Est, l’humidité relative maximale peut atteindre les 91.2%. En hiver les vents changent de direction et arrivent du Sud –Ouest, l’humidité relative maximale peut atteindre les 93.5%

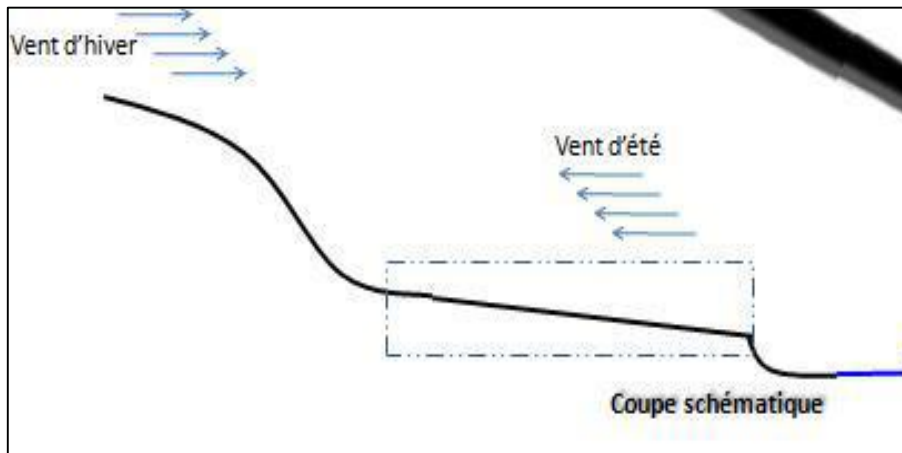


Fig.I-5: les vents dominants sur El Hamma
Source : Google earth traité par auteurs

La pluviométrie :

Les mois les plus pluvieux sont : novembre, décembre, et janvier, avec une précipitation moyenne de 737mm, et beaucoup moins en été où les mois sont plus chauds

I.1.1.5. Lecture diachronique :

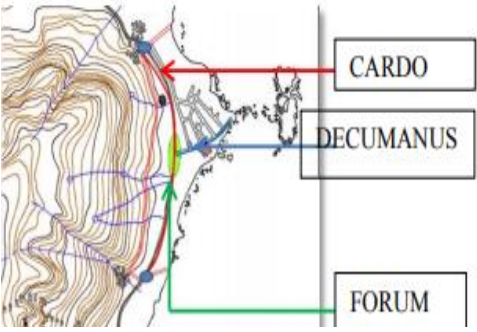
-Période phénicienne III siècle AV JC

Carte	Faits historiques	Faits urbains
<p>Figure I.6 : carte d’Alger III siècle avant JC, Source : Tabti N. et Ghoul K., La mer comme alternative de reconquête de l’espace Identitaire du quartier de la marine, 2015/2016</p>	<p>Dès la plus haute antiquité le nord-africain notamment Alger fut le berceau d’une civilisation berbère. Les Phéniciens qui dans leurs efforts d’étendre leur réseau commercial fondèrent des comptoirs commerciaux.</p>	<p>-L’implantation sous le nom ICOSIM. -création de comptoir commercial, et de marchandises, construction des maisons - Mise en œuvre de voies sur lesquelles les autochtones négociaient avec les phéniciens (deux voies naturelles (cours d’eau), actuelle</p>

PARTIE ANALYTIQUE

		rue de la casbah et la rue Riah Rabah en prolongeant avec la rue de la marine).
--	--	---

- Période numido-romaine III-V siècle

Carte	Faits historiques	Faits urbains
 <p>Figure I.7: carte d'Alger III-V siècle Source : Tabti N. et Ghoul K., La mer comme alternative de reconquête de l'espace Identitaire du quartier de la marine, 2015/2016</p>	<p>-Conquêtes romaines sur Carthage, le territoire ICOSM devient possession romaine, appelée IKOSIUM.</p>	<p>-Premier tracé urbain structure la ville suivant deux axes CARDO (nord-sud) et DECUMANUS (est-ouest). -L'intersection des 02 axes matérialisés par le forum (place de martyrs actuellement). La ville s'organisait en deux parties, une à caractère commercial (Partie basse) et l'autre à caractère résidentiel (Partie Lhaute).</p>

- Période berbéro-musulmane VII-XVI siècle

Carte	Faits historiques	Faits urbains
-------	-------------------	---------------

PARTIE ANALYTIQUE

	<p>-invasions musulmanes qui avaient causé la disparition d'ICOSIUM</p> <p>-renaissance relative avec la fondation d'el djazair IBEN MAZGHNA par le prince BOULOUGHIN E IBN ZIR au milieu de dixième siècle.</p>	<p>-Occupation des endroits en hauteur entouré par un rempart.</p> <p>-Création des voies parallèles et perpendiculaires aux axes romains. Création des deux portes Bab el djazira et Bab El Bhars</p> <p>La ville s'organisait en deux parties résidentielle du cote haute, espace public dans la partie basse</p>
<p>Figure I.8:carte d'Alger VII-XVI siècle, Source : Tabti N. et Ghoul K., La mer comme alternative de reconquête de l'espace Identitaire du quartier de la marine, 2015/2016 +traitement d'auteurs</p>		

-Période Ottoman XVI-1830 :

<u>Carte</u>	Faits historiques	Faits urbains
<p>Figure I.9 : carte d'Alger XVI-1830 ; Source : Tabti N. et Goule K., La mer comme alternative de reconquête de l'espace Identitaire du quartier de la marine, 2015/2016</p>	<p>L'avènement des Ottomans et leur règne sur Alger.</p>	<p>-Ville de forme triangulaire délimitée par des remparts ponctués par les 05 portes.</p> <p>-mise en place des premières infrastructures</p> <p>-la première construction par Khayr Eddine de la jetée qui relie les îlots.</p> <p>-La ville s'organisait en deux parties: Partie basse à caractère administratif économique et religieux, Partie haute caractère civil et résidentiel.</p>

PARTIE ANALYTIQUE

-Période coloniale:

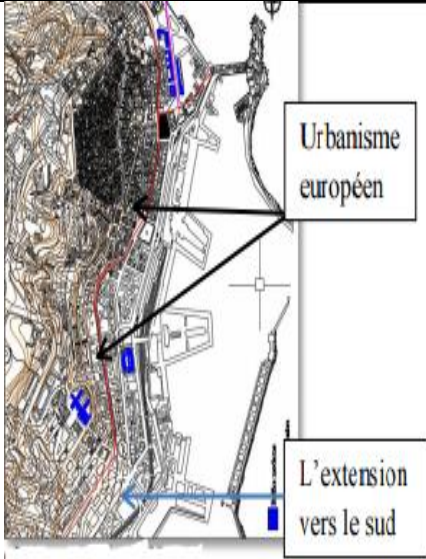
<u>Carte</u>	Faits historiques	Faits urbains
 <p>Urbanisme européen</p> <p>L'extension vers le sud</p>	<p><u>1830-1846 :</u> -L'arrivée et l'installation des forces militaires française à Alger en 1830.</p> <p><u>1846-1880 :</u> -La volonté des français de manifester leurs forces militaires sur le port d'Alger - élargir le port afin qu'il puisse contenir les gros navires de marchandise qui fournissent la France</p> <p><u>1880-1962 :</u> -Essor économique -déclaration de la guerre de libération 1945</p>	<p>-importante destruction qui marque l'introduction d'un urbanisme européen (basse casbah).</p> <p>-la ville subit une croissance linéaire le long du front de mer (création du quartier d'Isly).</p> <p>-l'extension de la ville vers le sud et la création de nouvelle infrastructure portuaire -L'avènement du mouvement moderne et le passage de l'ilot à la barre. -construction des habitats collectifs (HLM) en 1936.</p>

Figure I.10 : carte d'Alger 1830-1962
Source : Tabti N. et Ghoul K., La mer comme alternative de reconquête de l'espace Identitaire du quartier de la marine, 2015/2016

-Période post coloniale 1962 à nos jours :

<u>Carte</u>	Faits historiques	Faits urbains
--------------	-------------------	---------------

PARTIE ANALYTIQUE



Figure I. 11 : carte d'Alger actuelle source : Googleearth

Independence
du pays

-La ville d'Alger a connue plusieurs extensions urbaines à la périphérie avec une multitude d'instruments urbanistiques qui ont été mis en place dans le but de remédier à la situation après la guerre
-LE COMEDOR 1968
-LE POG 1975 -Le plan d'urbanisme directeur (PUD) -Le PDAU

I-2-Etude du contexte intermédiaire :

I.2.1.Présentation générale du quartier :

Avec l'extension de la ville d'Alger vers l'Est, El Hamma occupe une place importante dans la carte urbaine de la ville d'Alger, avec sa position stratégique sur la bonde littorale en se positionnant en plein centre de la baie d'Alger et sa situation au cœur de l'agglomération algéroise. , il se trouve dans la circonscription administrative d'Hussein dey, inséré entre le jardin d'Essai à l'Est et la place du 1er Mai à l'Ouest. Il couvre une superficie de 216 ha, présentant une imbrication très forte entre les petites activités très nombreuses et en plus constituant des éléments de repère intéressants. Il se distingue par son statut de pole de centralité et son orientation en tant que zone d'affaire et de prestige.

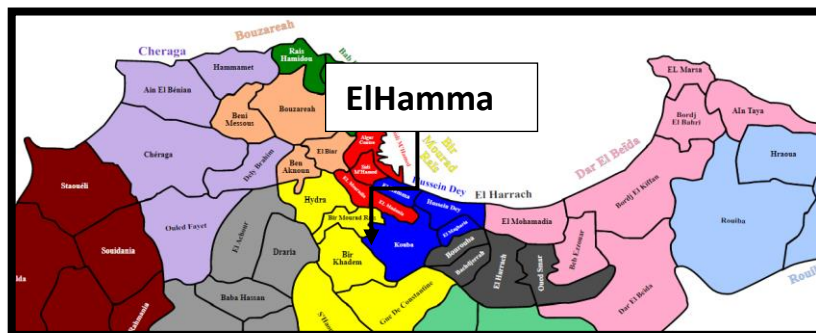


Figure I.12:les communes d'Alger
source : <https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Communes>

PARTIE ANALYTIQUE

I.2.1.1.Situation du quartier

A l'échelle de la ville :

Le quartier se situe dans la commune de Mohammed Belouizdad au nord-est de la capitale Alger, il est à 15 km de la casbah et 5km de l'aéroport, il occupe une place stratégique de la ville limité par :

- (1) sidi M'Hamed de l'est
- (2) Hussein dey de l'ouest
- (3) Kouba
- (4) el Madania du sud
- (5) la mer méditerranée du nord

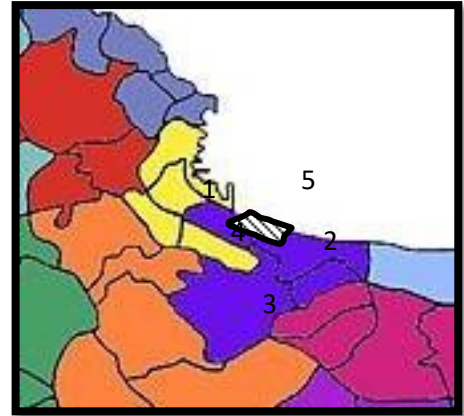


Figure I.13:les limites du quartier el Hamma source : auteurs.

A l'échelle du quartier :

ElHamma est limité par :





-  Le jardin d'essai à l'est
-  Place de 1er mai à l'ouest
-  Le port au nord
-  Les hauteurs el Mdanian au sud

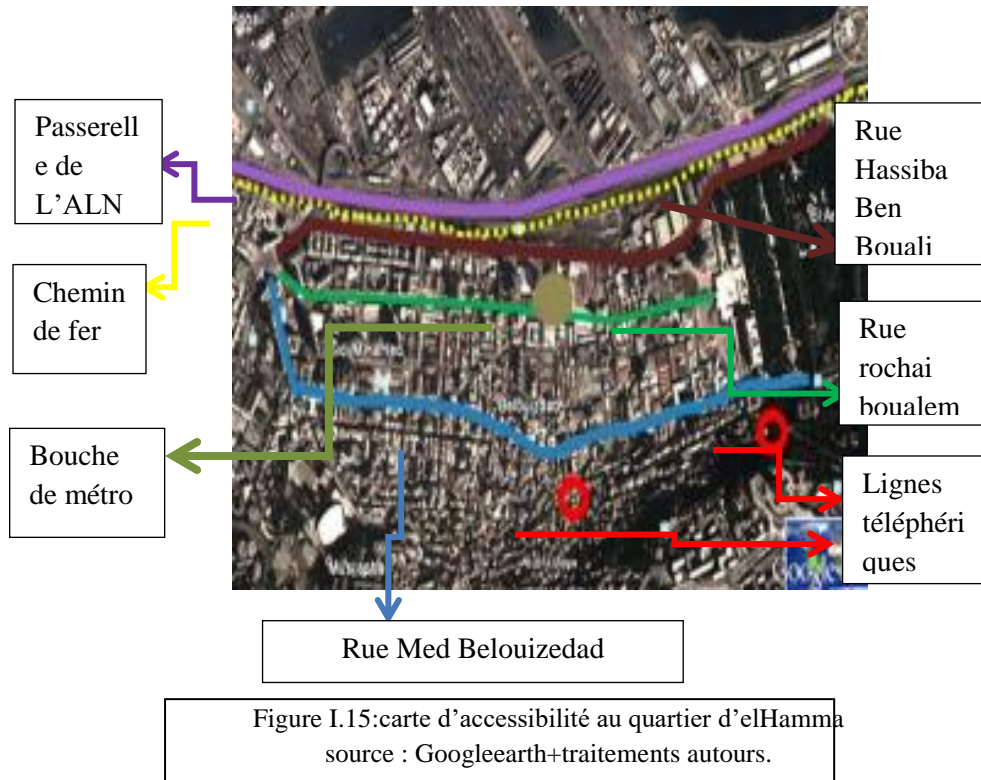


Figure I.14:les limites du quartier el Hamma source : Googleearth.

I.2.1.2Accessibilité :

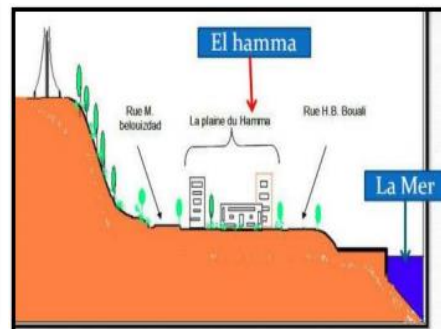
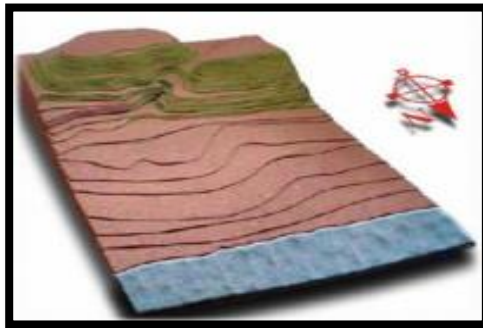
La zone d'ELHamma est l'une des zones les mieux desservies, elle bénéficie d'une bonne accessibilité grâce aux différents modes de transport notamment la Ligne du métro, la voie ferrée et les Stations téléphérique.

PARTIE ANALYTIQUE



I.2.1.3. La topographie

Le quartier est relativement plat, Situé au contrebas de l'Aquiba plongeant dans la mer allant d'un niveau zéro jusqu'à la courbe 20m avec une faible pente de 3%.²⁸



-Figure I-15: maquette de quartier el-Hamma Figure I. 16 : coupe sur quartier el- Hamma

Source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive 2015/2016-

Constat :

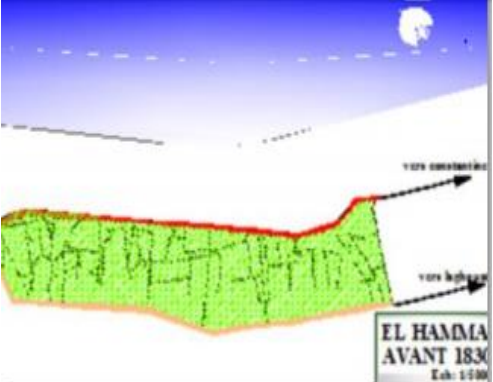
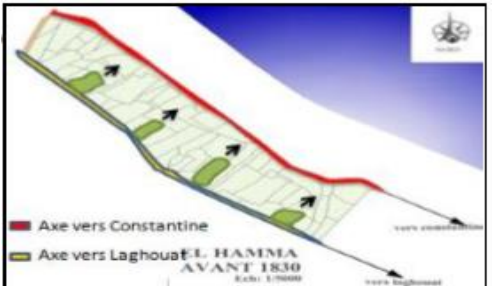
Le quartier est contenue entre deux éléments naturels: la mer Méditerranée d'un côté et les hauteurs du mont L'Aquila d'un autre. Une relation particulière est mise en place donnant un ensemble harmonieux. Ceci lui confère une forme d'un amphithéâtre panoramique surplombant la baie d'Alger.

²⁸M elle Bouzbanem Sabrina, M elle Mansouri Sylia ; le thème : ELHamma : D'un quartier stigmatisé à un Centre métropolitain attractif ; université Mouloud Mammeri T.O ; 2015/2016

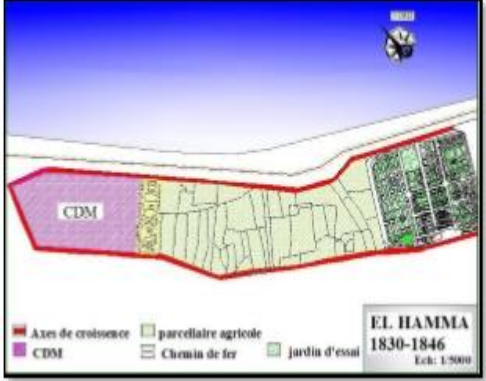
PARTIE ANALYTIQUE

I.2.1.4-Lecture diachronique:

- La période précoloniale (avant 1830)

Carte	Faits urbains
 <p>Figure I.17: carte ELHamma avant 1830</p>  <p>-Figure I.18: carte ELHamma avant 1830 source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou ,2016-2017</p>	<p>Faits urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> -El Hamma était à la périphérie du centre historique d'Alger (la Casbah) Le quartier du Hamma était délimité par deux axes : <ul style="list-style-type: none"> l'axe de Constantine (actuel rue Hassiba Ben Bouali) et l'axe de Laghouat (l'actuel Mohamed Belouizdad). -Le site du Hamma était à caractère agricole, Les parcelles étaient rectilignes et de formes régulières, elles étaient perpendiculaires à l'aqueduc qui traversait le Hamma dont on note l'existence de quelques bâtisses appartenant à des riches habitants de la casbah.

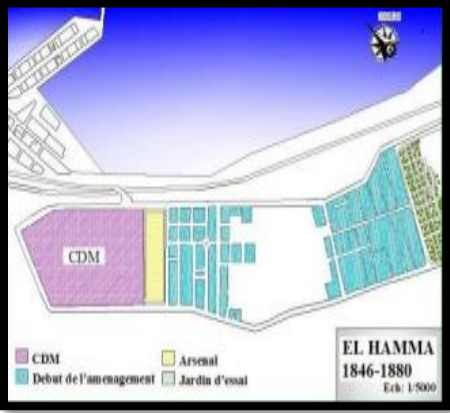
-La période coloniale (1830-1846)

Carte	Faits urbains
 <p>-Figure I-19 : carte ELHamma 1830-</p>	<p>Faits urbains</p> <ul style="list-style-type: none"> - renforcement de la vocation agricole avec l'aménagement de la première partie du jardin d'essai en 1832 -Implantation d'une structure militaire (arsenal)

PARTIE ANALYTIQUE

<p>1846source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tiziouzo ,2016-2017.</p>	<p>sur l'ancienne batterie en 1846 accompagné d'un champ de manœuvre (lieu d'entraînement des soldats) -l'avènement de chemin de fer.</p>
---	---

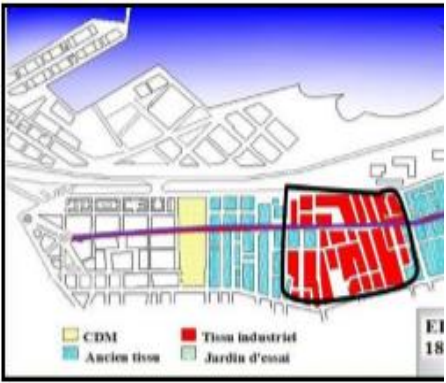
-La période coloniale (1846-1880)

Carte	Faits urbains
<div style="text-align: center;">  <p style="text-align: center;">- Figure I-20 : carte ELHamma 1846-1880source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou ,2016-2017</p> </div>	<p>-Le début d'aménagement du port L'affirmation d'ElHamma en tant que zone à caractère industriel; avec la création de l'arrière port</p> <p>-Ce début d'urbanisation s'est effectué aux abords du jardin d'essais et de l'arsenal.</p>

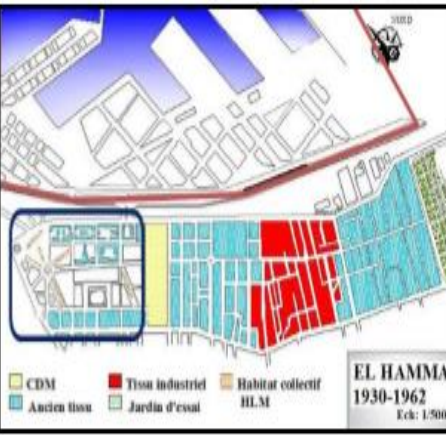
-La période coloniale (1880-1930)

Carte	Faits urbains
-------	---------------

PARTIE ANALYTIQUE

 <p>-Figure I-21 : carte ELHamma 1880-1930- source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou ,2016-2017-</p>	<p>-Extension du port ; -Urbanisation totale d'elHamma entre l'arsenal et le jardin d'essai par la création d'un groupement de logement de logement sociaux (HBM EN 1928) -la formation d'un axe central, « rue Thiers » En 1884.</p>
---	---

-La période coloniale (1930-1962)

Carte	Faits urbains
 <p>-Figure I-22 : carte d'el hamma1930- 1962source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tiziouzo ,2016-2017.</p>	<p>-Extension définitive du port ce qui engendra une rupture avec l'arrière Port (le Quartier). -Apparition des plans en damier, les espaces extérieurs libres, les espaces verts ...et Le passage de l'ilot à la barre avec la construction des HLM en 1948au CDM afin de répondre aux préoccupations hygiénistes.</p>

Synthèse :

Durant la période coloniale, on assiste à l'amélioration de la structure urbaine (chemin de fer, restructuration des deux route Hassiba Ben Bouali et Mohammed Belouizdad, création d'un axe central, extension du port), ce qui a permis le début d'une politique de passage de la périphérie au centre.

PARTIE ANALYTIQUE

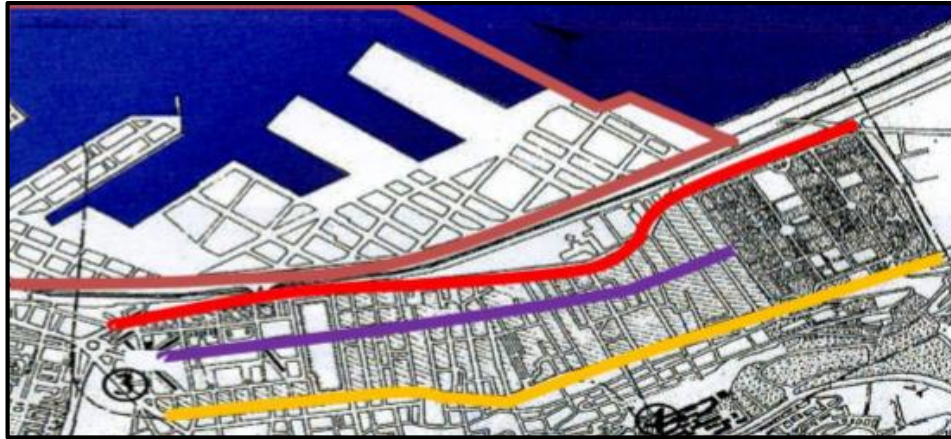


Figure I-23 :carte de synthèse historique d'ELHAMMA -
source :autours

-El Hamma: 1962-1985

Carte	Faits urbains
<p style="font-size: small; margin-top: 5px;">-Figure I.24 : carte d'el Hamma 1962-1985source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tiziouzo ,2016-2017.-</p>	<p>-Début de la rénovation du quartier d'El Hamma avec l'établissement d'un plan d'urbanisme par le CNERU dans le but de transformer le HAMMA et HUSSEIN DEY en un centre Politico-administratif de la capitale. 2ème pole du Grand Projet Urbain.</p>

-El Hamma après 1985 à nos jours:

Carte	Faits urbains
	<p>-Réalisation des projets a grande envergures, ce qui a amélioré le statut du quartier : Hôtel Sofitel, Bibliothèque Nationale Les tours d'affaires</p> <p>-Nouveau Tissu résidentiel : Cité EL DJAOUHARA, ilot</p>

PARTIE ANALYTIQUE

-Figure I.25 : carte d'el Hamma actuelle
source :BOUYAHIAOUI , BOUCIF, centre
de développement et de promotion de
l'agriculture au Hamma à Alger ,université
mouloud Mammeri ,Tiziouzo ,2016-2017.-

BELHAFFAF.

-Par la suite, El Hamma s'insère
dans le Grand Projet Urbain qui
tend à lui confier la vocation de
centre de gestion d'affaires et
d'échanges.

Toutes ces actions ont affirmé la
volonté de changer la vocation du
quartier et confirmer sa centralité.

Synthèse :

Le processus de formation d'El Hamma est le résultat de la stratification de plusieurs faits historiques et urbains à travers le temps, passant de l'aspect agricole à l'aspect industrielle arrivant à l'aspect urbain qui constitue un pôle à vocation d'affaire.

I.2.1.5. Structure démographique

Le quartier d'el-Hamma couvre une superficie de 216 ha dont le nombre d'habitant est de 58725 avec une densité de 271.87 hab. /ha.



Figure I.26: carte de concentration de la population Source : BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de Développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tiziouzo

Conclusion :

Le quartier du HAMMA est l'un de ces quartiers, qui compte tenu de sa situation Péricentrale, son accessibilité et ses autres atouts paysagers, incarne le lieu stratégique où se joue l'avenir de la capitale algérienne.

Le découpage du quartier

Afin de bien décortiquer et analyser le quartier il nous paraît judicieux de le découper en sous quartiers « entités ». Le choix des entités est basé sur la typologie du bâti les aspects architecturaux et spatio-temporels qui caractérisent chacune des entités. Leur délimitation est faite à partir des éléments physiques tel que les voies et les places et des éléments naturels tel que le jardin.

Quatrième entité (Le port)

Cette entité occupe une place stratégique au sein du quartier.
L'espace portuaire est composé de deux entités, l'entité en Intra-muros abritant les infrastructures et installations portuaires ainsi que les espaces en concession pour des entreprises. Et une deuxième entité en extramuros composée de voies publiques et les voûtes situées sous la voie qui mène vers El Biar.
Le port est une entité qui représente une composante importante du paysage urbain du quartier, elle se distingue à Travers un fond visuel composé de centaines grues et installations portuaires

Première entité : (la place 1 mais – l'arsenal)

Cette entité se caractérise par Système on résille rayonnant issue de divergence des rues à partir de place de 1 mai ce qui fait que les îlots sont d'une forme géométrique régulière proche du rectangle: (HBM, les barres). Le bâti est d'une typologie variée conséquence des différentes opérations d'urbanisations.
Bâtiments de type néoclassique au niveau de l'angle donnant sur la rue Belouizdad et le foyer de l'UGTA.



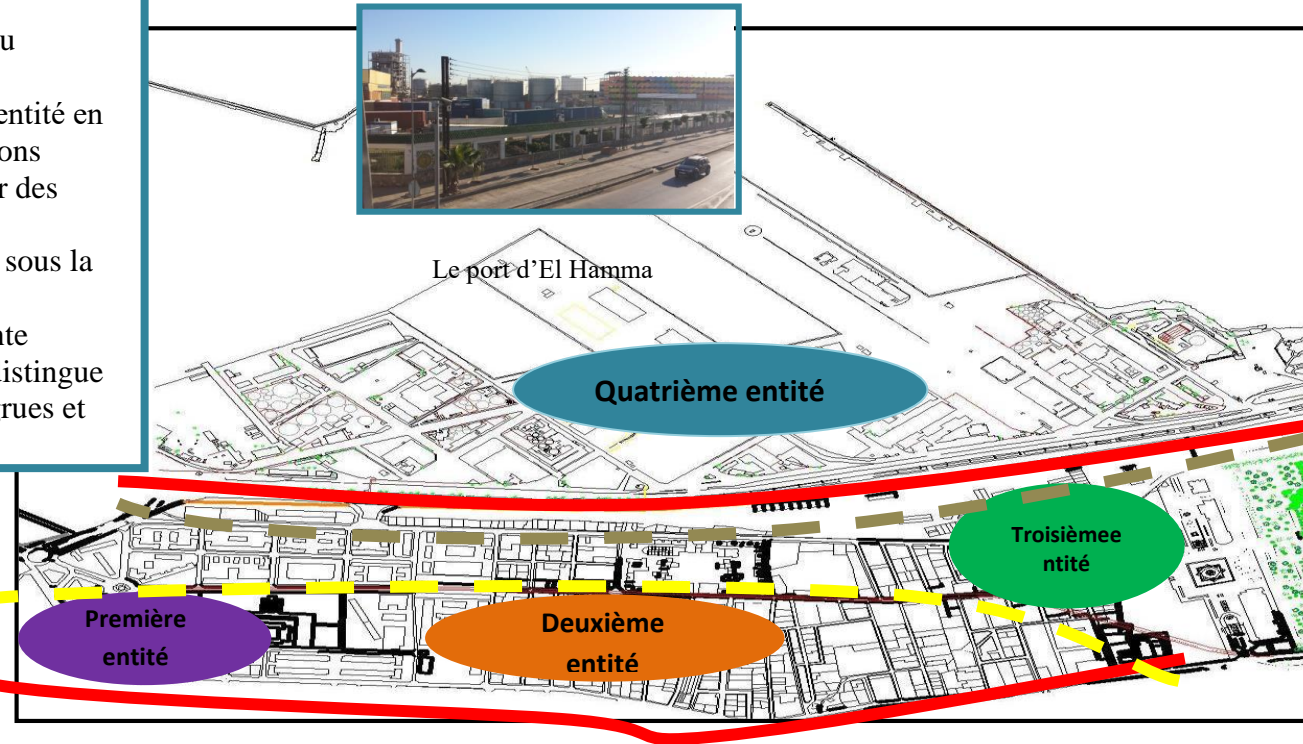
barre du type HLM



Bâtiment UGTA



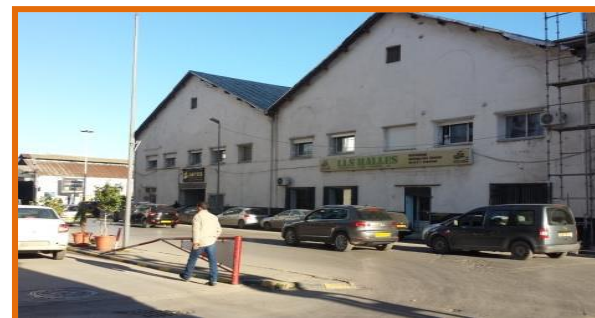
bâti haussmannien



Deuxième entité : (L'arsenal – l'îlot prioritaire)

Dans cette entité, les îlots sont subdivisés en parcelles, cette division est dicté par le tracé agricole, et suit une direction préférentielle perpendiculaire aux axes territoriaux Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizdad. Le bâti est de style haussmannien Intercaler par des hangars, usines d'un style industriel de 19 siècles.

Les ateliers SNTF, considérés comme un témoignage de la période coloniale et comme un Patrimoine industriel algérien négligé par les autorités. Elles occupent une place de choix ; a proximités des points primordiaux.



Hangars industriels

ALN / BV .M Belouizdad	—
Rue Hassiba Ben Bouali	—
Voie secondaire	- - - - -
Chemin de fer	— · — · — · —
Cheminement de métro	— · — · — · —
Passerelle	—

Troisième entité (l'îlot prioritaire – le J. d'essais)

À cette entité on retrouve un seul îlot d'une forme irrégulière qui est l'îlot prioritaire et le jardin d'essai, un patrimoine urbain classé nationale. L'îlot prioritaire est le support d'équipements d'envergures (Alger métropole) prenant un langage architectural contemporain. (Bibliothèque national, l'hôtel Sofitel...)



Jardin d'essais



Vue sur la 3em entité



Vue sur la 2em entité



Ateliers SNT

2 / diagnostic d'état des lieux

PARTIE ANALYTIQUE

Introduction :

Le quartier du HAMMA est composé d'un tissu aux typologies diversifiées, il abrite aussi bien des quartiers résidentiels que des équipements stratégiques et des activités tertiaires et industrielles importantes, dont des friches urbaines.

Le tissu urbain d'ELHamma se devise en entités distinctes suivant la fonction ; la morphologie et la trame urbaine :

1. Tissu moderne
2. Tissu mixte
3. Ilots prioritaire et jardin d'essai²⁹



Figure I.27 : les différents tissus du quartier ELHamma source : ELHamma, d'un quartier industriel à une croissance métropolitaine 2014/2015

²⁹Mlle AMEZIANE Sabrina et Mlle BELHADJ Lynda, ELHamma, d'un quartier industriel à une croissance métropolitaine, université mouloud Mammeri Tizi-Ouzou, 2015

PARTIE ANALYTIQUE

I.1. Zone (01) : la zone résidentielle / tissu moderne :

I.1 .1. Situation et limites :

Cette entité se situe dans la partie Ouest du quartier d'ELHamma, délimité par :

- Rue Hassiba Ben Bouali au Nord
- Rue Mohamed Belouizdad au sud
- Rue Alfred Musset à l'Est
- Les deux rues Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizdad à l'Ouest

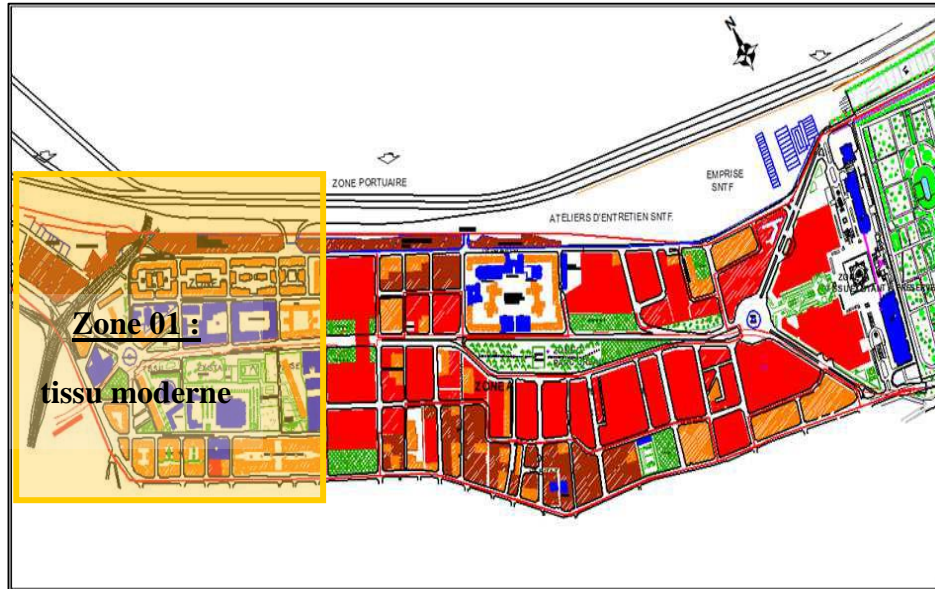


Figure I-28 : Zone (01) du quartier El Hamma –tissu moderne- source : PosU31 HAMMA complété par l'auteur

I.1.2 : Système parcellaire :

•Premier fragment : de la place 1^{er} mai à l'arsenal :

Dans cette zone les îlots ne sont pas subdivisés en parcelles (la trame parcellaire n'existe pas) et ne possèdent pas des directions préférentielles à l'exception des barres qui sont orientées Est-ouest.

Cette entité se caractérise par Systèmes. Dans le cas des îlots parcelles, la forme géométrique est régulière, ou proche du rectangle, sa surface est l'indication directe de l'importance d'une propriété.

PARTIE ANALYTIQUE



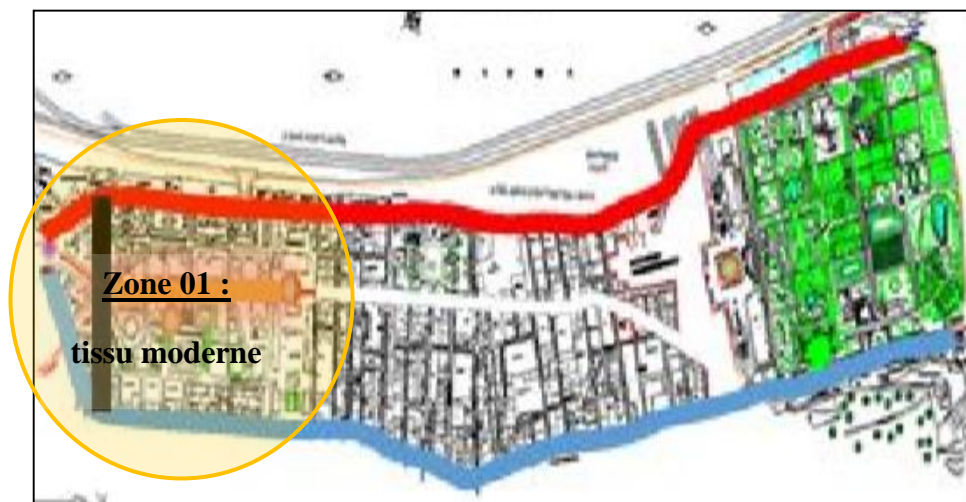
Figure I-29 : premier fragment du quartier El Hamma source : Google map

Synthèse :

L'ambiance urbain de cette zone nécessite une trame parcellaire avec une bonne orientation des ilots

I.1.3 : Système viaire :

I.1.3.1. Les voies principales :



- Rue Hassiba Ben Bouali
- Rue Lahcen Mimoun
- Rue Mohammed Belouizdad
- Rue Aissat Idir

FigureII- 30 : Les voies principales des quartiers source : Carte du quartier modifier par les Auteurs

1 -Boulevard Hassiba Ben Bouali :

Rue Hassiba Ben Bouali :	Constats de la zone étudiée :
--------------------------	-------------------------------

PARTIE ANALYTIQUE

-C'est une voie de transit et longeant le front de mer, elle relie la place 1er mai au caroubier passant par le jardin d'Essai.



Figure I-31 : Rue Hassiba Ben Bouali source : Google image

-Dominance de la fonction résidentielle, de commerce et des services.

-Absence de mobiliers urbains
-Absence aussi des aires de stationnement tout au long de la partie étudiée

-Absence des aires libres
-Des trottoirs larges non arborés

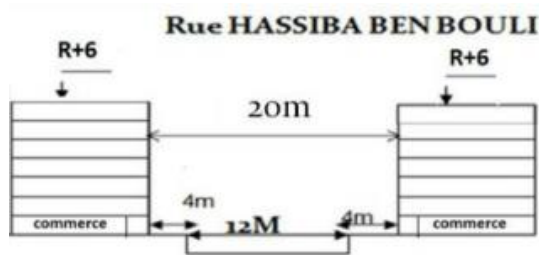

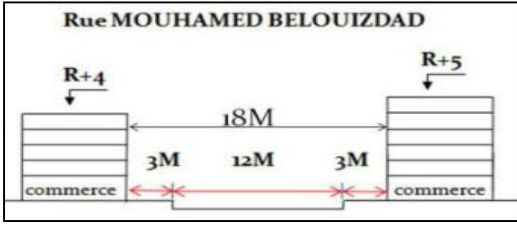


Figure I-32 : coupe schématique source : mémoire


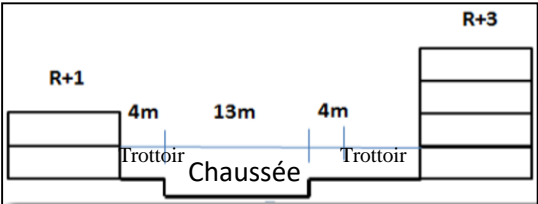
2- Boulevard Mohamed Belouizdad :

Rue Med Belouizdad :	Constats de la zone étudiée :
<p>- C'est un ancien axe territorial (rue de Lyon) positionné sur un changement topographique entre la plaine et l'escarpement, il relie le jardin d'Essai à la place 1 mai.</p>  <p>FigureI- 33: Rue Med Belouizdad /source: Google</p>	<p>-Axe très fréquenté et très vécu à cause de son caractère résidentiel avec un RDC dédié au commerce ainsi un étage au service</p> <p>-Axe à flux mécanique et piéton importants.</p> <p>-Une voie à un sens unique.</p> <p>-Les façades sont homogènes par rapport au style architectural.</p>

PARTIE ANALYTIQUE

	<ul style="list-style-type: none"> -Manque d'aires de stationnement -Manque d'aires libres
<p>Figure I-34 : coupe schématique source : mémoire</p>	

3- Boulevard Aissat Idir :

<p>Rue Aissat Idir :</p>	<p>Constats de la zone étudiée :</p>
<ul style="list-style-type: none"> -S'étend entre la place El Mokrani et la gare routière Aissat Idir au cœur de l'ancien arsenal, elle est ponctuée par un jardin public faisant office d'aire de jeu 	<ul style="list-style-type: none"> -Absence d'aires de stationnement -Manque d'aires libres -Rue à double sens -Rue étroite mais plus au moins animé
	
<p>Figure I- 35 : Rue Aissat Idir source : Google</p>	
	
<p>Figure I- 36 : coupe schématique source : mémoire</p>	

4-Boulevard Lahcen Mimoune :

<p>Rue Lahcen Mimoune :</p>	<p>Constats de la zone étudiée :</p>
-----------------------------	--------------------------------------

PARTIE ANALYTIQUE

-Elle relie les deux voies hassiba ben bouali et la rue belouizdad, structure le nœud mokrani et présente une grande importance dans la structure urbaine du quartier



Figure I-37: Rue Lahcen Mimoune
source : Google image

- Absence d'aires de stationnement
- Manque d'aires libres
- Rue à double sens
- Rue plus en moins large
- Gabarit important

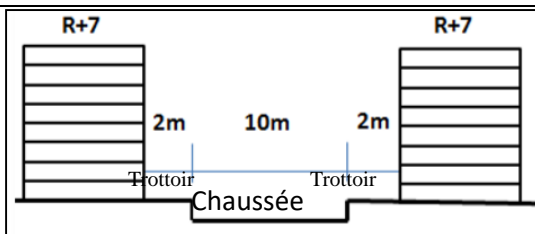


Figure I-38 : coupe schématique source : mémoire

Synthèse :

Cette zone d'étude est tracée principalement par des grands boulevards essentiels et importants, ce qui rend leur ambiance urbaine plus dynamique et accessible mais aussi plus encombrée.

I.1.3.2. Les voies secondaires :



Figure I-39 : Les voies secondaires des quartiers source : Carte du quartier modifier par les Auteurs

1-Rue Alfred De Musset :

Rue Alfred De Musset :	Constats de la zone étudiée :
------------------------	-------------------------------

PARTIE ANALYTIQUE

-Elle relie la rue Belouizded à la rue Ben Bouali.
Elle est plutôt résidentielle mais longe tout de même la maison de la presse et l' Arsenal



Figure I-40: Rue Alfred Musset source : Google image

-Absence d'aires de stationnement.

-Manque d'aires libres.

-Rue à double sens

-Rue étroite avec un ambiance urbain moins animé.

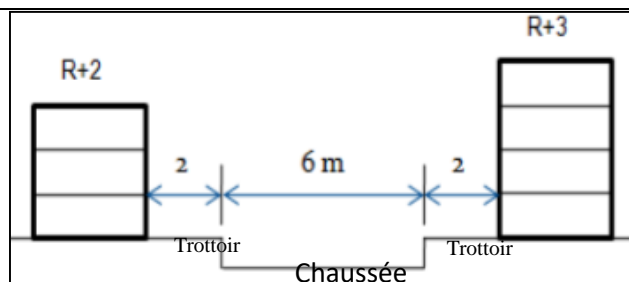


Figure I- 41 : coupe schématique source : mémoire

Synthèse :

Notre zone d'étude mentionne une seule voie secondaire qui joue un rôle très important dans l'ambiance global urbain ,en reliant deux moments forts, deux axes principaux : Rue Hassiba Ben Bouali avec Rue Mohamed Belouizdad.

I.1.4 : Système bâtis :

I.1.4.1. L'image urbaine :

Le système bâti regroupe l'ensemble des masses bâties constituant la forme urbaine quelle que soit leurs fonctions (habitants, équipement,), ou leurs dimensions

Dans cette zone d'étude le quartier souffre d'une grande médiocrité des fonctions. On note la prédominance de l'activité résidentielle et la présence de quelques équipements.

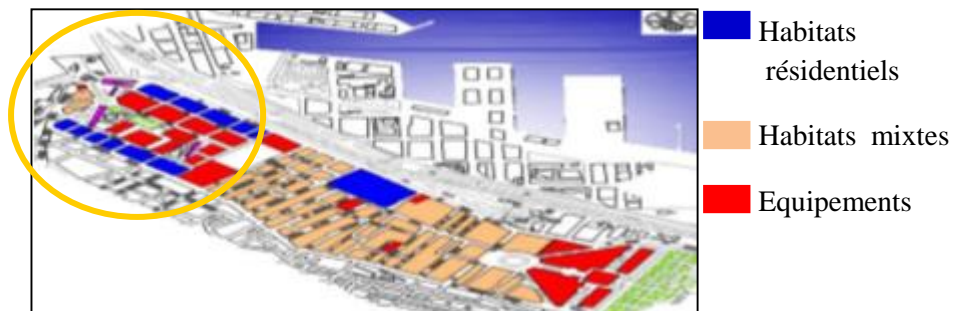


Figure I- 42 : Carte des ilots
source : mémoire fin d'étude. architecture et culture constructive .2015/2016

PARTIE ANALYTIQUE

I.1.4.2. Les ilots :

« L'îlot est l'unité de découpage et l'unité constructive du tissu urbain, il se manifeste comme une portion de rue avec l'assemblage des parcelles desservies d'une part et d'autre, il est le résultat de l'addition des parcelles privées solidaires par le maillage de la voirie »³⁰

Dans cette entité, les bâtiments sont séparés les uns des autres, ce qui engendre un bâti ponctuel. L'exemple des barres du 1er mai et siège de l'UGTA.

I.1.4.2.1. La typologie des ilots :

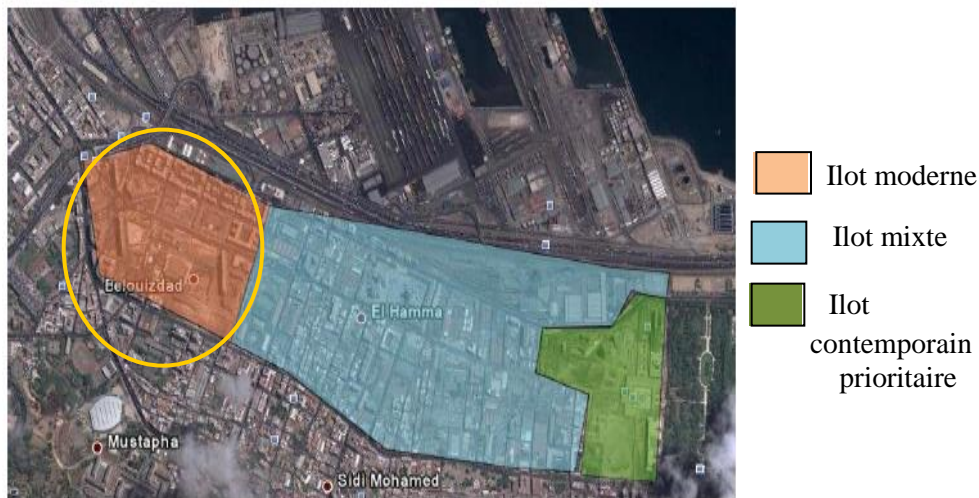


Figure I-43 : Carte des typologies des ilots source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive ,2015/2016

Selon la fonction :

▪ L'ilotéquipement :

Une occupation totale de l'îlot sans tenir compte du découpage parcellaire, notamment quand celui-ci est occupé par un équipement. Dans notre zone d'étude (de la place 1er Mai-Arsenal) on cite : le siège de l'UGTA, le ministère de la jeunesse et des sports ainsi que les équipements scolaires.

³⁰ Philippe Panerai, Éléments d'analyse urbaine

PARTIE ANALYTIQUE

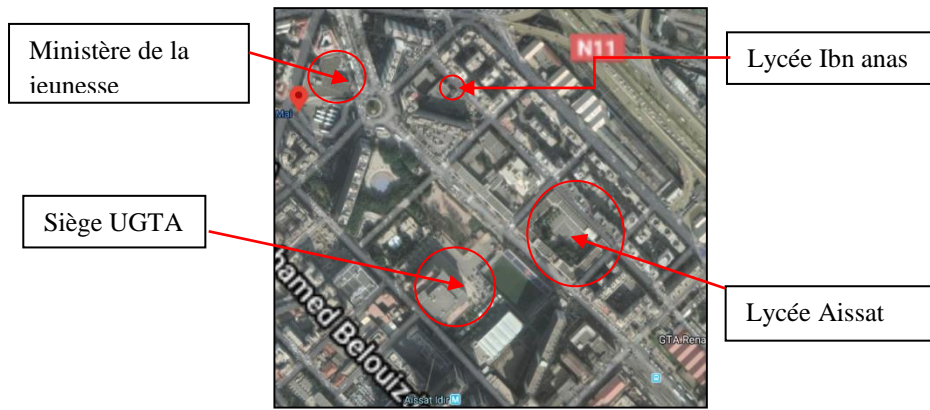


Figure I-44: Carte des Equipements source :Google Mapp traitée par les auteurs

▪ L'îlot résidentiel :

Celui-ci concerne en particulier tout l'habitat collectif existant dans la zone de type HBM ou HLM

A. Selon la forme :



- ✓ L'îlot simple : Se concentre le long de la rue Mohamed Belouizedad. Il est caractérisé par une emprise totale de l'îlot tout en ayant un puits de lumière au cœur.
- ✓ L'îlot à cœur ouvert : est un îlot de forme rectangulaire, il s'organise selon les principes hygiénistes des années trente (30), avec une occupation partielle et en périphérie de l'îlot et le dégagement d'une cour intérieure.
- ✓ L'îlot barre : Celui-ci est marqué par le principe de zoning, de négation de la trame et du non alignement sur la rue. Ce programme de logements HLM autour de la place El Mokrani orné des espaces extérieurs mal



Figure I- 45: Carte des résidences source :Google map traitée par les auteurs

B. Selon l'architecture :

PARTIE ANALYTIQUE

Ilot néoclassique	Ilot moderne
	
<p>Figure I-46 : Siège UGTA /source :Google image</p>	<p>Figure I-47 : Bâtiments HLM source :Google image</p>

I.1.4.2.typologie du bâti:

« La typologie du bâti est l'étude dans un milieu donné, de l'ensemble des types qui permettent de caractériser le tissu construit ».

La zone étudiée est matérialisée par une typologie variée, conséquence des différentes opérations d'urbanisations : Bâtiments de type néoclassique au niveau de l'angle donnant sur la rue Belouizdad et le foyer de l'UGTA. Habitat de type HBM longeant la rue Hassiba Ben Bouali. Les barres qui se localisent au niveau de la place El Mokrani. Projet d'habitat avec commerce intégré au niveau de l'îlot Belhaffaf.

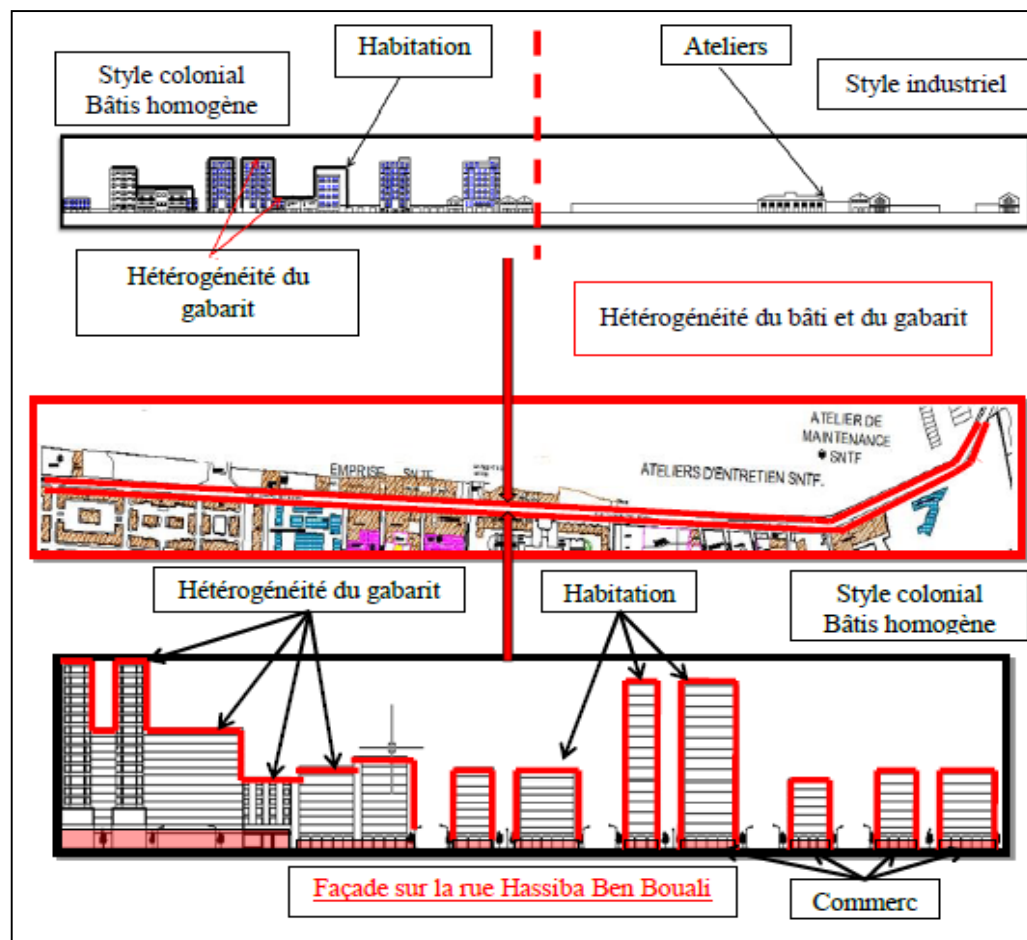





Figure I-48 : Façade Rue Hassiba Ben Bouali source :Mémoire

BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion del'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tiziouzo ,2016-2017

PARTIE ANALYTIQUE

I.1.4.2.3. Typologie des équipements :

Cette zone d'étude possède des équipements à échelles différentes :

Equipements scolaires Nombre : 02 (Cem+lycée)	Equipements administratifs Nombre : 04 (UGTA, mairie, ministère, ANEM)	Equipement culturels Nombre : 01 (mosquée)
 Figure II-49: Cem Aissat Idir source :Google image	 Figure I-50 : Siégé UGTA source :Google image	 Figure I-51 : mosquée Omar source :Google image

I.1.4.2.4. Le style architectural :

Cette zone d'étude est ambiancé par le style architectural moderne, ce dernier est caractérisé par :

-L'implantation en périphérie de l'îlot.

-Alignement.

-La rentabilité maximale du sol.

-L'organisation centrale par rapport à une cours en assurant l'articulation entre le privé et public.

-Exemples :

- les HBM des champs de manœuvres
- La barre du 1^{er} Mai : traduit les orientations de la charte d'Athènes : le plan libre, la façade libre, les pilotis, et les ouvertures horizontales.

I.1.5. Etat du bâti :

L'ensemble du bâti est en bon état , avec quelques barres en état moyen



Figure I.52: état du bâti du quartier el-Hamma ; Source : BOUYAHIAOUI, BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tizi- ouzo ,2016-2017

I.1.6. Densité et gabarit :

PARTIE ANALYTIQUE

Le gabarit de la zone d'étude est entre R+4 jusqu'à R+15 avec quelques immeubles qui ont un gabarit entre R+1 jusqu'à R+2. La zone (01) est d'une densité moyenne à forte.



Figure I.53: densité du gabarit Source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive ,2015/2016

I.1.7. Espaces bâti et non bâti :

La zone d'étude constate une petite surface d'espace non bâtis comparant à l'espace bâtis

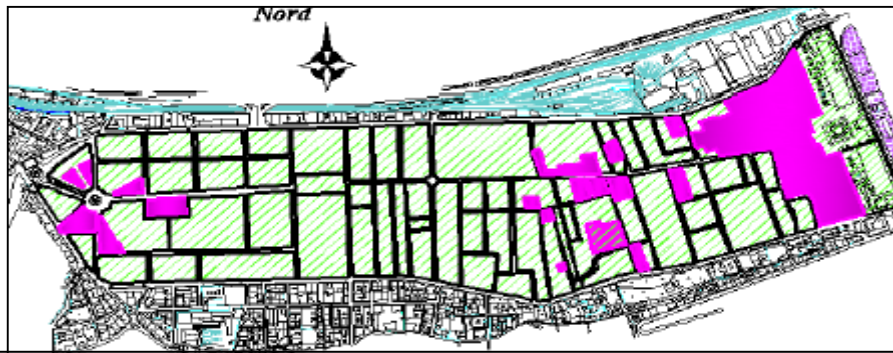


Figure I.54 : Espaces bâti et non bâti
Source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive ,2015/2016.

Synthèse :

Dans notre zone choisie on découvre que l'ambiance urbain dominant est de vocation résidentielle et administrative, le bâtis est construit en îlots moderne dont la majorité est en bon état . Le gabarit se varie entre R+1 jusqu'à R+15.

I.1.8: Espace libre :

PARTIE ANALYTIQUE



Figure I-55 : Carte des espaces libres

Source : pos elhamma



Figure I-56 : Place
1^{er} Mai Source :
Google image



Figure I-57 :
Place UGTA
Source : Google
image

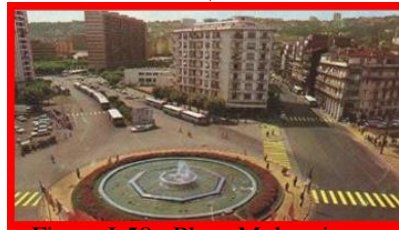


Figure I-58 : Place Mokrani
Source : Google image

Détails des espaces libres mentionnés :

Place	Forme	Dimension	Mobilier	Activités	Gabarit
1 ^{er} Mai	Ronde	D = 34m	Jet d'eau	Commerce Station urbaine	R+4 à R+15
El Mokrani	Ronde	D = 60m	Placette	Habitat Commerce	R+7 à R+15
UGTA	Rectangulaire	40*60 m ²	Bancs encastrant	Administration Education	R+5à R+7

Synthèse :




D'après le diagnostic, on constate un manque de places et que celles existantes sont souvent le résultat d'un croisement de voies, ou place équipement avec un manque de dynamisme.

I.1.9. Les éléments de repères :

PARTIE ANALYTIQUE

Le quartier comporte un nombre d'éléments de repères qui aident à s'orienter. Ce sont généralement des éléments construits, bâtiment exceptionnel, monuments ou partie d'un monument d'une forme particulière qui facilite leur identification.³¹

Dans la zone d'étude, les éléments de repères sont :

<p>La place 1^{er} Mai</p>  <p>Figure I-59 : repère Place 1^{er} Mai Source : Google</p>	<p>Les barres HLM</p>  <p>Figure I-60: barre HLM Source : Google image</p>	<p>Le siège de l'UGTA</p>  <p>Figure I.61 : Siège UGTA Source : Google image</p>
---	---	--

I.1.10: Synthèse :

La zone d'étude (01) est une zone très importante du quartier d'el Hamma à cause de sa situation stratégique importante par rapport à la ville, son accessibilité et ses équipements administratifs de priorité.

³¹ Mlle BOUFATIS Hassina et Mlle RAHLI Lydia, PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU HAMMA D'ALGER : le projet à triple E Université Mouloud MAMMERRI TIZI OUZOU 2018/2019.

PARTIE ANALYTIQUE

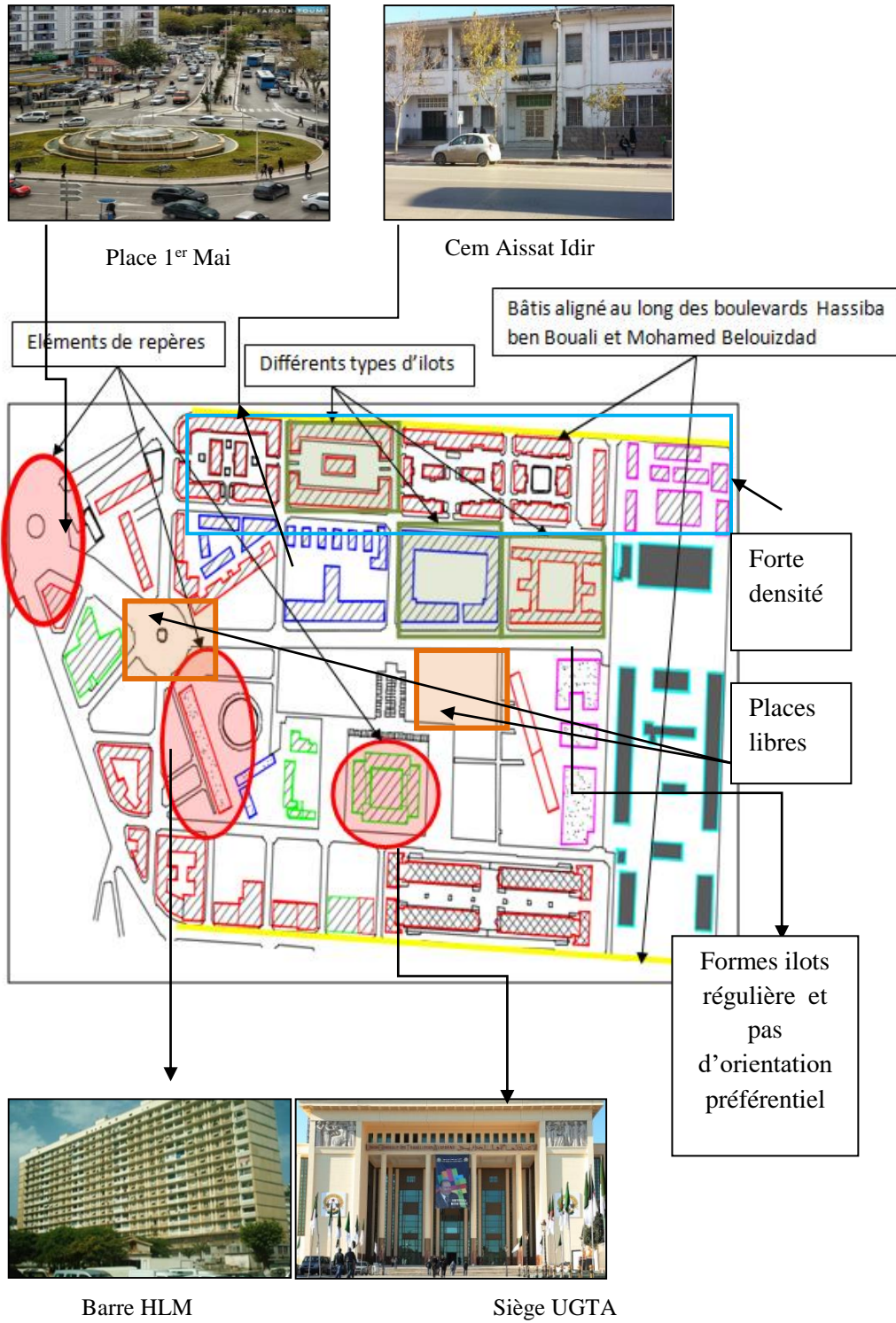


Figure I-62 : Synthèse zone (01) Source : Auteurs



Place 1er Mai



Des cours au centre du bâti non aménagés



1ère séquence de la rue Hassiba mal aménagé



Rue Aissat Idir bien aménagée



Place El Mokrani avec problème de circulation



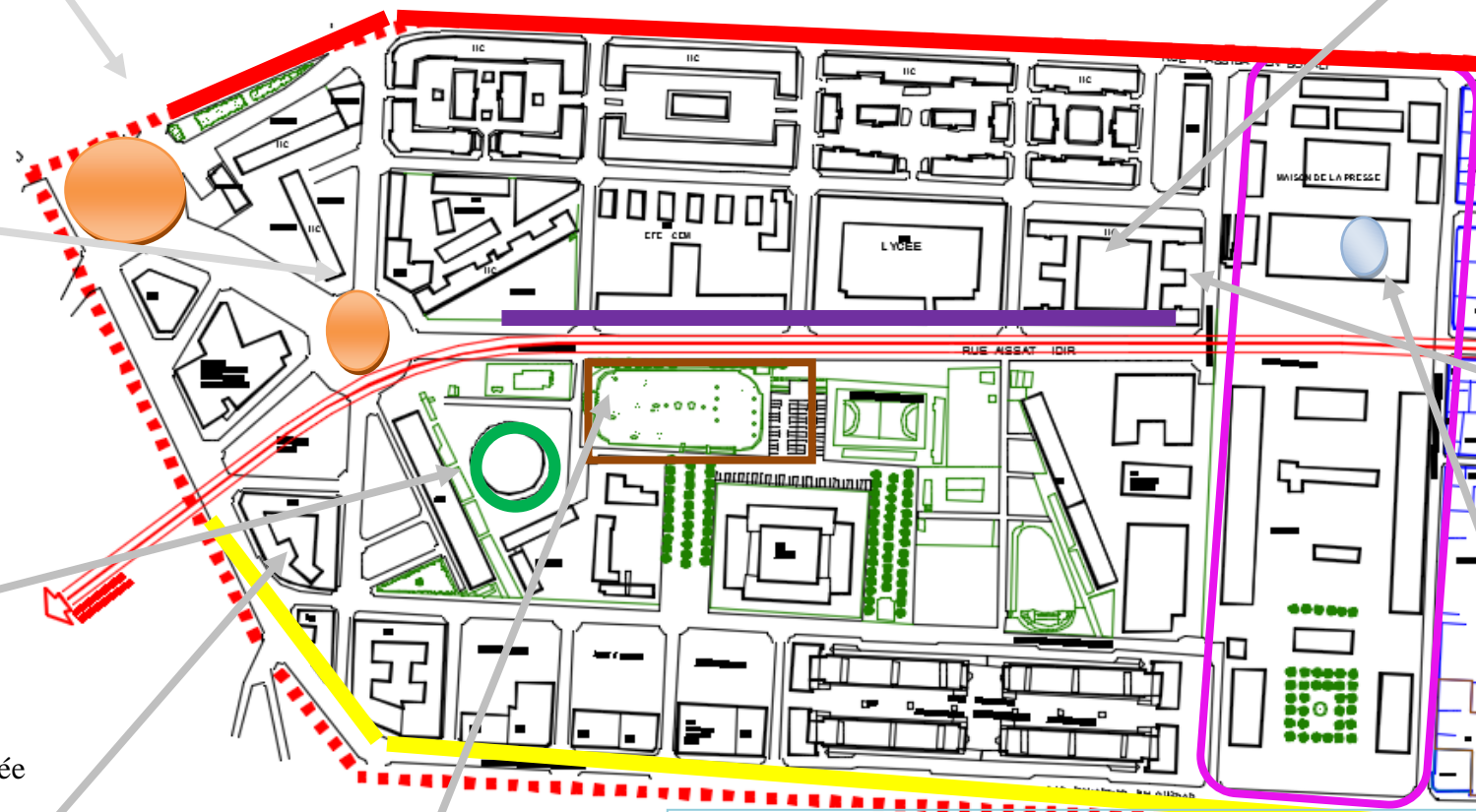
Fontaine de la 1ère entité non fréquentée et mal aménagée



Alignement de bâtis et manque de stationnement



La place UGTA non fréquenté et non aménagé



Station des bus qui marque une rupture entre la 1ère et la 2ème entité

- | | | | |
|------------------------|--|--------------|--|
| Rue Hassiba Ben Bouali | | Place Mokran | |
| Rue Mohamed Belouizdad | | Place UGTA | |
| Rue Mahmoud Boudjatit | | Arsenal | |
| Rue Aissat Idir | | Metro | |
| Place 1er Mai | | | |
| Bouche de Metro | | | |



Des bouches de métro non repéré et non aménagé

II. les éléments du patrimoine urbain :

II.1.1.Patrimoine:

« Ce terme désigne l'ensemble des richesses du monde naturel, culturel ou historique héritées du passé et transmises à une collectivité qui doit les préserver pour le transmettre aux générations suivantes et assurer une forme de pérennité et de continuité historique a la notion du patrimoine naturel , culturel, et historique»³²

L'Arsenal représente un potentiel important pour notre périmètre d'étude qu'il faut prendre en considération.



Figure I-63 : vue sur l'arsenal
Source : auteurs

II.1.2. Façade maritime :

Le quartier d'El Hamma qui occupe une position stratégique dans la baie d'Alger, ne se bénéficie pas de cette position .La présence de la mer offre ressources, et richesses Paysagères.



Figure I-64:vue sur la mer source : google image

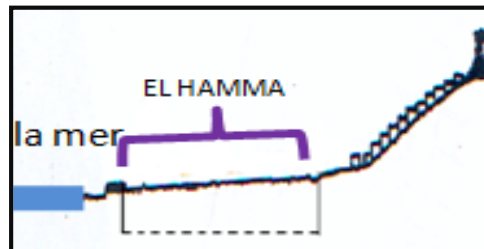


Figure I-65 : coupe schématique
Source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive

La fonction du port a engendré une rupture entre le quartier et la mer.

L'avenue de l'ALN et la présence du chemin de fer constituent une barrière qui coupe la relation entre EL HAMMA et la mer.



Figure I-66 : vue sur le port / Source : Google image

³² Cours Master I, urbanisme / Mémoire de fin de cycle du master/ Embarcadère du savoir et la transmission pour valoriser la frange littorale d'ELHAMMA/ BAHY MERIEM, BOURSOUTI KHADIDJA/ 2017,2018/ Université Mouloud MAMMERI de Tizi-Ouzou.

PARTIE ANALYTIQUE



Figure I-67 : Composition du quartier dans la baie d'Alger
source : Google image

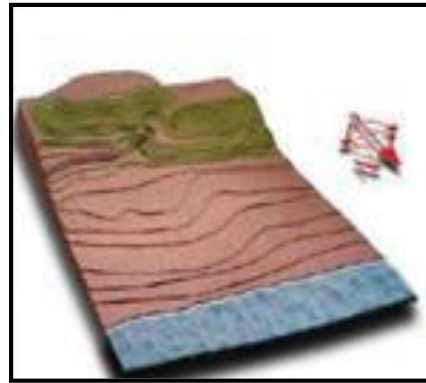


Figure I-68 : La morphologie d'quartier
Source : mémoire fin d'étude, architecture et culture constructive ,2015/2016.

III.1.Potentialités :

- Position centrale par rapport à la ville et à la baie d'Alger
- Avantages topographiques « site relativement plat »
- Diversité des moyens de transport, ce qui permettra une fluidité de la circulation.

III.2.Carences :

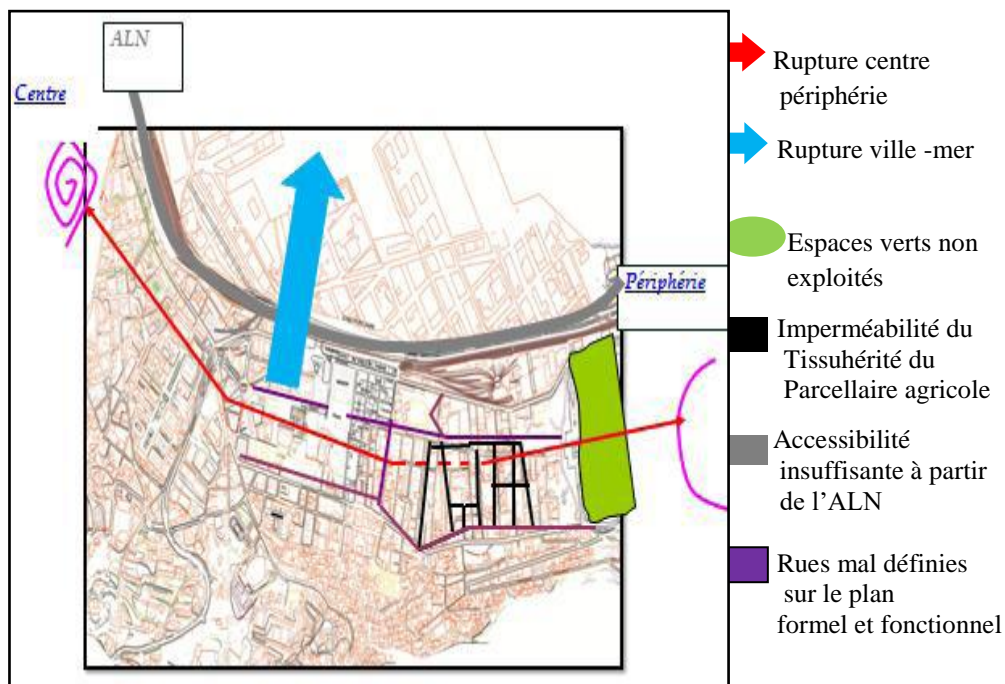


Figure I-69 : Carte des potentialités du quartier, source : carte autocad

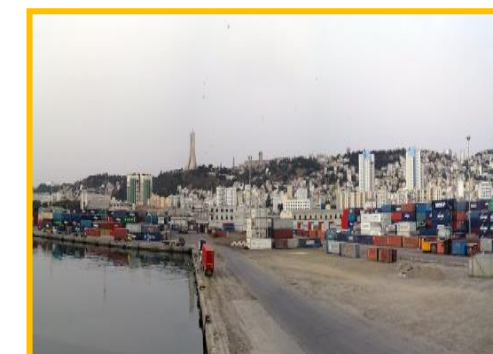
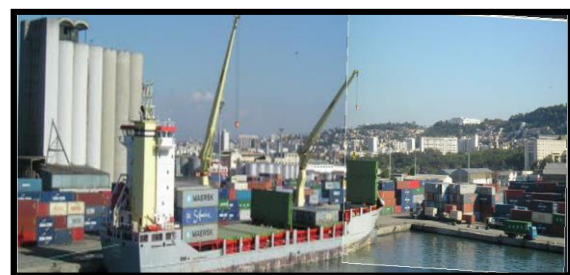
PARTIE ANALYTIQUE

Synthèse :

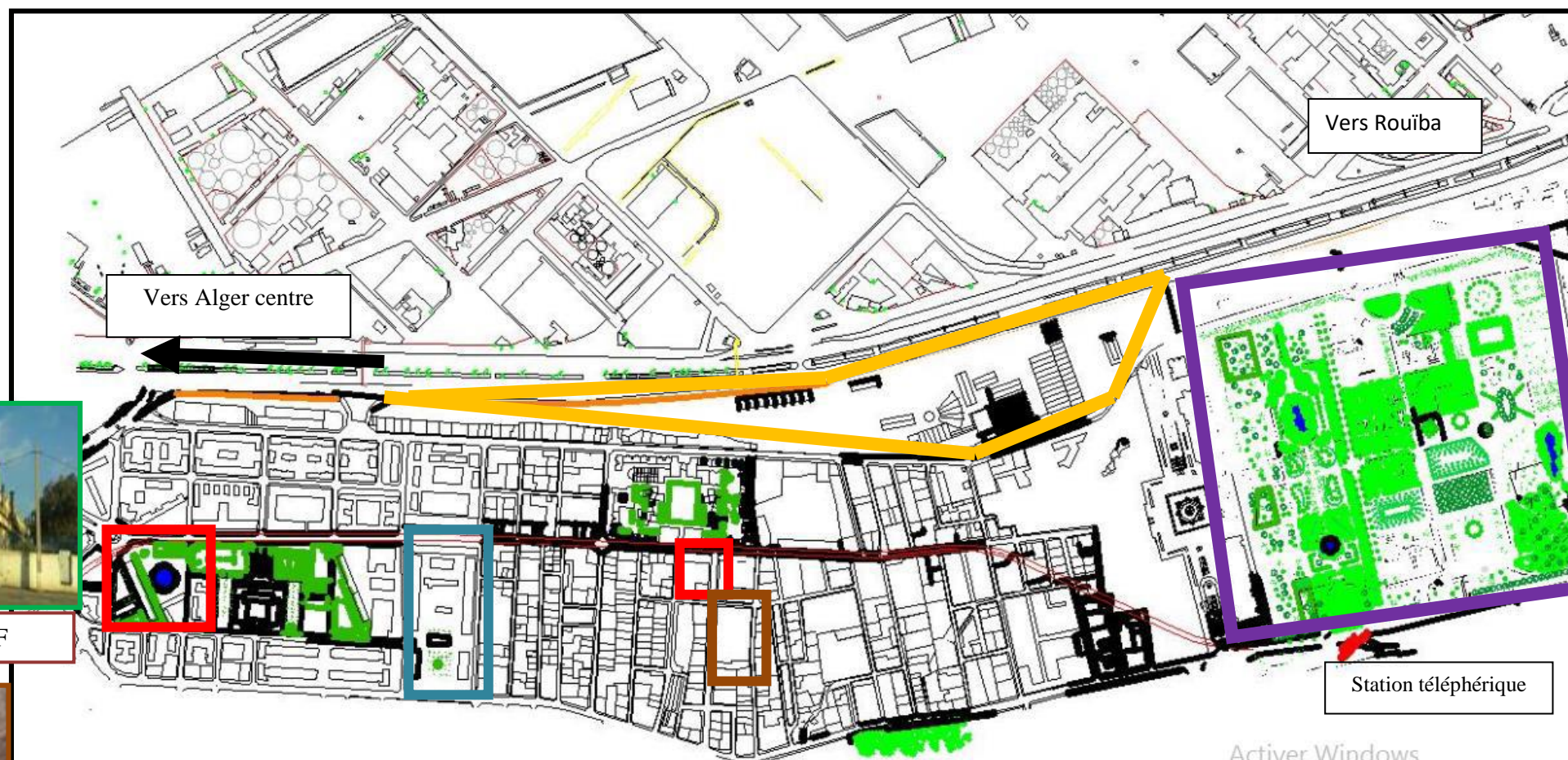
Les points forts	Les points faibles
Richesse architecturale	Manque d'espaces libres et de détente
Richesse patrimoniale	Manque de mobiliers urbains
L'ensemble du bâti est en bon état ou en court de Construction.	Manque des aires de stationnement
Diversité de typologies d'équipements	Déséquilibre de flux par rapport aux rues
Les points de repère visibles de plusieurs endroits	Des rues étroites très animées
Position centrale par rapport à la ville et à la baie d'Alger	Pollution urbaine et visuelle (déchets, hangars et bâtiments abandonnés)
Diversité des moyens d'accessibilité	une rupture entre les différents tissus du quartier
Les qualités paysagères considérable	Manque d'équipements public
Le relief plat	Des hangars abandonnés et bâtisses ruinées
L'identité et la mémoire du lieu	des places mal définie et non approprié

Les grands paysages perçus

Paysage naturel, urbain et valeur patrimonial



La perception globale d'El Hamma permet de mettre en évidence une qualité paysagère très riche où les sensibilités sont liées à la composition... du bâti et des éléments naturels. Géographique et le relief offre plusieurs points de perception, de vues plus belles les uns que les autres. Au-delà des grands paysages perçus présentés, plusieurs entités paysagères peuvent être distinguées au regard des éléments composant cette dernière (le port et les friches industrielles) et qui causent un contraste énorme dégradant ainsi les qualités paysagères.



arsenal



Atelier SNTF



Hangars abandonnés

Le patrimoine

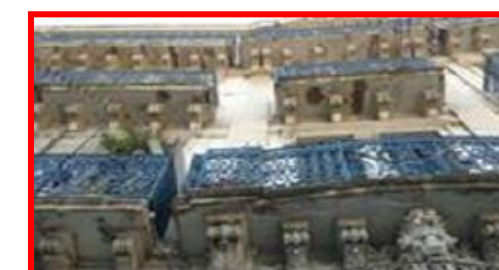
Le quartier comprend des édifices à préserver et en faire un atout pour la requalification la valorisation de ce dernier. Ces édifices constituent un patrimoine très important qui témoigne de la période coloniale et industrielle dont la préservation de



SNTA



Jardin d'essai



Bâtiment coloniale : patrimoine 19/20^{ème} siècle

Conclusion :

La lecture urbaine de notre zone d'étude nous a permis de constater que le quartier d'ELHamma passe du statut d'un quartier périphérique de la ville d'Alger à un nouveau centre urbain, ce qui lui impose une mutation dans les structures existantes afin d'assurer ce passage.

on constate aussi une pauvreté de l'image urbaine sur des aires importantes du périmètre qui doit être cerner et résolues proposant des solutions dans le but de l'amélioration de l'accessibilité, le renforcement de l'existant, l'exploitation des potentialités et l'introduction de nouvelles fonctions métropolitaines améliorant le cadre de vie créant une certaine ambiance urbaine.

CHAPITRE II :
Opérations urbaines et plan
d'action

Introduction :

L'analyse de notre site nous a permis d'avoir une vue d'ensemble sur un nombre de potentialité et de qualité, qui nécessite une mise en valeur :

- sa position centrale et stratégique par apport à la ville et a la baie d'Alger
- Il est ponctué par des équipements majeurs d'envergure nationale avec une richesse patrimoniale et en matière d'infrastructure viaires et des moyens de transport
- ainsi sa valeur paysagère considérable.

Mais également il y a des contraintes qu'on prenne en considération dans la réflexion de la création de nouvelles formes urbaines :

- Le quartier présente une structure urbaine globalement mal organisé avec des nœuds non animés
- Absence d'espace vert,
- Rupture quartier – mer.

Donc l'image extérieure du lieu a besoin :

D'amélioration de tissu urbain, de renforcement de l'attractivité de l'existant, d'exploitation des potentialités naturelles et l'introduction de nouvelles activités métropolitaines.

Notre périmètre d'étude considérée comme une occasion unique pour passer du statut d'un quartier périphérique de la ville d'Alger à un nouveau centre urbain.

I. Présentation de l'opération urbaine:

Une fois le diagnostic établi, on arrive à la phase d'interventions urbaine qui consiste à proposer un certain nombre d'actions susceptible d'enclencher cette dynamique de restructuration urbaine dont l'objet est de remédier aux carences du périmètre et d'y créer un renouveau.

C'est une phase d'interventions urbaine qui consiste à proposer un ensemble d'action pour redonner vie au quartier en renforçant le niveau d'attractivité, en restructurant le bâti, en intégrant des projets de grande envergure, dans le cadre d'une restructuration urbaine.

II-Proposition des instruments d'aménagement urbain

Les propositions sont présentées par ordre chronologique :

-1-Le grand projet urbain (GPU 1998)

PARTIE ANALYTIQUE

Le GPU à triple vocations visait à promouvoir pour Alger trois types essentiels de fonctions liées au renforcement de sa métropolisation, l'internationalisation de ses activités et à son rayonnement culturel, technique et scientifique. Le GPU structure les espaces centraux en six pôles, dont la zone du Hamma, 1er Mai, Ravins de la femme sauvage occupe le 2eme pole d'intervention du GPU. Il vise à :

- Développer une zone d'hyper centralité.
- Favoriser le caractère financier par la réalisation d'un Ensemble d'équipements à valeur internationale.

Les actions du GPU :

- La restructuration du quartier El Hamma
- Hussein Dey et la récupération des riches industrielles.
- La résorption de l'habitat précaire et la requalification des grands ensembles coloniaux.
- Le réaménagement du front de mer.
- Aménagement des espaces centraux et réhabilitation, Rénovation et restructuration des périphéries.
- Traitement des quartiers historiques.
- La réhabilitation et la restructuration de l'ancien tissu colonial.

Dans l'ambition de hisser Alger au rang de métropole méditerranéenne, les autorités algériennes ont élaboré un plan d'aménagement stratégique se déclinant sur quatre horizons de planification :

- 2009-2014 : l'étape de l'embellissement.
- 2015-2019 l'étape de l'aménagement de la baie d'Alger..
- 2020-2024 : l'étape de requalification de la périphérie l'Eco- métropole de la méditerranée.
- 2025-2029 : l'étape de consolidation Alger ville monde

-Propositions Du CNERU2005 : Les plans proposés par le CNERU proposent trois variantes d'aménagements pour ce quartier, le tout se structurant à partir de la création du prestigieux boulevard sur l'axe rochai Boualem.

PARTIE ANALYTIQUE

Variante I (Concentrique) :

Cette variante a comme particularité de Concentrer les fonctions d'hyper-centralité dans le prolongement naturel du centre Actuel et bénéficie ainsi de la valeur symbolique Et historique du centre.

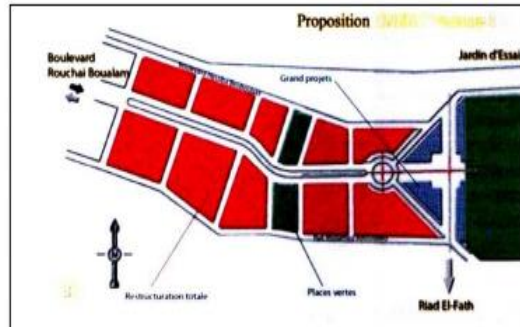


Figure II-1 : Variante I du CNERU (Concentrique). Source : CNERU enquête POS

Variante II :

(Bipolaire) Elle s'appuie sur le Développement de 2 pôles

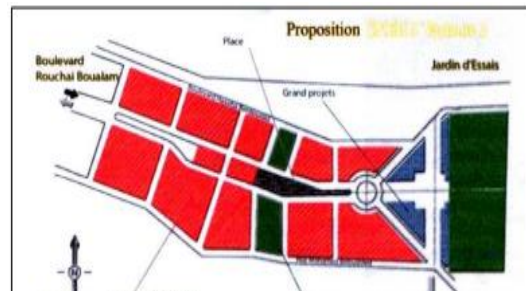


Figure II-2 : Variante II du CNERU (Concentrique). Source : CNERU enquête POS

Variante III (Polycentrique) :

Elle combine le développement des 3 axes, elle propose la création de moment fort à trois endroits le long du boulevard.

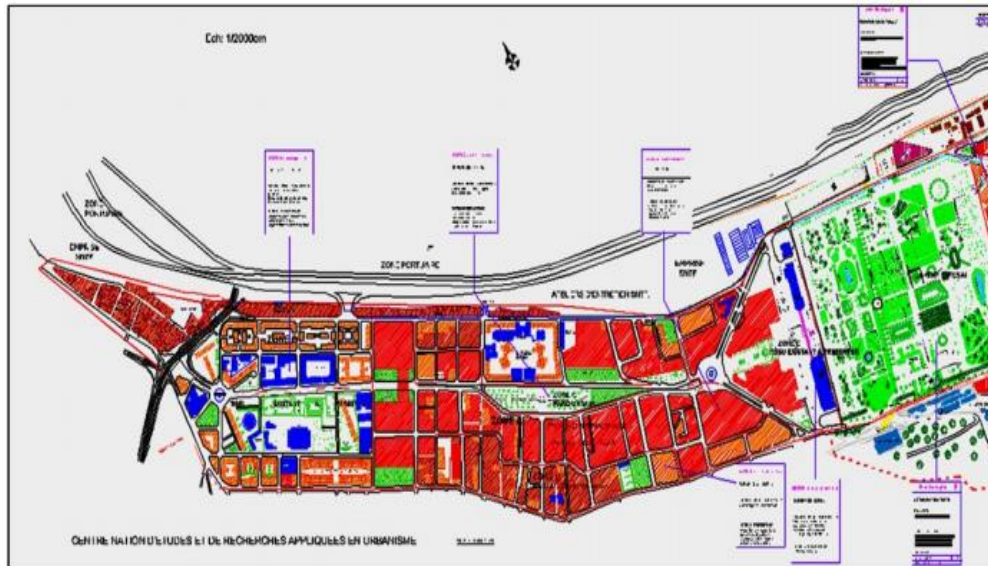


Figure II-3 : Variante III du CNERU (Concentrique). Source : CNERU enquête POS

Le POS U31 :

- La réappropriation de l'espace constituant le futur hyper centre après la délocalisation Des activités nuisances et non compatibles, occupant une emprise importante du tissu.
- Le renforcement et la mise en valeur de la façade maritime qui s'étend du 1er Mai à la côte rouge.
- L'amélioration du cadre de vie du quartier par la création d'espaces libres et de loisirs (places, jardins...).

PARTIE ANALYTIQUE



FigureII-4 :POS U31, partie du Hamma. Source : CNERU enquête POS 2005.

-Proposition du PDAU 2011

Dans le rapport d'orientation du PDAU 2011, le quartier du HAMMA est défini dans le niveau 1 comme une aire urbaine centrale : composé de l'espace urbain continu et structuré par l'hyper-centre qui constitue l'agglomération urbaine principale la plus dynamique de la Wilaya. C'est aussi l'espace pour lequel se configurent des projets urbains de grande importance stratégique pour le développement territorial d'Alger, notons comme exemple :



FigureII-5 : Nouveau siège des deux chambres du parlement. Source : PDAU 2011



Figure II-6: promenade de l'indépendance. Source : PDAU 2011.

PDAU ALGER 2015

Les orientations du PDAU d'Alger 2015

Faire la part belle au vert : La nouvelle stratégie urbaine prévoit de "débarasser la ville des activités Polluantes et dangereuses". Points forts de cette politique plus écologique : une

PARTIE ANALYTIQUE

ceinture d'agri-parcs, l'aménagement paysager des autoroutes, un tram-train pour la rocade et de longues promenades en front de mer.

Le nouveau quartier d'affaires d'Alger Hôtels, entreprises du secteur tertiaire, palais des congrès, centre océanographique, parc Urbain... Le nouveau quartier d'affaires d'Alger, près de l'aéroport commence déjà à se dessiner. L'idée : De requalifier les fonctions urbaines pour améliorer notre cadre de vie. D'ici à 2035, Alger "ville-monde" projette de tourner son économie vers les services.

PARTIE ANALYTIQUE

III-Les actions et les interventions envisagées :

1. La carte du périmètre d'étude avant l'intervention urbaine

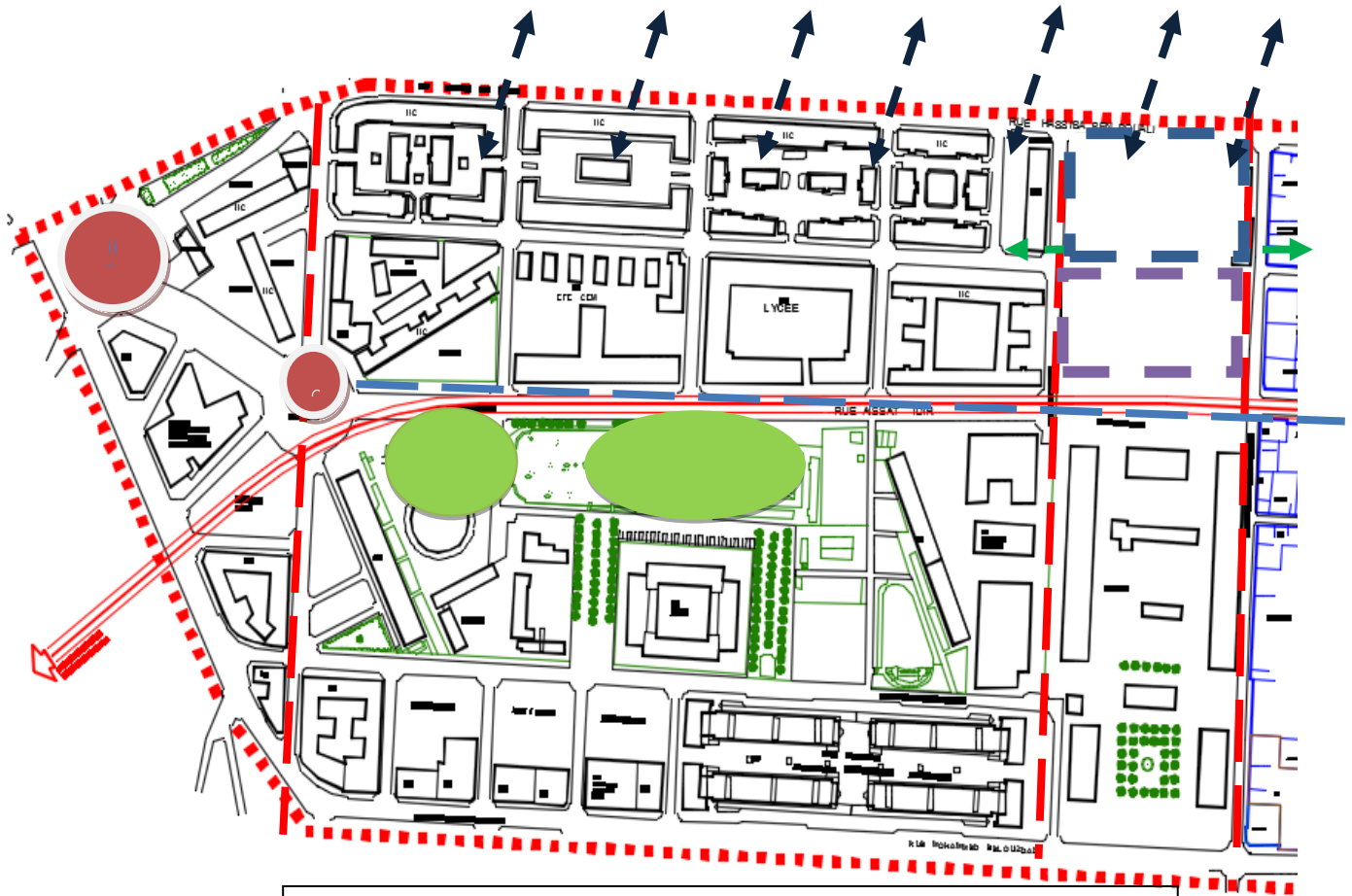


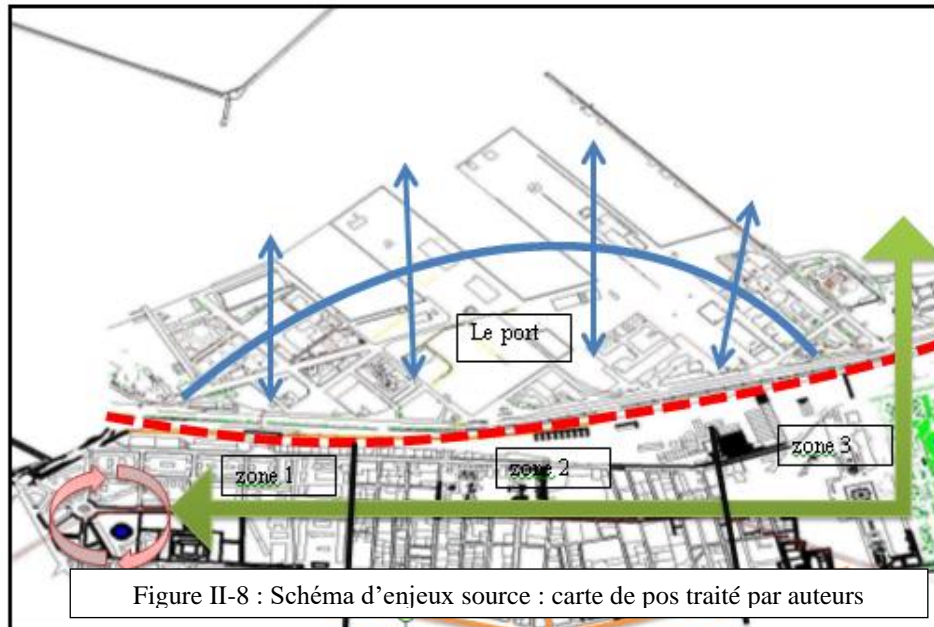
Figure II-7 : carte du périmètre d'étude zone 1 avant l'intervention urbaine
 Source : carte de pos traité par auteurs

- — Axe mal structuré
- - Axes mal aménagés
- - - - Manque de continuité urbaine
- Places en mauvais état et mal aménagés
- Jardins mal structurés et mal aménagés
- Station mal aménagé
- Manque d'équipement
- ↕ Rupture ville mer

PARTIE ANALYTIQUE

2- Les enjeux

El HAMMA ,est un quartier historique témoin un héritage urbain à travers le temps est plein d'avantage qui nécessitent une actualisation de ses qualités on peut dégager des enjeux fixés lors du diagnostic effectué sur le quartier selon des différentes échelles :



A l'échelle de la ville :

- Valoriser la centralité urbaine de quartier à l'intérieur de l'air métropolitain et assurer une meilleure « connexion » avec le reste de la ville

A l'échelle de quartier :

1.enjeu environnemental -économique

- Renforcer l'attractivité de la ville par la mise en valeur de son patrimoine naturel (la mer et la verdure) créant un lien avec le jardin d'essai et en l'articulant avec le front de mer et les inscrire dans la ville pour les fondements de durabilité et des soucis de tourisme afin d'accentuer l'économie d'el hamma

2. enjeu patio-fonctionnel

- Créer un lien entre les entités de quartier (renforcer les relations fonctionnelles et urbaines).

3.enjeu sociale :

- Redonner le rôle aux espaces publics et faire revivre leur ambiance urbaine perdue, pour développer la cohésion et la mixité sociale

4.enjeu urbanistique :

PARTIE ANALYTIQUE

- Améliorer la structure des tissus existants et requalifier l'espace libre

3-Les objectifs :

-la mise en valeur de l'axe AISSAT IDIR

-La maîtrise de flux ambiant (l'amélioration et la création d'une ambiance lumineuse, sonore et thermique)

-Introduire des nouvelles formes et fonctions urbaines favorisé la diversité fonctionnelle et sociale.

-Aider les autorités locales à concevoir et mettre en œuvre un meilleur quartier, des meilleures sources et des services urbains améliorés pour la population

-L'amélioration de mode de transport.

-La restructuration et l'animation des axes de périmètre.

-Création des continuités urbaines.

-Réussir une gestion saine et durable (revitalisation économique)

-implantation des équipements publics mixtes

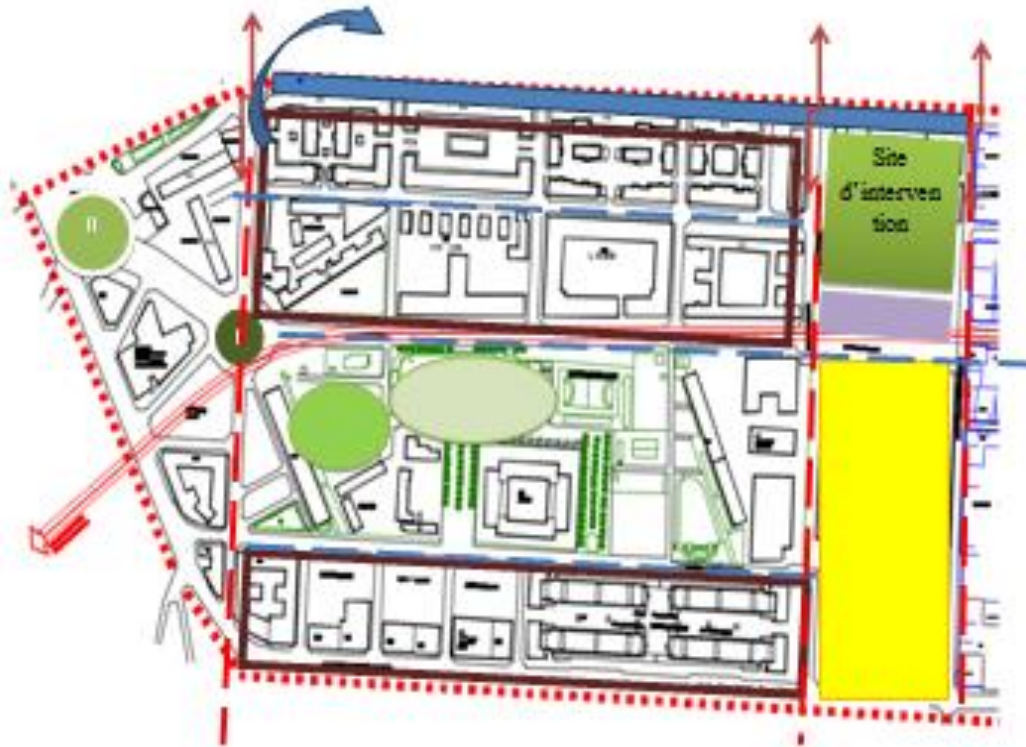
-Améliorer le cadre de vie et de confort urbain a travers l'entretien et l'enrichissement du qualité d'espace verts

-urbain existant et la promotion de la création d'espace publics

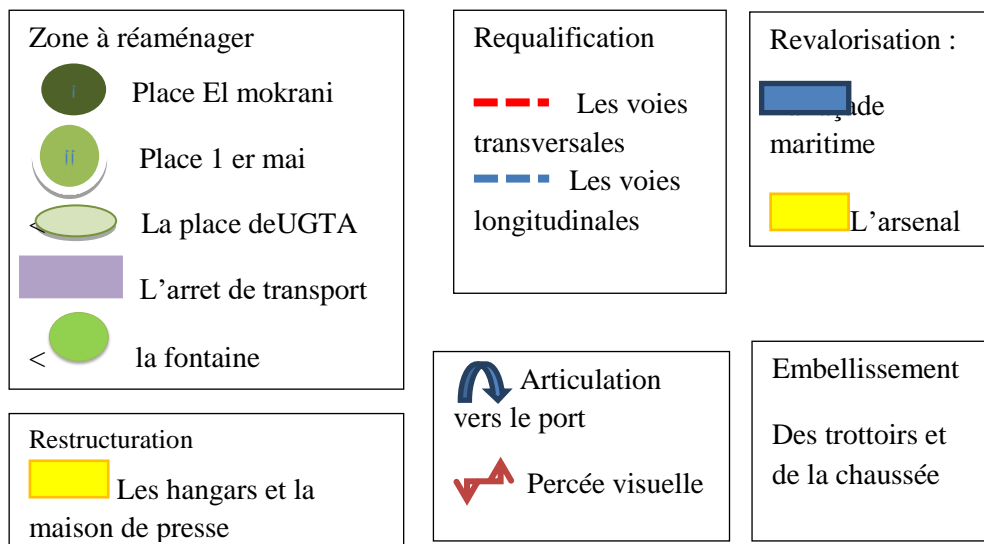
-Améliorer et assurer la qualité de l'ambiance architecturale et spatiale.

PARTIE ANALYTIQUE

4-Les interventions proposées sur quartier:



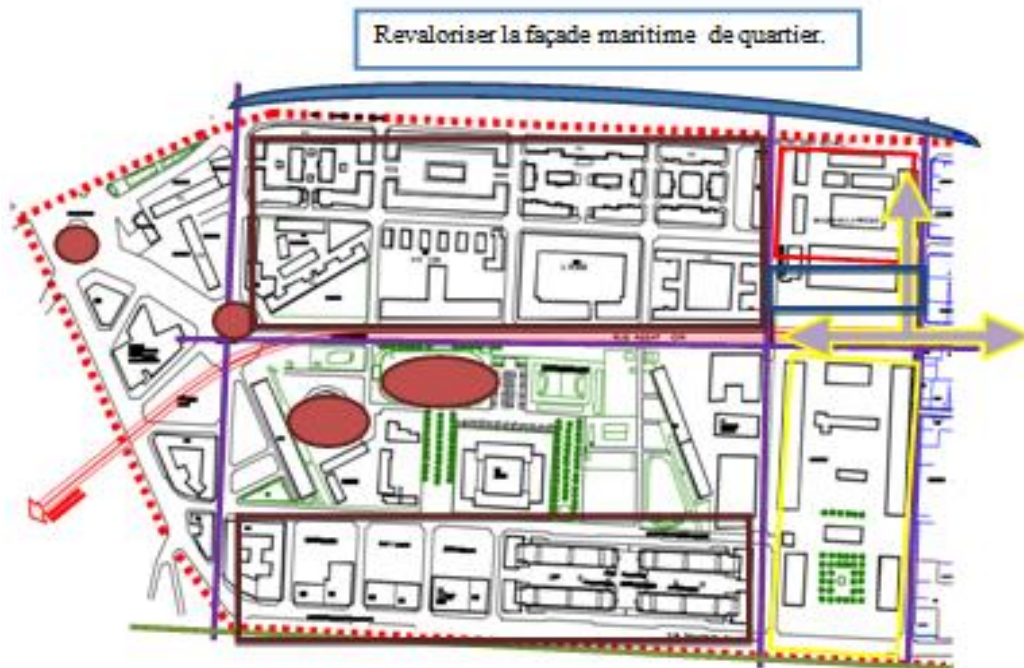
FigureII-9 : Schéma d'interventions source : carte de pos traité par autours



PARTIE ANALYTIQUE

5-Les actions :

Afin d'apporter des solutions aux problèmes soulevés dans le diagnostic, nos interventions doivent s'inscrire dans une nouvelle approche urbaine réalisée par un nombre d'actions. Les actions majeures qui seront présentées pour répondre aux enjeux :



Création des équipements d'accompagnement pour assurer la mixité socio-fonctionnelle.

Démolition des hangars non fonctionnels pour introduire une nouvelle tendance urbaine et Projection

Liaison entre la trame urbaine : les différents entités.

Intervention des places : Réaménagement et animation des places. Exploiter et gérer des espaces de verdure des paysages naturels

L'amélioration de la mobilité et la création des espaces publics de qualité et assurer une ambiance appréciée dans l'urbain

valoriser l'existant (l'arsenal) : créer un climat et une ambiance conviviale

Figure II-10: Schéma d'action global de quartier source : carte de pos traité par autours

IV Matérialisation des actions :

1-Action sur l'axialité :

Objectif :

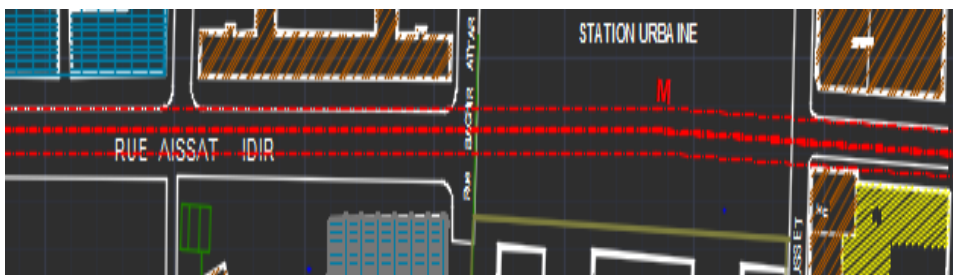
-la mise en valeur de l'axe AISSAT IDIR

-La maîtrise de flux ambiant (l'amélioration et la création d'une ambiance lumineuse, sonore et thermique)

Les actions :

-La réaménagement de l'axe AISSAT AIDIR pour alimenter et mettre en valeur notre projet par avec un ensemble de mobiliers urbain (éclairage, source d'eau, élément végétal) avec des parcours centraux écologique pour les piétons.

- Elargir le terre-plein au milieu de cette voie et l'utiliser pour un jardin linéaire
- La mise en valeur de L'axe tracé par des sources d'eau et de la verdure avec des effets de lumière, pour renforcer le concept d'ambiance
- L'implantation des palmiers et des arbres toute au long de l'axe renforcer le concept d'ambiance visuel



FigureII 10 : vue en plan de la voie AISSATIDIR avant l'intervention /source :auteurs



Figure II 11: vue en plan de la voie AISSATIDIR après l'intervention /source :auteurs

PARTIE ANALYTIQUE



FigureII-12 : vue en 3D de la voie AISSATIDIR après el'intevrntion /source :auteurs

Souligne un axe, indique une direction, offrir de nouvelles perspectives.

2-Actions sur la mobilité et les modes de déplacement :

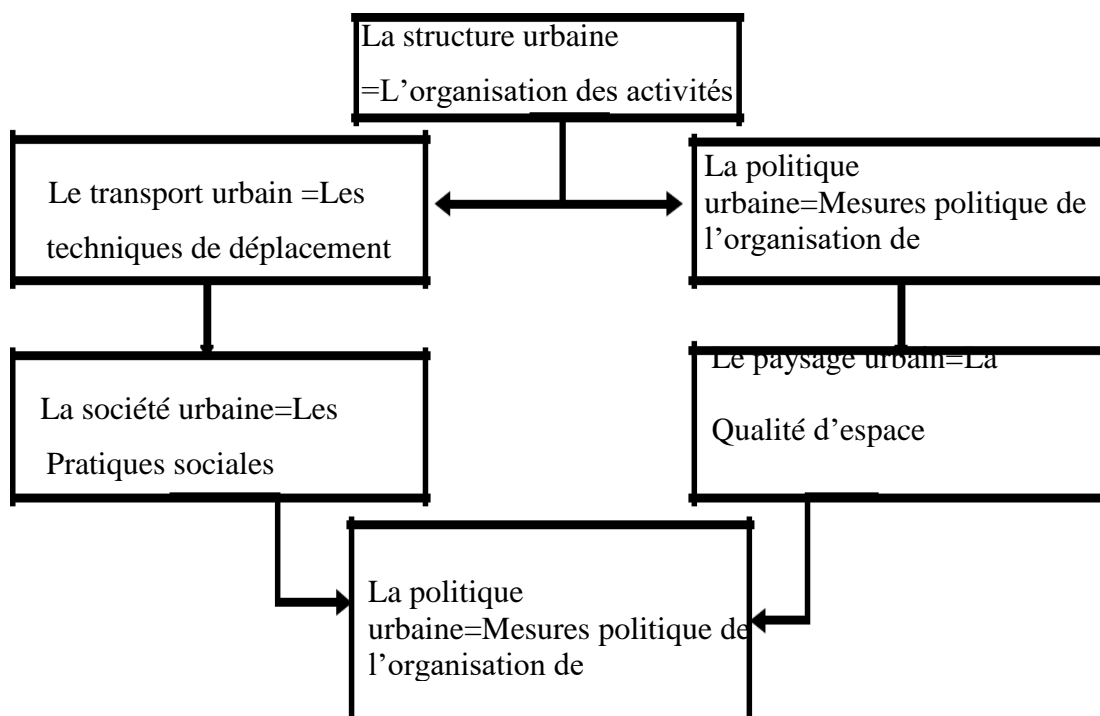
Les objectifs :

- Aider les autorités locales à concevoir et mettre en œuvre un meilleur quartier, des meilleures sources et des services urbains améliorés pour la population
- L'amélioration de mode de transport.
- La réorganisation de la mobilité.
- Créer un outil de gestion du design urbain au service du développement durable et de la valorisation économique des sites autour des stations.

-la mobilité urbaine :

La mise en scène des lieux urbains :

La mobilité urbaine définit l'ensemble des déplacements des personnes qui révèlent des activités habituelles ou quotidiennes liées au travail, aux achats et aux loisirs, dans un espace urbain.



PARTIE ANALYTIQUE

Les actions

L'aménagement d'une station urbaine pour faire émerger un centre urbain en favorisant une diversité fonctionnelle, sociale et répondre aux besoins de la population par la création d'un endroit qui élabore un plan de design urbain efficace.

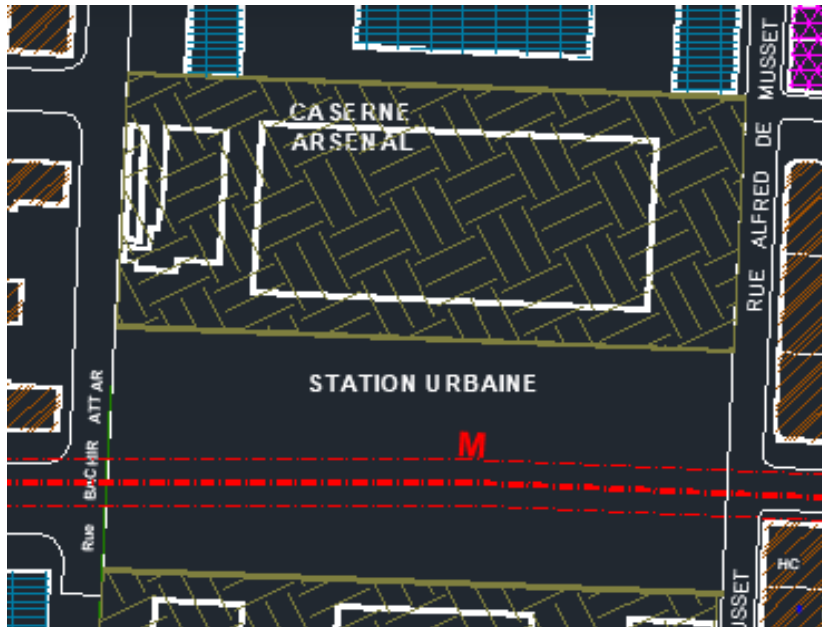


Figure II-13: vue en plan de la station avant l'intervention /source :auteurs



Figure II-14 : vue en plan de la station après l'intervention /source :auteurs

PARTIE ANALYTIQUE



FigureII -15 : vue en 3D de la station après l'intervention /source : auteurs



FigureII-16 : vue en 3D des espaces de la station après l'intervention /source : auteurs

PARTIE ANALYTIQUE

-La station Comme un point d'animation, qui offre une expérience multi sensoriel

- L'utilisation de la végétation permet de modifier le climat urbain et d'en améliorer les conditions de confort.

-Les arbres urbains : une stratégie pour le confort des usagers)

Les arbres agissent comme masque au soleil, au vent, au son, donnent aussi un sentiment de fraîcheur

- Aménagement avec des Plantes vertes, des fleurs et autres arbustes se jouent créer une ambiance douce et délicate.



FigureII-17 : vue en 3D des ambiances diurne et nocturne de la station après l'intervention /source :autours

- L'aménagement de l'espaces urbains réside dans les sons favorables produit par des éléments naturels comme l'eau
- -L'apport de lumière et l'eau dans l'espace public influence le confort thermique et sonore des personnes qui le fréquentent
- L'adaptation des ressources lumineuses diurne nocturne résulte un confort visuel aux visiteurs et offrent des spectacles différents aux différentes heures aux heures au espaces publics urbains qui deviennent par conséquent dynamiques.

PARTIE ANALYTIQUE

-Privilégier les déplacements Doux et durable par:

L'Introduction des pistes Cyclables et des parcours piéton tout au long des axes de périmètre.

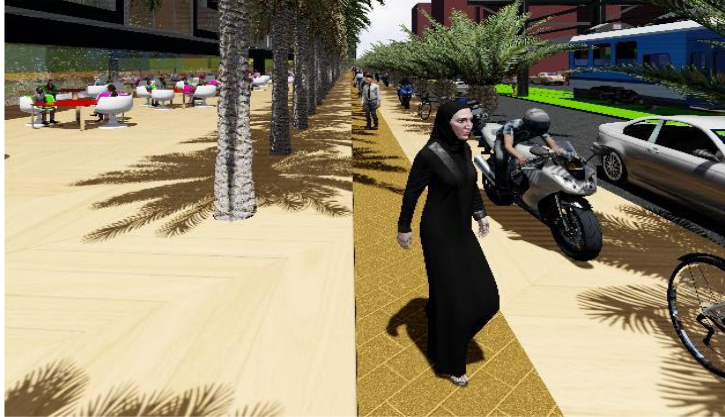


Figure II- 18 : vue en 3D d'une partie d'un parcours piéton et des pistes cyclable /source :auteurs

3-Action sur le réseau viaire :

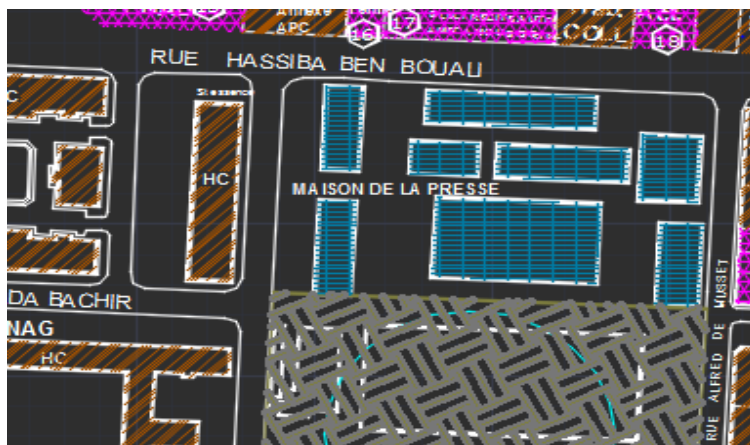
Les objectifs :

La restructuration et l'animation des axes de périmètre.

Création des continuités urbaines.

Les actions

-la création d'une voie parallèle à la voie de HASSIBA BEN BOUALI faciliter la mobilité et l'accessibilité des territoires



FigureII -19 : vue en plan avant intervention /source :auteurs

PARTIE ANALYTIQUE



FigureII-19 : vue en plan avant intervention /source : auteurs

-Requalification de la voie Alfred de Musset, Favoriser le piéton par :

- L'élargissement de l'espace qui lui appartient.
- L'Introduction d'une piste Cyclable.



FigureII -20 : vue en 3D de la voie projetée après intervention /source : auteurs

4-Action sur les services et équipement :

Les objectifs :

Redonner une nouvel image au quartier d'ElHamma

-Réussir une gestion saine et durable (revitalisation économique)

-implantation des équipements publics mixtes

Les actions :

La démolition des hangars dégradés et la maison de presse Tahar djaout qui sont non fonctionnelles:

PARTIE ANALYTIQUE

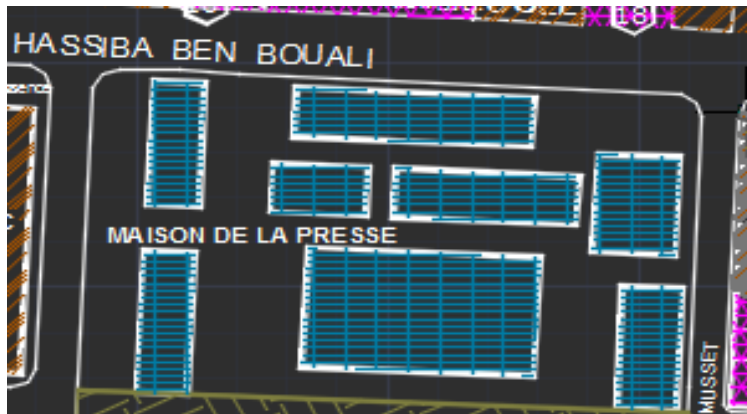


Figure II-21 : vue en plan de l'assiette d'intervention et l'entourage avant intervention /source : auteurs

la projection :

- D'un projet d'incubateur Start up :

La transformation de l'actuelle petite zone d'activité en Incubateur



Figure II-22 : vue en 3D du projet d'intervention /source : auteurs

- d'un projet de siège de bourse.

Il s'agit du projet de modernisation des infrastructures qui joue rôle économique et renforce la vocation de quartier.

PARTIE ANALYTIQUE

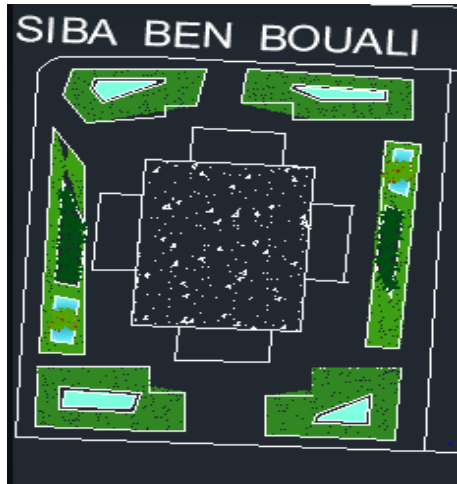


Figure II 23 : vue en plan de siège de bourse après l'intervention/source : auteurs



Figure II 24: vue en 3D de siège de bourse après l'intervention/source : auteurs



Figure II 25 : vue en 3D de l'ensemble de projet incubateur et siège de bourse après l'intervention/source : auteurs

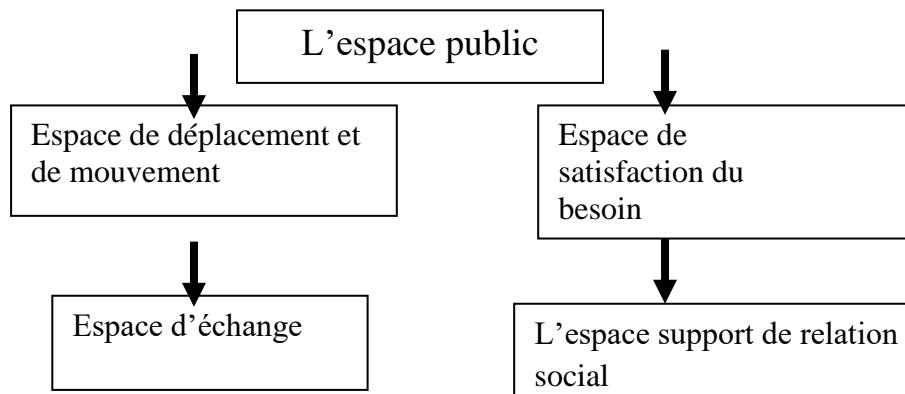
5-Action sur aspect environnemental :

Les objectifs :

- Améliorer le cadre de vie et de confort urbain à travers l'entretien et l'enrichissement du qualité d'espace verts –urbain existant et la promotion de la création d'espace publics
- Améliorer et assurer la qualité de l'ambiance architecturale et spatiale.
- Assurer une mixité sociale et fonctionnelle

PARTIE ANALYTIQUE

Le paysage urbain



Les actions :

- Réaménagement des jardins et l'intégration des espaces vert dans l'ensemble du bâti
- * Réaménagement de la place UGTA par une placette centrale

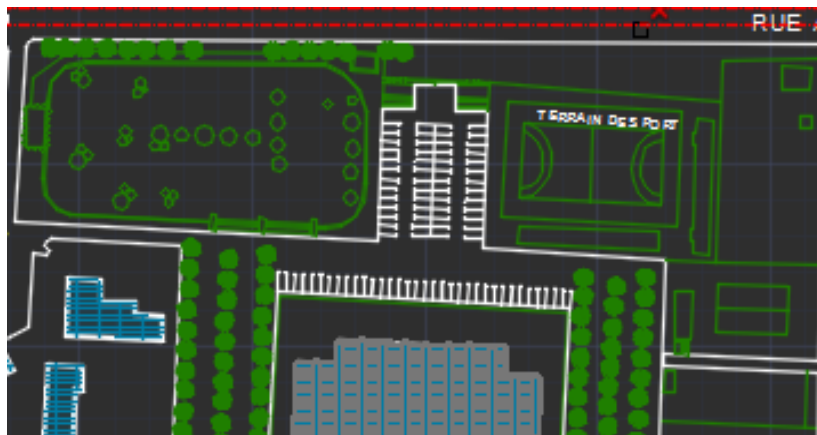


Figure II 26: vue en plan de la place EGTA avant l'intervention/source : auteurs

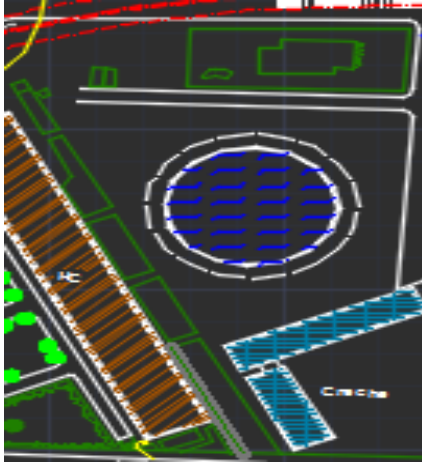


Figure II 27 : vue en plan de la place UGTA après l'intervention/source : auteurs

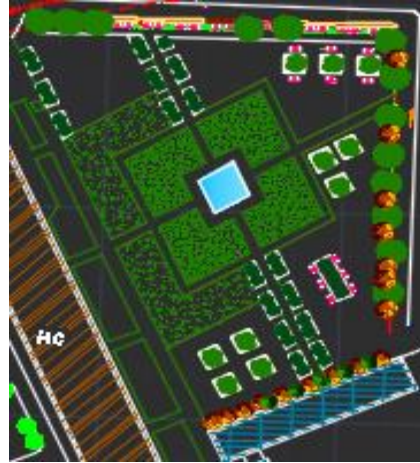
PARTIE ANALYTIQUE

*Aménager d'une placette publique avec un plan d'eau à la place d'une piscine non matérialisé

cette placette va offrir au périmètre un lieu de réconciliation et assure des espaces ambiants diversifié à l'ensemble des habitants.



FigureII 28 : vue en plan de la piscine avant l'intervention/source : auteurs



FigureII 29 : vue en plan de la piscine après l'intervention/source : auteurs



Figure II 30 : vue en 3D de la place UGTA et la place public après l'intervention/source : auteurs

-Réanimation de place el Mokrani :

En intégrant la notion de végétation pour la rendre un endroit ambiant.

PARTIE ANALYTIQUE

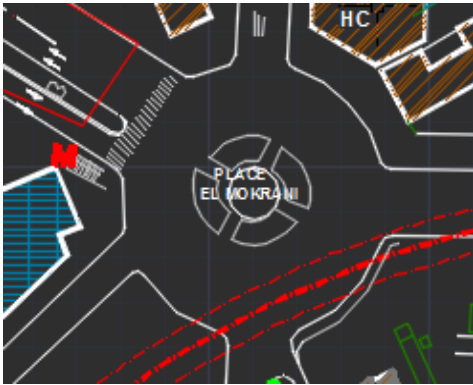
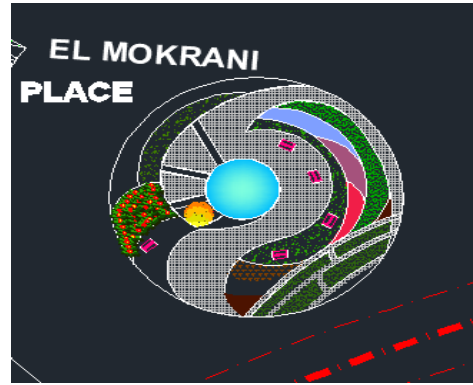


Figure II 31 : vue en plan de place el MOKRANI avant l'intervention/source : auteurs



FigureII 32 : vue en plan de place el MOKRANI après l'intervention/source : auteurs



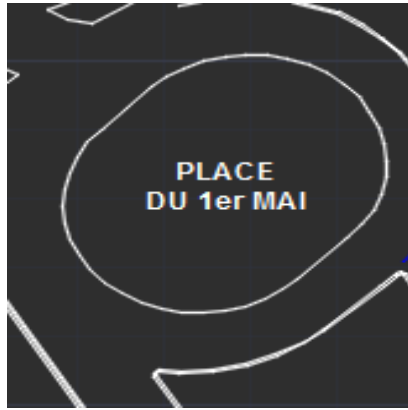
Figure II 33: vue en 3D de place el MOKRANI après l'intervention/source : auteurs

-Réanimation de la place 1^{er} mai :

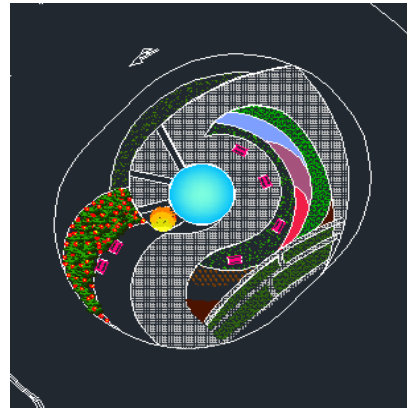
Comme un espace vivant en l'ouvrant au grand public et en l'aménageant avec tous le mobiliers urbain nécessaire (bancs , jets d'eau , verdure..etc.) pour la rendre repère bien fréquenté et animé.

-Éclairage public, revêtement (trottoirs, cheminements piétons), mobiliers urbains .

PARTIE ANALYTIQUE



FigureII 34 : vue en plan de place du 1^{er} MAI avant l'intervention/source : auteurs



FigureII 35 : vue en plan de place 1^{er} MAI après l'intervention/source : auteurs



Figure II 36: vue en 3D de place 1^{er} MAI après l'intervention/source : auteurs

Conclusion :

Le site d'el-hamma est riche en potentialités paysagère qu'il faut exploiter et mettre en valeur afin d'améliorer l'image et l'ambiance urbain existant, fortement influencée par l'héritage patrimonial du quartier.

L'ensemble des actions menées au cours de l'opération précédente portant sur l'échelle urbaine, suivent une stratégie d'ensembles, véhiculant des projets capables de participer activement aux nouvelles dynamiques du quartier d'el hamma. Et la réappropriation des espaces délaissés au profil d'une attractivité et d'un meilleur cadre de vie et une meilleure maîtrise d'ambiance urbaine.

CHAPITRE III :

Projet architectural

« Je pense qu'à travers notre architecture, nous pouvons donner un aperçu d'un autre monde, enthousiasmer, proposer des idées, captiver. Notre architecture est intuitive, radicale, internationale et dynamique. Notre intention est de Construire des bâtiments qui évoquent une expérience originale, une forme d'étrangeté et de nouveauté comparables à la découverte d'un nouveau pays. »

Zaha Haddid.

PARTIE ARCHITECTURALE

Introduction

La recherche thématique représente une source de compréhension de l'évolution et de développement du thème d'inspiration

Dans cette approche, nous allons aboutir l'étape qui attenante à la création du projet architectural. Il s'agit de cerner le thème spécifique dans sa globalité. Elle permet aussi d'être passé de considérations théoriques vers des concepts opératoires.

I-Choix de parcelle d'intervention :

Notre choix de site d'intervention est porté sur l'assiette située au centre de quartier, cela pour plusieurs raisons :

Le site était à l'origine la parcelle de hangars, notre équipement permettra de garder la mémoire de lieu et conserver son histoire et anticiper une continuité du

Sa position sur l'axe de l'hyper centralité Hassiba Ben Bouali

Sa proximité au plusieurs équipements et élément importants (la Bibliothèque Nationale d'Alger ,le jardin d'Essai et l'hôtel Sofitel..)

1-Analyse du contexte immédiat du projet à l'échelle du site :

1-1- Présentation du site d'intervention

Notre périmètre d'étude se situe en bordure de la station de bus à la bouche de métro Aisset Idir au quartier du Hamma



FigureIII-1: carte du Hamma
Source : Google earth traitée
par auteur

Figure III-2 : site
d'intervention
Source : Google earth traité par

1-2-Accessibilité :

Notre site est desservi de tous les côtés, il est à proximité d'un arrêt de bus Aissat Idir, et de station de métro. Il est accessible

PARTIE ARCHITECTURALE

depuis, la rue Hassiba Ben Bouali au nord, le boulevard Aissat Idir au sud, la rue Alfred De Musset à l'est et la rue Bachir Attar à l'ouest.

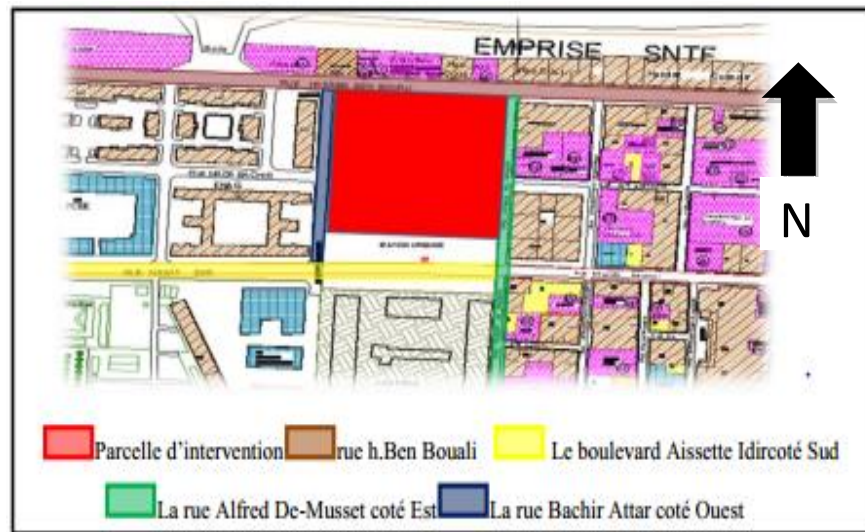


Figure III-3: accès au site d'intervention
Source : auteur

1-3-Topographie et forme du terrain

Le terrain est doté d'une forme régulière, avec une façade urbaine de 121m du côté nord et sud de l'assiette d'intervention, elle est d'une superficie de 1.5 hectares, le site est situé dans une zone à topographie approximativement plat .

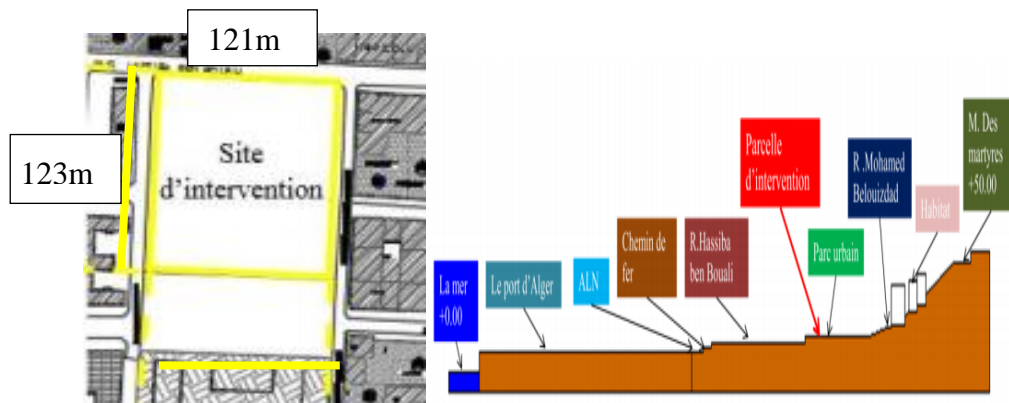


Figure III-4 : dimensionnement de site d'intervention.

Figure III-5 : coupe schématique sur le site d'intervention.

PARTIE ARCHITECTURALE

1-4-Limites et environnement immédiat



- habitat collectif
- La cité d'habitation à l'Est
- La cité HLM à l'Ouest
- La gare AISSA
- Hangar et hangar de bus au sud

Figure III-6 Carte des limites. Source : POS Hamma traités par les auteurs



Figure III-7 : cité HLM
Source : photos prise par l'auteur



Figure III-8 : parcelle d'intervention
Source : photos prise



Figure III-9 : cité d'habitation
Source : photos prise par ..

1-5-Etat de lieu:

Le site d'intervention est occupé actuellement par la maison de presse « Tahar Djaout », qui ne reprend plus à ses fonctions, ainsi un hangar industriel de l'ancien arsenal exploité comme des bureaux pour la maison de presse. En cours de notre conception, on compte éliminer la maison de presse et les hangars et **restructurer** l'assiette d'intervention comme un nouveau projet.



- Hangar transformé au bureaux
- Maison presse Tahar djaout

PARTIE ARCHITECTURALE

Potentialités

- Situation a proximité des éléments importants (un quartier polyfonctionnel)
- Sa morphologie plate
- Une accessibilité favorable
- Sa proximité de la station de bus et métro

Carences

- Absence de la végétation
- Présence des masques physiques (gabarit de bâtiment R+7)
- Station de bus et de métro mal traité et mal aménagé et sa présence provoque des nuisances sonores.
- Un manque d'aménagements urbains pour les piétons (trottoir, mobiliers urbains, rampes ...)

Conclusion :

L'analyse nous a permis de bien connaître notre contexte d'étude et d'éclaircir les composants essentiels à l'élaboration de notre projet architectural. À partir de l'ensemble des potentialités et carences tirées durant l'analyse on peut établir une réflexion de notre conception afin d'améliorer de la qualité de vie des habitants et La qualité des espaces urbains.

PARTIE ARCHITECTURALE

2-Programme quantitatif et qualitatif

«Le programme est un moment en amont du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecture va pouvoir exister. c'est un point de départ mais aussi une phase préparatoire.»

2-1- définition des fonctions :

Notre projet regroupe les fonctions qui sont différentes mais complémentaires :

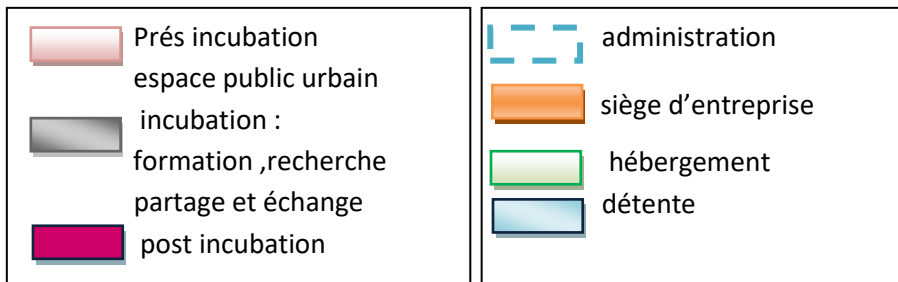
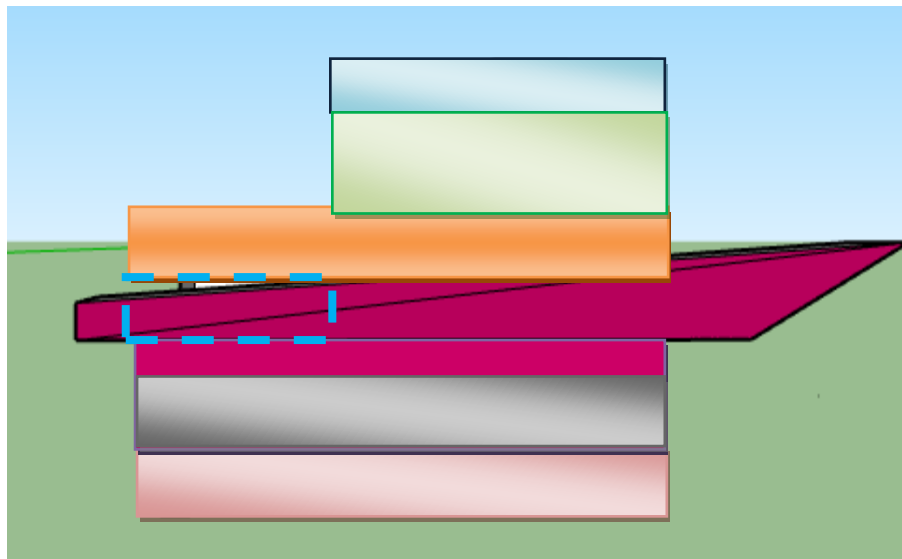


Figure III-10: schéma des fonctions /source :autours

2-2-programme surfacique :

Entité	étage	Espace	Surface
Pré-incubation	RDC	Accueille et réception	16
		Auditorium	200

PARTIE ARCHITECTURALE

		Cafétéria hall d'expositions Expositions public Salle de présélection Salle de conférence Salle d'inscription Salle de reprographie Jardin intérieurs Espace de stockage Sanitaire femmes (02) Sanitaires hommes (02) Espace d'attente	124 140 130 24 444 24 20 128 22 11x2 11x2 15
Incubation	R+1	Atelier (04) Labo (04) Espace Co-working (02) Salle d'informatique (02) Cafétéria Espace de stockage Sanitaire femmes (02) Sanitaire hommes(02)	60x4 48x4 150x2 70x2 95 30 11x2 11x2
	R+2	Salle de formation (07) Open space (02) Fablab Salle d'exposition Sanitaire femmes (02) Sanitaire hommes(02)	70x7 95x2 240 100 11x2 11x2
Post incubation	R+3	Lobby détente Salle d'informatique (03) Salle de reprographie Labo Salle d'exposition Espace de stockage Salle audiovisuel Dépôt livre Rayonnage Bibliothèque Salle de lecture en silence Sanitaire femme (02) Sanitaire homme(02)	160 56x3 56 72 100 22 84 45 30 197 142 11x2 11x2
Administration	R+4	Bureau de directeur Bureau de sous-directeur Secrétariat	48 29 12.5

PARTIE ARCHITECTURALE

		Bureau de finance	18
		Bureau juridique	13
		Bureau de marketing	30
		Bureau management	25
		Salle de réunion (03)	34x3
		Bureau de privatisé (05)	24x5
		Open space	144
		Espace détente	100
		Sanitaire femme (02)	11x2
		Sanitaire homme (02)	11x2
	R+5	Bureau d'entreprise (03)	56x3
		Salle de réunions (02)	70x2
		Bureau de finance	18
		Bureau juridique	13
		Bureau de marketing	30
		Bureau management	25
		Espace détente	100
		Sanitaire femme (02)	11x2
		Sanitaire homme (02)	11x2
Hébergement homme	R+6	Chambre (11)	32x11
		Espace détente	100
		Sanitaire homme	20
Hébergement femme	R+7	Chambre (11)	32x11
		Espace détente	100
		Sanitaire femme	20
Entité détente	R+8	Restaurant	444
		Espace détente	90
		Sanitaire homme	11
		Sanitaire femme	11

3-Démarche conceptuelle :

Introduction

La conception architecturale est définie comme « l'activité intellectuelle qui, en réponse à une demande (un programme), produit les idées permettant la mise en œuvre de toutes les connaissances et savoir-faire professionnels pour l'instrumentation du projet ainsi que tous les documents nécessaires à la construction d'un édifice dans les règles de l'art.» (Porada, 1997).

PARTIE ARCHITECTURALE

La conception architecturale dans sa dimension productive est structurée sous la forme d'un processus organisé selon un ensemble de phases. Ces phases jalonnent l'évolution de la création du projet architectural en partant de la structuration des idées et de la définition du parti architectural pour arriver à la phase de construction du projet. Elles sont définies par un cadre réglementaire qui organise la production architecturale. En France, la Loi n° 85-704 du 12 juillet 1985 modifiée relative à la maîtrise d'ouvrage publique et à ses rapports avec la maîtrise d'œuvre privée définit l'ensemble des phases de déroulement du projet d'architecture ainsi que les missions qui en découlent.

3-2-Idéation du projet :

L'idéation du projet s'appuie essentiellement sur le principe de l'incubation qui a pour objectif le soutien et l'accompagnement des jeunes entreprises et les nouveaux créateurs CAD les START up, dans leurs parcours jusqu'à leurs maturations.

Cette idée va être interprétée par un volume stable et rigide qui constitue un symbole de fragilité des incubateurs, sa mise en place permet de mobiliser des compétences et leur développement, ce volume qui se déboîte de part et d'autre pour refléter la diversification des études et des formations offertes au START up dans un rythme dynamique, convivial et qui reflète au même temps la croissance entrepreneuriale axée sur la valorisation de la recherche.

De cet emboîtement se dévoile des volumes transparents en verre qui indiquent leurs faiblesses et fragilités dans leurs parcours d'évolution soutenues toujours par l'incubateur. Une fois que la start up arrive à la fin de l'incubation, il se dévoile et prend la direction verticale pour être apparent et autonome. et le résultat d'un processus créatif.

3-3-principes et concepts :

« Les concepts sont des éléments existants ou symboliques que l'on répond, au niveau de la conception, afin d'arriver à un sujet cohérent »³⁴

³⁴ Oswald Mathias UNGERS.

PARTIE ARCHITECTURALE

A/concepts liées au site :

La géométrie : « Les tracés géométriques sont superposés et se rejoignent pour donner naissance à un langage architectural plus riche et à un ordre spatial plus dynamique ».

Richard Meier.

Nous avons opté pour la géométrie exposée dans la forme du site comme instrument de composition de base à savoir l'utilisation de deux formes géométriques (le rectangle et le carré).

Le recule urbain : serait une séquence importante dans la continuité urbaine, assurant une relation entre l'urbain et le projet

L'alignement : Il joue le rôle de la structuration des limites de l'îlot qui renforcera la continuité urbaine et permettra une occupation rationnelle de la parcelle.

Le seuil : C'est un moment de passage de l'extérieur vers l'intérieur. Ce concept sera concrétisé par un recul afin de dégager un escalier urbain.

Centralité : exprimer avec l'atrium comme un centre de composition autour duquel s'organise tous les espaces, c'est un lieu de relations, d'échanges et de détente.

B/concepts liés au thème :

La simplicité : qui se présente dans le cube, un volume stable et rigide qui constitue un symbole de débutant des incubateurs, sa mise en place permet de mobiliser des compétences et leur développement, ce volume qui se déboîte de part et d'autre pour refléter l'altération des études

La transparence : qu'on retrouve dans le cube transparent en verre qui indique la faiblesse et la fragilité du Start up dans le début d'épreuve du jeune entrepreneur

L'incubation : notre idée du projet accentué absolument sur le principe de l'incubation qui a pour objectif un support et un conducteur des jeunes entreprises

Matérialisé par des parallélépipèdes qui emboîtent le cube transparent D'une manière qui le protège

La direction /Mouvement : Ce concept est lié au thème, vue le mouvement des recherches qui reste toujours à renouveler, matérialisé par les multiples directions du part et d'autre afin de retrouver le bon chemin par des formations partagées au START up dans un flux dynamique et accueillons

PARTIE ARCHITECTURALE

3-3-La genèse du projet :

Etape 1 :

On a repris la forme du terrain, en lui donnant une certaine hauteur pour avoir un socle urbain rigide tout en offrant une valeur à notre projet.

Puis faire un recule urbain permet d'assurer la continuité urbaine comme il a permis de créer un espace qui incite l'échange et la communication entre environnement et projet.

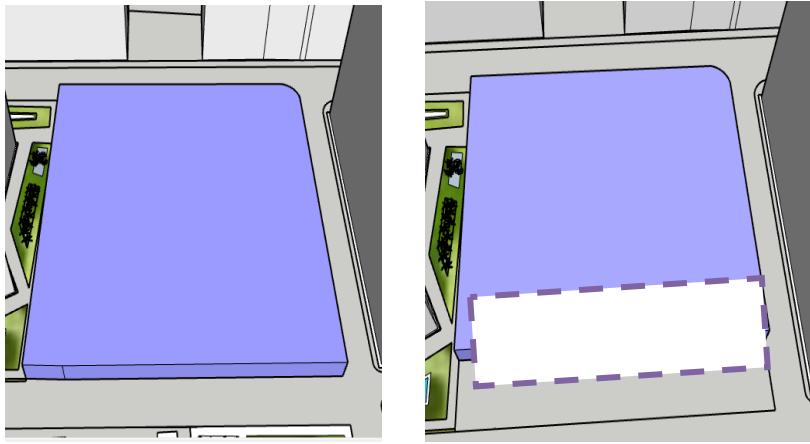


Figure III-11 : étape 1 de la genèse, source auteur

Etape 2 :

Géométrisation de la parcelle par l'insertion d'une forme carrée équilibrée s'intégrant au centre de la forme globale existante, afin de matérialiser la star up par un cube transparent indiquant leur faiblesse et fragilité.

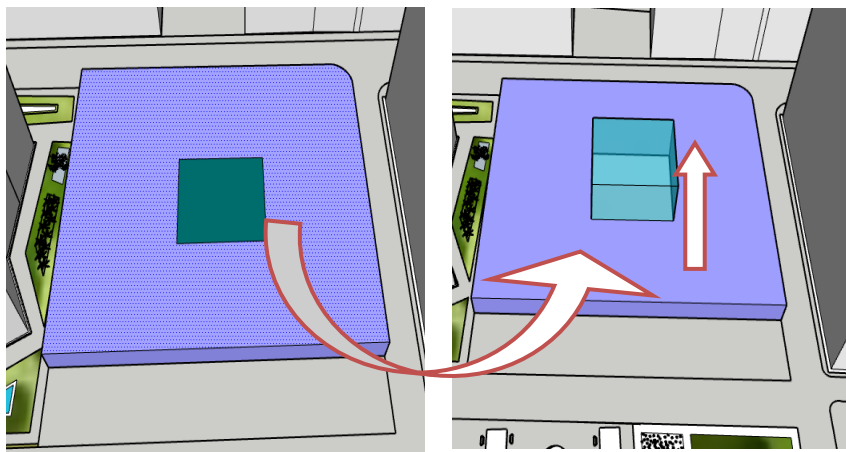


Figure III -12 : étape 2 de la genèse , source : auteur

PARTIE ARCHITECTURALE

Etape 3 :

La protection de volume rigide par la matérialisation

Des parallélépipèdes emboîtés de façon à incuber et

Protéger le cube transparent au milieu qui présente la fragilité du Start up qui a besoin du conducteur de processus de leur développement dans la volonté de favoriser la création de structures de soutien

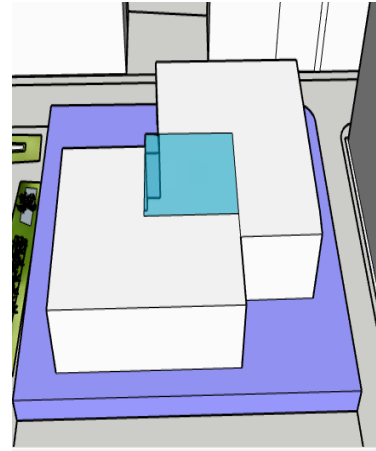


Figure III-13 : étape 3 de la genèse, source auteur

Etape 4 :

Une soustraction faite au niveau de l'entrée principale où se trouve un espace public e urbain qui invite les gens à accéder et découvrir L'intérieur du projet, en marquant la notion du seuil.

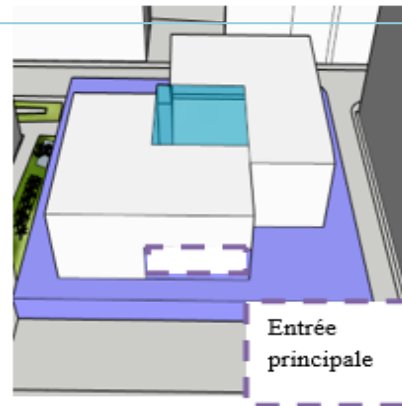


Figure III-14 : étape 4 de la genèse source

Etape 5 :

L'intégration des éléments qui se manifester dans tous les directions pour crée un mouvement lié à notre thème qui représente les recherches faites dans le parcours de jeune entrepreneur qui va innover une Ambiance dynamique.

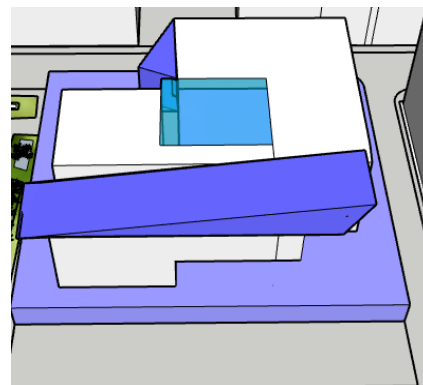
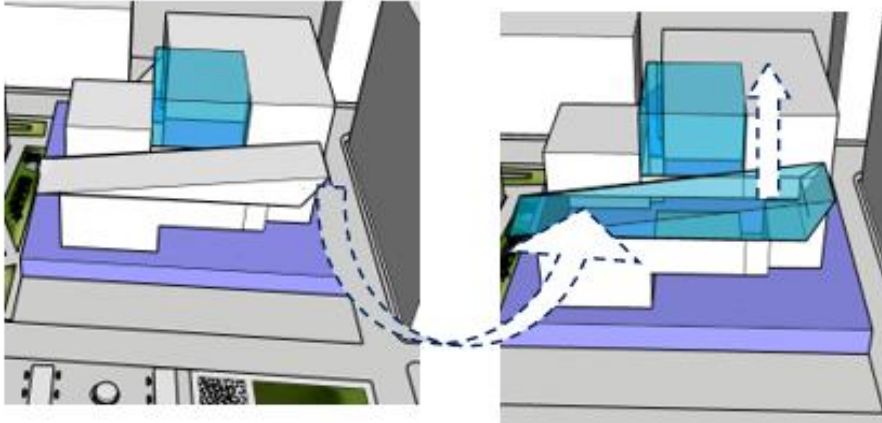


Figure III-15 : étape 5 de la genèse , source : auteur

Etape 6 :



à la fin de l'incubation, le Start up s'étale verticalement pour être apparent en indiquant leur indépendance qui est le résultat d'un avancement innovant.

Figure III-16 : étape 6 de la genèse source : auteur

4-la description du projet :

4.1 Description générale

Notre projet « incubateur de start-up » est implanté dans le quartier d'affaire d'EL HAMMA, le quartier possède de nombreux équipements et services de proximité, le projet s'inscrit dans la nouvelle structure et future image de la ville d'EL HAMMA

Notre projet est basé sur des éléments tirés du site (formes simples). Il est constitué sur le principe de l'incubation.

Ce projet vient compléter les offres apportées aux habitants du quartier par un espace consacré aux jeunes entrepreneurs et aux start-up, mais également à la vie associative.

PARTIE ARCHITECTURALE



Figure III-17 : rendu de l'incubateur de Start up source : auteurs

4.2. Le plan masse

Le projet s'étale sur une assiette rectangulaire de 8000 m². Le terrain est situé sur la rue HASSIBA BEN BOUALI, dans une zone urbaine, constituée des équipements d'envergures. La situation et la facilité d'accès au site renforce le potentiel de cet équipement. Il s'agit d'une construction qui va aider les idées conçues localement à devenir des industries et emplois locaux c'est une structure moderne qui a la volonté de faciliter la prospérité de l'esprit d'entreprise.

Pour ce qui est de l'aménagement extérieur, notre composition volumétrique est construite autour d'un jardin verdoyant, représentant le poumon du projet, donnant une réelle ambiance au projet. Un espace de convivialité renforçant les échanges et les interactions entre incubés.

PARTIE ARCHITECTURALE

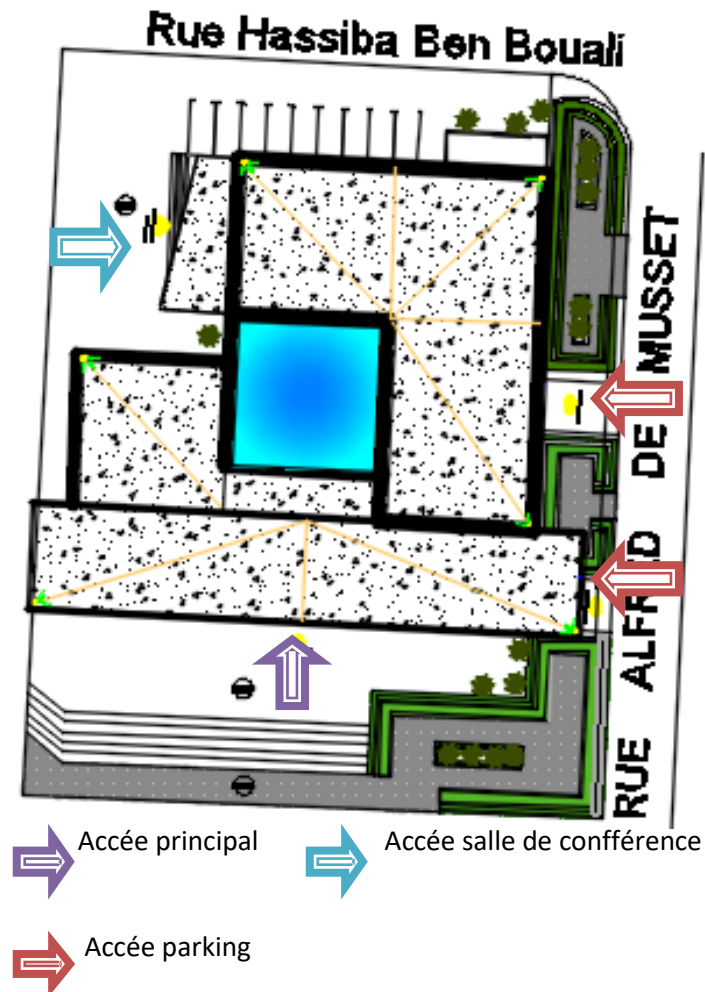


Figure III-18 : le plan de masse source : auteurs

4.3. Accessibilité et circulation

Nous avons prévu plusieurs accès pour un meilleur accueil et une bonne gestion de flux. Ils sont hiérarchisés selon l'importance et la nature de flux :

Un escalier urbain marque le premier seuil d'accès à l'incubateur. En plus d'un jeu de portique vient couronner l'accès au socle urbain.

Pour le grand public, l'accès principal se trouve sur la façade sud à partir de la station AISSET IDIR d'où l'importance de flux. Il mène vers le jardin d'intérieur et l'espace d'exposition puis vers le reste du projet.

Accès secondaire sur la façade ouest qui mène vers la salle de conférence.

Deux accès mécaniques par des rampes à partir des deux rue Alfred De Musset qui mènent vers un parking public au niveau de sous-sol.

PARTIE ARCHITECTURALE



Figure III-19 /20 : rendu sur l'accée principale ambiance diurne et nocturne /source auteurs



Figure III-21: rendu sur l'accès vers la salle de conférence/source auteurs



Figure III-22 : rendu sur l'accès vers le sous-sol/source auteurs

PARTIE ARCHITECTURALE

4.4. Organisation spatiale et fonctionnelle du projet

-Organisation des plans :

L'incubateur se développe en 8 étages (r+7), les 3 étapes de l'incubation sont prises comme un principe pour l'organisation vertical à savoir : La pré-incubation, l'incubation, la sortie d'incubation.

-description des plans du projet :

-Le sous-sol : Cette entité contient les places de parking, et les locaux techniques composé essentiellement de : local climatisation, local plomberie, chaufferie, groupe électrogène, dépôt poubelles, , stockage, salle pour les conférencier.

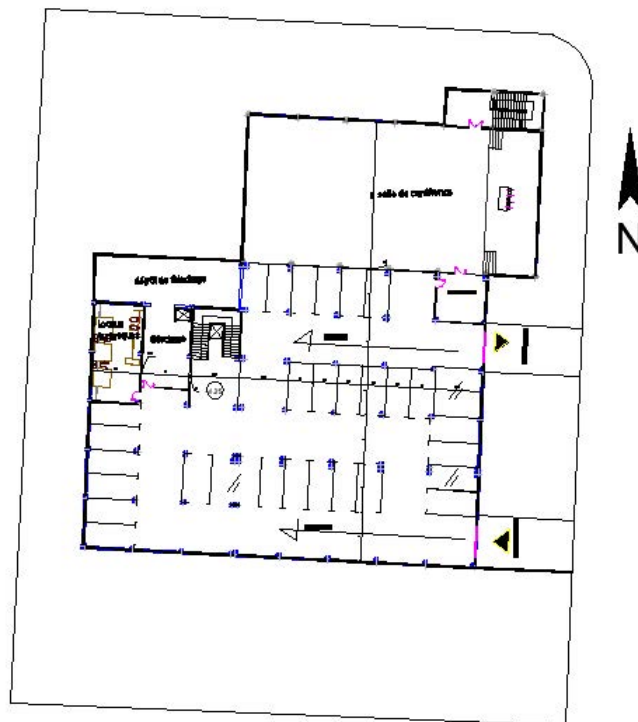


Figure III-23 : plan de sous-sol/source auteurs

-La pré-incubation :

Se développe en RDC:

Le cœur de projet est un jardin intérieur et un espace d'exposition temporaire conçu tel qu'une véritable vitrine sur l'urbain connecté avec la station AISSET IDIR entourés par le reste de projet coté ouest abrite l'espace d'accueil ,la prés incubation pour toute prés inscription, un espace de stockage, un hall d' exposition pour toute activité liée au thème et une circulation verticale ,coté est dotés d'une cafeteria pour se reposer et autre circulation verticale privative qui dessert l'incubateur.

PARTIE ARCHITECTURALE

Le coté qui donne sur la rue HASSIBA BEN BOUALI est réservé pour la salle de conférence. On peut y accéder par escalier public.

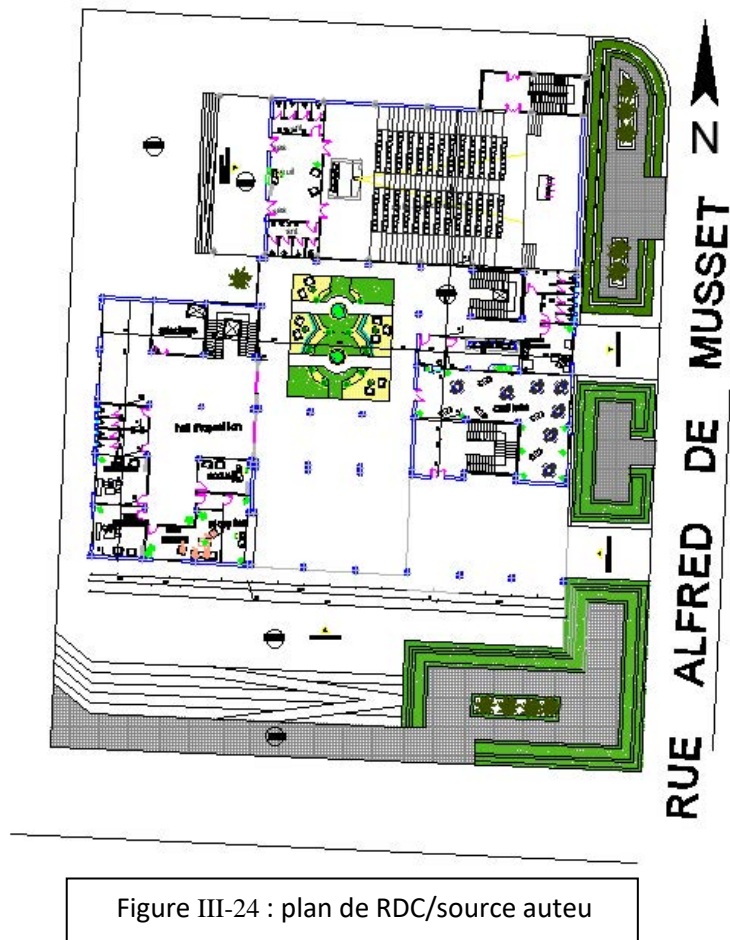


Figure III-24 : plan de RDC/source auteu

-L'incubation :

Se développent en 1^{er} et 2^{eme} étages :

on vas découvrir les espace d'incubation elles comportent, des espaces Co-working afin de favoriser ces échanges et soutenir le partage et qui procure également aux usagers une sensation d'appropriation de l'espace , des labos, des salles d'informatiques ,des ateliers et des salles de réunion et une cafeteria pour se reposer .

2^{eme} étage comporte des salles de formation des open space pour renforcer la notion de partage et un fablab qui est un espace qui réunis toutes les ressources, de l'intention jusqu'à la matérialisation du produit. C'est un lieu de réalisation des utopies, ou, l'imaginaire se libère et les inspirations prennent forme.

ces espaces renforcent les échanges et les interactions entre les incubés.

PARTIE ARCHITECTURALE

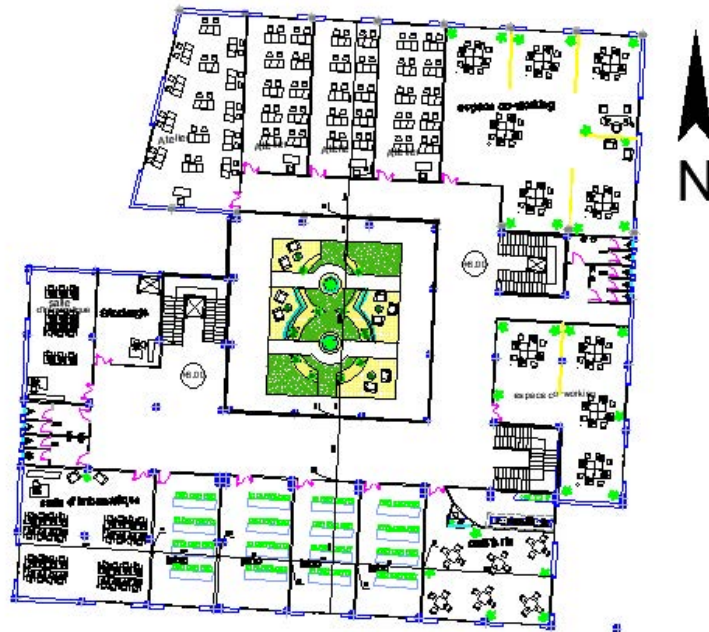


Figure III-25 : plan de 1 ère étage/source auteurs



Figure III-26 : plan de 2^{ème} étage/source auteurs

-La post incubation :

Est aux 3^{ème} et 4^{ème} étages :

réserver pour une bibliothèque, salles de lectures en silences salle de audiovisuelle ,salle d'infos ,labo et salle de reprographie et un espace de détente.

PARTIE ARCHITECTURALE

Un open space dédié ou travail partagé et Des bureaux privatisés cloisonnés permet aux incubateurs autant de préserver leur intimité

-L'administration occupe une partie de 4eme étage



Figure III-27 : plan de 3^{ème} étage/source auteurs



Figure III-28 : plan de 4^{ème} étage/source auteurs

-Le 5eme étage :

Après que l'incubé passe par un parcours de recherche et de formation il passera à entamer et créer sa propre start-up et son propre bureau dont le 5eme étage est réservé pour des bureaux de Start up incubés.

PARTIE ARCHITECTURALE



Figure III-29: plan de 5^{ème} étage/source auteurs

-Le 6eme et 7eme étage réservés aux hébergements : étage femme étage homme



Figure III-30: plan de 6^{ème} et 7^{ème} étage/source auteurs

-Le 8eme étage :Le dernier étage est réservé pour la restauration et détente Cette espace est aménagée de façon à ce qu'il soit un espace qui permet aux incubateurs de se réunir en fin de journée dans une ambiance originale.

PARTIE ARCHITECTURALE



Figure III-31: plan de 8^{ème} étage/source auteurs

4.5. L'espace extérieur :

Nous avons voulu mis en place une logique de traitement extérieur basé sur la création d'ambiances et de perceptions différentes selon le point et la nature de l'accès. Les deux accès principaux donnent sur deux escaliers monumentaux, le premier assemblé par un jardin avec une forme régulière créant ainsi un parcours marquant la pénétration au socle urbain.

Le tout aménagé dans la volonté de créer un parcours animé et continu autour du projet



Figure III-32/33: rendu des aménagements extérieurs/source auteurs

4.6 L'Atrium ou le jardin centrale :

Un élément de rafraîchissement et d'articulation de toutes les parties du projet et servant ainsi comme un espace de détente pour le projet, cet élément contribue à la création d'un climat convivial et donne une vue admirable sur le projet.

PARTIE ARCHITECTURALE

l'atrium génère une ambiance lumineuse, permet de bénéficier aussi de la lumière naturelle

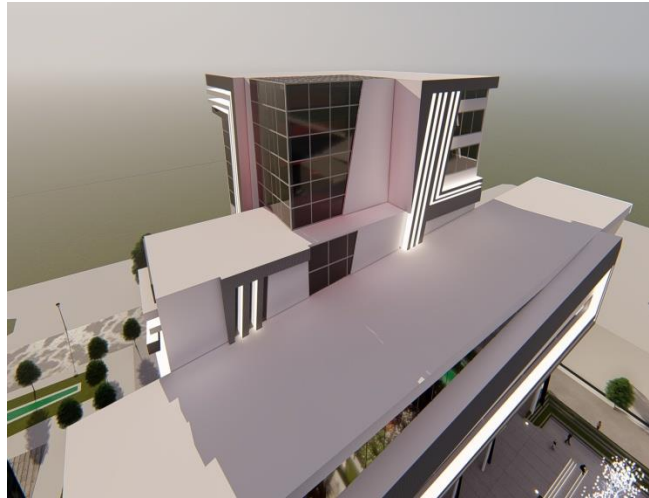


Figure III-34 : rendu sur l'atrium /source : auteur

Nous avons utilisé l'atrium comme métaphore du jardin favorisant la relaxation, et l'imagination. Employant une combinaison de plantes et un jeu de lumière et d'ombre
Au premier lieu Il permet la création d'une expérience de dynamique spatiale, avec un impact particulier sur l'expérience visuelle

C'est un Espace public et un lieu de réunion important : favorisant communication et interaction, espace de rassemblement public en tout temps. Aussi un espace commun qui pourra être particulièrement important pour les gens qui confrontent des moments de solitude.

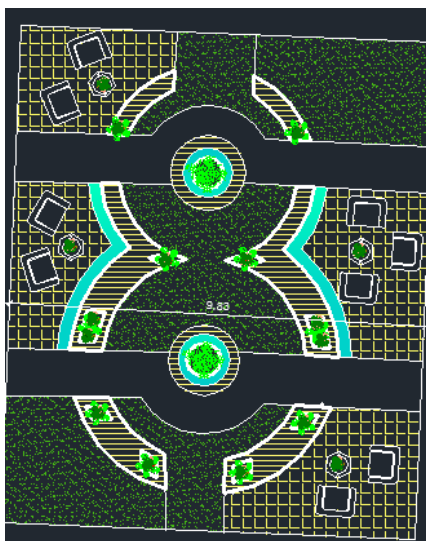


Figure III-35: vue en plan sur l'intérieur de l'atrium /source : auteur

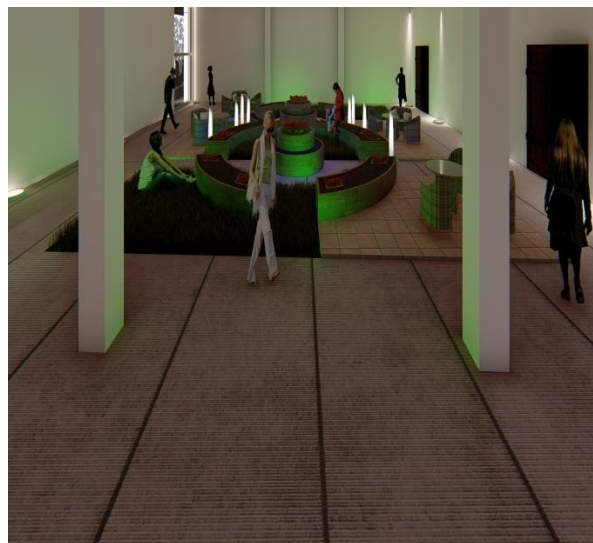


Figure III-36: rendu sur l'intérieur de l'atrium /source : auteur

PARTIE ARCHITECTURALE

4.7. Description des façades :

Les façades sont conçues selon les principes de l'architecture contemporaine, en dialogue et en continuité avec le contexte.

Notre idée principale découle du circuit d'information en mouvement qui reflète les recherches et les échanges pour une dynamique entre les incubés, créant un jeu entre le transparent et l'opaque.

Notre projet offre quatre façades urbaines ; avec des traitements en rythme simples réguliers qui se répète dans tout le projet dans l'objectif d'assurer son unicité à travers ces façades.

A travers une combinaison de droites horizontales et inclinées ce qui donne aux visiteurs l'impression d'être dans le prolongement logique des espaces.

Pour ce style de traitement nous nous sommes inspirées des traitements de projet « Library Learning center » l'un des œuvres de l'architecte Zaha HADID référence aux traitements de style déconstructiviste afin de concrétiser les concepts de notre idéation.

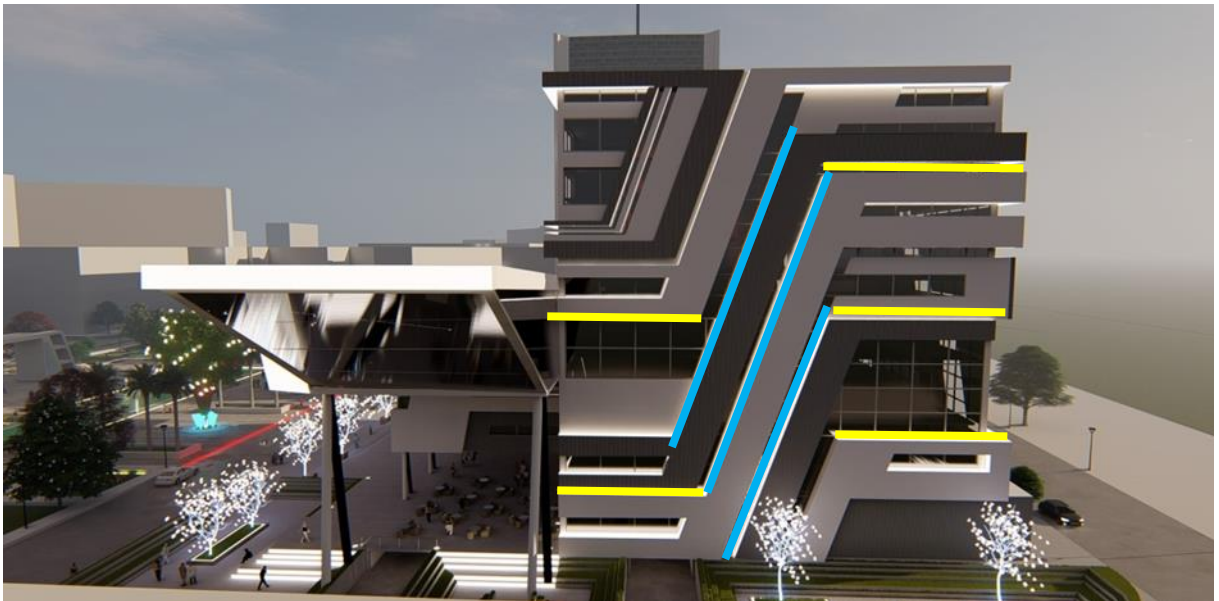


Figure III-37 : rendu sur la façade est /source : aut

- Ligne horizontale
- Ligne oblique

PARTIE ARCHITECTURALE

L'atrium est traité par des surfaces vitrées le tout dégageant un aspect d'étirement et de verticalité symbolisent le parcours des incubateurs et leur fragilité

La bibliothèque est traitée avec un volume vitré avec des éléments en béton lui donnent un sentiment de fluidité et de solidité tandis que l'espace intérieur donne la sensation de légèreté.

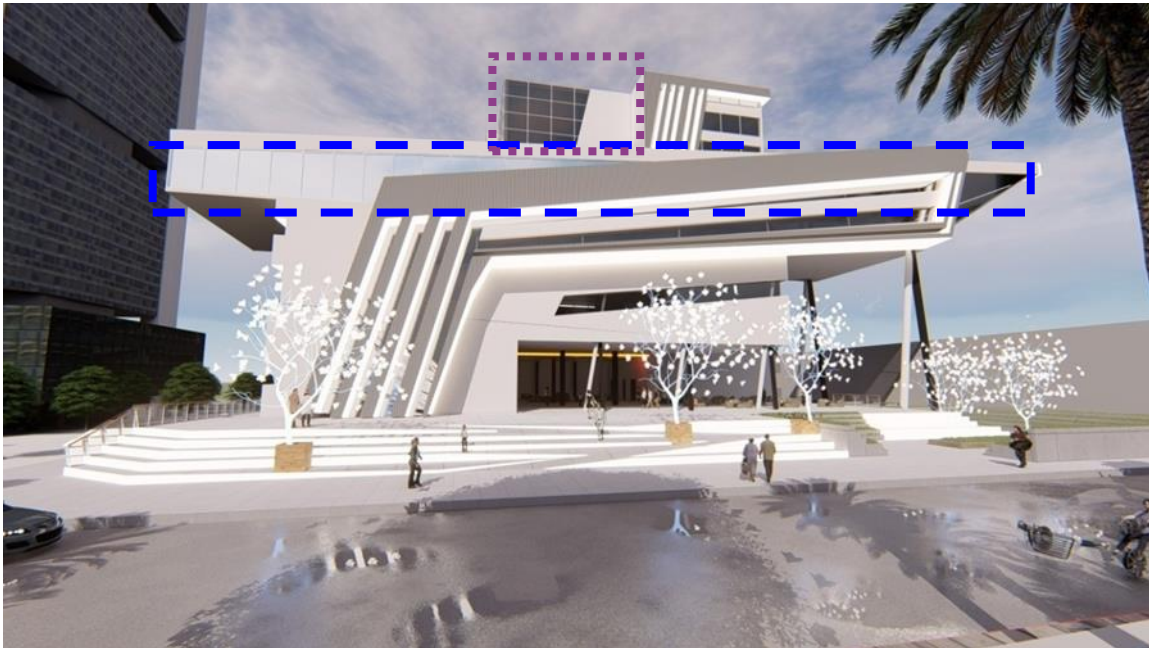




Figure III 38 rendu sur la façade principale

-  L'atrium vitrée
-  La bibliothèque

5-lecture constructive

Aujourd'hui l'architecture se voit investie par la technologie qui lui a permis de saisir la manière de construire une forme architecturale, comment et avec quels matériaux la réaliser.

Cette approche représente dans son sein, le choix du système structurel de l'ossature, les différents modes de construction et les différents matériaux adoptés pour la formalisation de notre projet.

«L'architecture n'est pas uniquement une oeuvre d'Art mais c'est le fruit du fusionnement entre le côté artistique et le côté technique »³⁵

a/le système constructive

a. 1. Choix du système constructif :

Le choix du système constructif a été arrêté d'une manière à répondre aux exigences fonctionnelles, spatiales et formelles spécifiques à chaque partie du projet architectural tout en assurant la stabilité, la durabilité, la solidité et l'économie.

pour répondre à nos exigences structurelles et spatiales nous avons opté pour trois types de structures dans notre projet.

a.1.1.La structure métallique (salle de conférence)

- La structure métallique a été retenue grâce aux avantages suivants :
- Elle s'adapte parfaitement aux équipements de grandes hauteurs et marque le caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture.
- Elle présente des qualités physiques et mécaniques qui permettent de franchir de grandes portées avec des retombées réduites et un minimum de points porteurs.
- Elle présente un bon comportement au séisme, dû à la légèreté et la souplesse de l'ossature.
- Elle permet un raccourcissement des délais (rapidité d'exécution et de montage).
- Elle assure une légèreté de l'ossature, nettement inférieure à celle d'un ouvrage en béton armé.

Nous avons opté pour ce type de structure dans la salle de conférence.

a.1.2.La structure en béton armé (au milieu du plancher):

La structure en béton armé présente

- Une bonne résistance aux efforts de compression et de cisaillement.

³⁵Renzo Piano

PARTIE ARCHITECTURALE

- permet de répondre aux efforts de la compression et la traction (le béton présente une bonne résistance à la compression et l'acier une bonne résistance à la traction)
- Une bonne protection contre l'incendie et la corrosion.

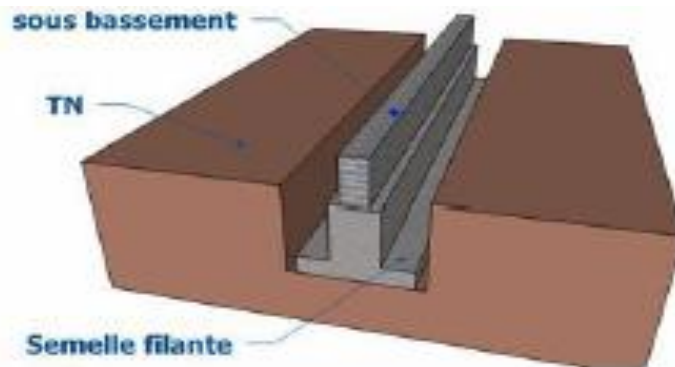


Figure III -39 : schéma illustratif d'une semelle filante
Source : maconnerie.bilp.fr

Nous avons utilisé ce type de structure pour l'ensemble des bureaux, salles , hébergement, restauration.

a.1.3. Structure mixte béton acier (bibliothèque , fablab) :

Il s'agit d'utiliser le béton et l'acier dans la même structure afin de bénéficier des avantages de chaque matériau. 56

Nous avons opté pour ce type de structure au niveau :

- de la bibliothèque et fablab en utilisant des poteaux en béton armé et poutres métalliques.

b.1. Les gros œuvres :

b.1.2. Infrastructure :

A -Les fondations : les fondations sont des ouvrages qui constituent la base d'un bâtiment et dont le rôle se résume à transmettre au sol les charge et les surcharge reprise par la structure afin d'assuré sa stabilité.

Afin de concrétiser cet objectif nous avons opté pour :

Des fondations sur semelles filantes pour l'ensemble du projet.

B -Le voile périphérique :

Les sous-sols seront entourés par des voile en béton armé qui assureront la résistance aux poussées destertes. Ces voiles Exigeront un drainage périphérique afin d'éviter les infiltrations d'eau.

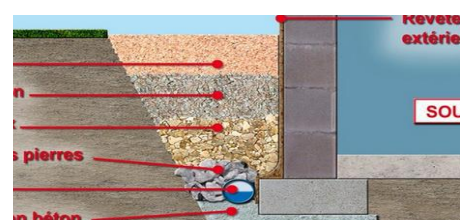


Figure III-40 : drainage des voiles périphériques
Source : www.fr.weber /gros- oeuvre- et travaux

C -Les joints :

Afin d'assurer une certaine régularité et rigidité, les joints sont disponibles au niveau de l'ouvrage.

-Joints de dilatation : Les joints de dilatation sont utilisés au niveau de la superstructure, chaque 25 à 30m, il sépare les différentes plates-formes, ce qui nous donne une bonne résistance au séisme et au vent.

-Joints de rupture : est utiliser lorsque les déformations sont dues au tassement.

Ces joints sont garnis de matériaux souples et éventuellement munis de couvre-joints.

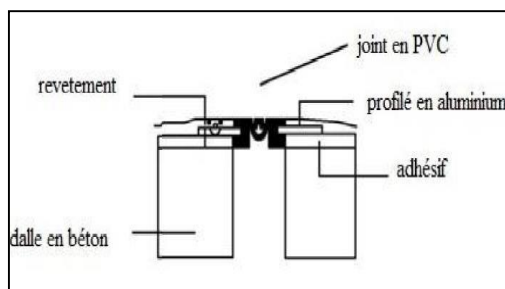


Figure III-41 : schéma d'un couvre-joint à l'extérieur

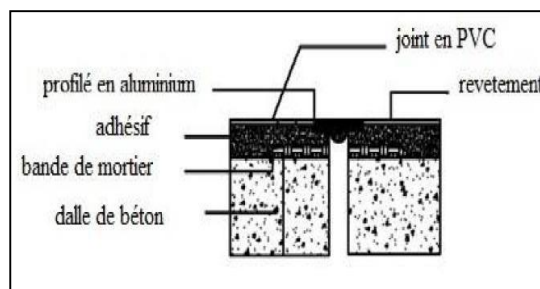


Figure III-42 : schéma d'un couvre-joint à l'intérieur

C.1.La structure :

C'est le squelette du bâtiment, son premier rôle est d'assurer la solidité de l'ouvrage en transmettant les charges permanentes et d'exploitations vers le sol des fondations ou l'infrastructure.

C.1.1. Les planchers

Plancher collaborant :

Nous avons opté pour des planchers collaborant béton armé-métal, ils seront supportés par des profils métalliques HEA1100.

Avantages :

Moins de risque de basculement ou de flambage.

Meilleure résistance au feu de l'ensemble.

Le béton protège l'acier contre la corrosion.

Volume de béton nécessaire moins élevé.

Rapidité d'exécution accrue. Conception flexible.

PARTIE ARCHITECTURALE

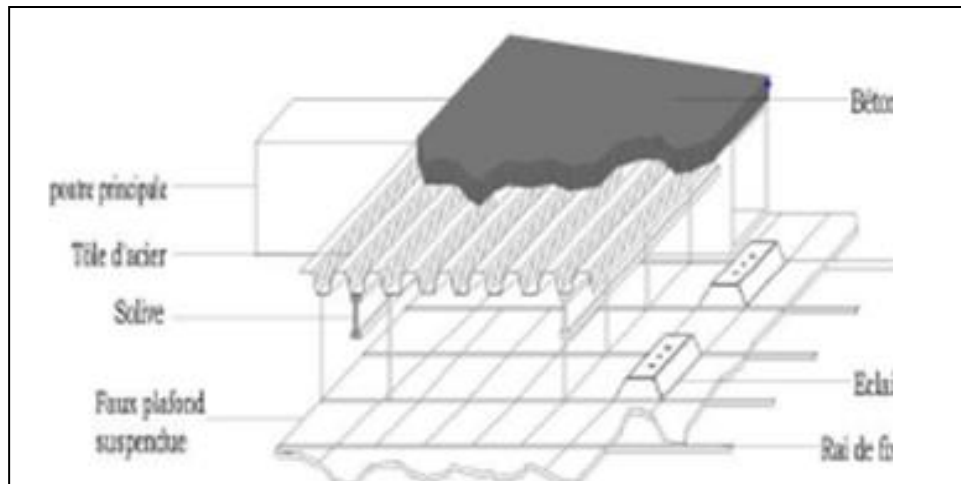


Figure III-43: détail de plancher collaborant./Source : les auteurs.

Plancher corps creux :

Ils supportent les charges verticales puis les transmettent aux éléments porteurs

Ils isolent les différents étages du points de vue thermique et acoustique

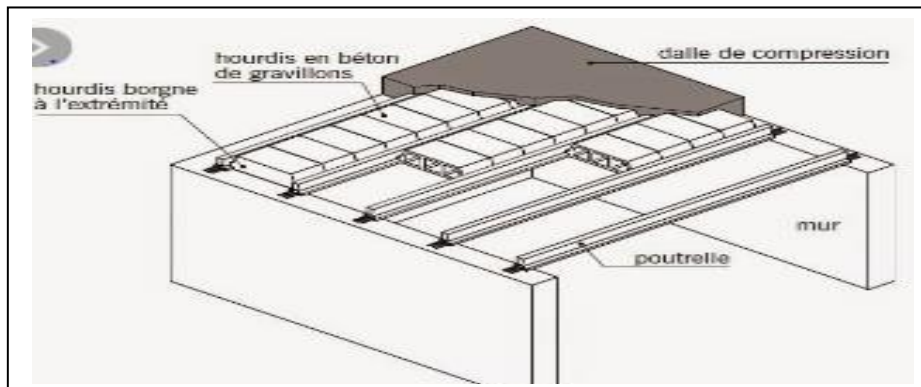


Figure III-44 : détail de plancher corps creux Source : google image.

C.1.2.Poteaux :

Deux types de poteaux sont utilisés dans notre projet:

-Les poteaux métalliques :

Dans notre projet nous avons utilisé des poteaux normalisés en H, Ils :



Figure III-45 :Poteau métallique en H - Source :auteurs

- Aurent pour tâche de supporter le poids des planchers et de transmettre les charges aux

PARTIE ARCHITECTURALE

fondations.

-Poteaux en béton armé

Les poteaux sont des éléments structurels travaillant principalement en compression.

Dans notre projet le choix s'est porté sur des poteaux en béton armé.

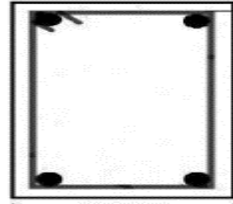


Figure III-46 :Poteau béton armé -

C.1.3 Les poutres:

Nous avons prévu deux types de poutres :

-Poutres alvéolaires :

Leur utilisation permet d'alléger la structure, elle offre aussi des avantages en terme de fonctionnalité pour le passage des équipements techniques (conduite, gaines).



Figure III-47 :Poutre métallique
Source :
www.constructalia.arcelomital.com

-Poutres en béton armé.

➤ **Protection de la structure métallique :**

-Contre la corrosion :

Pour parer à ce phénomène nous préconisons : Le traitement de structure avec une peinture anti-rouille à base de poudre de zinc, la poudre d'aluminium, et de silicium ; ou peinture spéciale de couleur blanche pour les raisons d'esthétiques.

-Contre l'incendie :

-Protection des éléments de la structure par l'utilisation d'enduits et techniques permettant d'augmenter la résistance de l'acier au feu.

-L'utilisation d'une peinture intumescente qui se présente sous forme d'un film de peinture de 0.5mm à 4mm d'épaisseur. Chauffé au-delà de 200°C, il gonfle et se transforme en mousse à aspect meringué dont l'épaisseur peut atteindre 30 à 40mm. Il provoque alors une isolation thermique des structures.

Dans notre projet nous avons utilisé des poteaux métalliques avec une protection en double peau Placoplatre appelé placoflam offrant un degré coupe-feu ces plaques de plâtre sont fixées à la structure métallique par des agrafes « clip feu » non conductrices de chaleur et pour le protéger contre la corrosion on a utilisé une peinture allusinc.

PARTIE ARCHITECTURALE

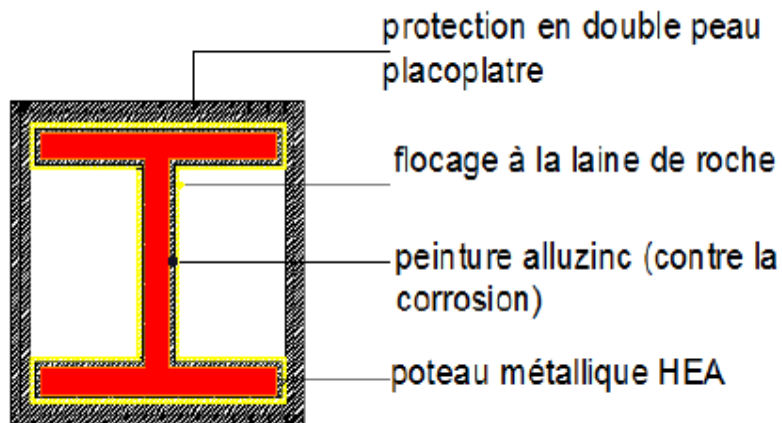


Figure III-48: schéma d'un poteau protégé/.

d. Les contreventements :

Nous avons prévu des contreventements pour afin d'assurer la stabilité globale de l'ouvrage vis-à-vis des efforts horizontaux (vents, séismes).

e. *les assemblages :*

Dans notre projet nous avons utilisée plusieurs types d'assemblage :

-Assemblage fondations –poteaux : pour la salle de conférence

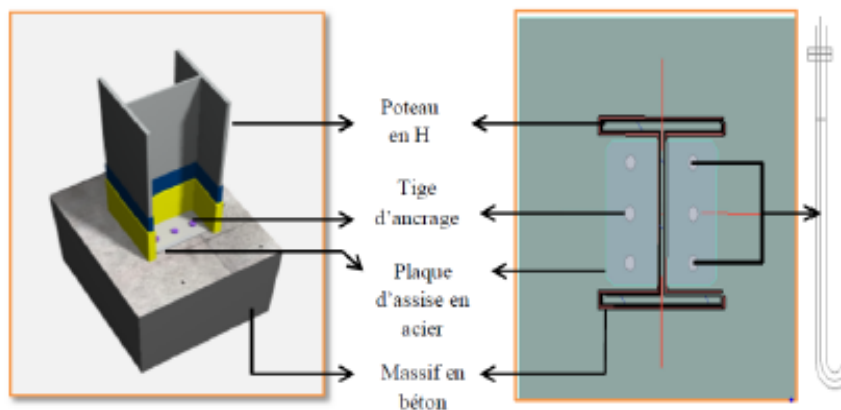


Figure III-49 : détails d'assemblage du poteau fondation

-Assemblage poteaux –poutres :

PARTIE ARCHITECTURALE

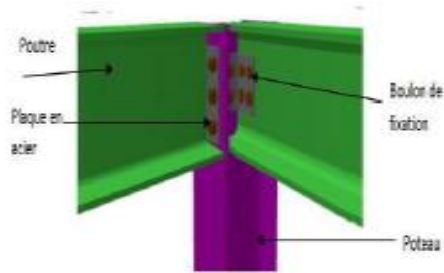


Figure III 50 :détails d'assemblage du poteau poutre

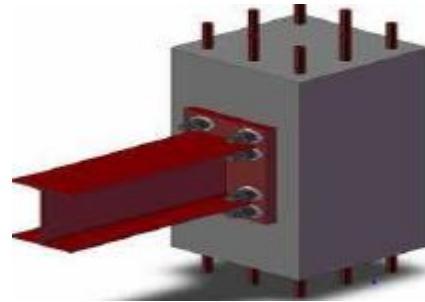


Figure III -51 : détail d'assemblage poteau béton armé / poutre métallique

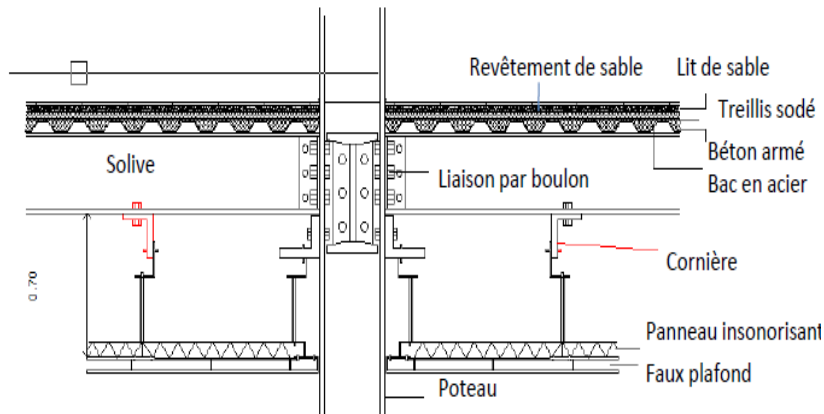


Figure III-52 : schéma de jonction poteau-plancher/ Source : les auteurs.

2.SECONDS OEUVRES :

1-Les murs extérieurs :

Les murs rideaux à doubles

vitrages:

Ils sont réalisés avec des vitrages isolants et fixés à une structure secondaire fixée à celle du bâtiment, ils se composent de :

- Profilés en aluminium.
- Châssis vitrés.

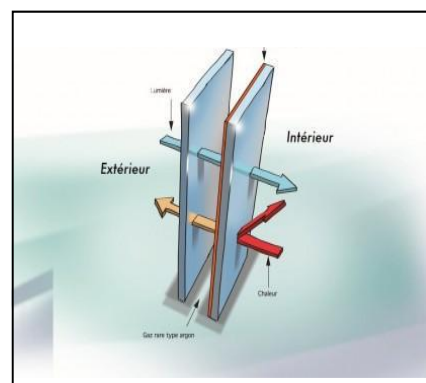


Figure III -53 :schéma d'un mur double vitrage -Source www.travaux.fr

PARTIE ARCHITECTURALE

2-Les cloisons :

□□ Les panneaux à double peau de Placoplatre, sont prévus à l'intérieur des espaces. Ce sont des panneaux « sandwich », composés d'un cœur de plâtre et deux feuilles de carton collées sur chaque face, ils présentent de nombreux

avantages :

- Très bonne résistance au feu.
- Modulable, et s'adapte aux formes courbes
- Bonne isolation thermique et phonique.

- Pour les endroits humides, les cloisons seront en panneaux d'argile autoclave (SIPOREX), avec un revêtement en faïence pour les parties qui seront directement exposées.

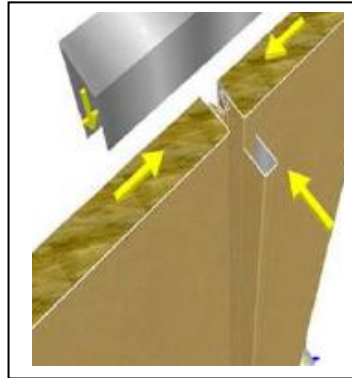


Figure III -54: schéma d'un panneau a double peau de Placoplatre/Source:google image



Figure III -55: schéma d'un panneau a double peau de SIPREX/Source : ww.google.com

Conclusion :

A travers ce chapitre, nous avons pu retracer les étapes attenantes à la concrétisation formelle de notre incubateur de startup. L'architecture de notre projet émerge de son contexte urbain et de sa thématique. L'architecture de notre projet se veut en adéquation avec son thème novateur, dont on retrouve la trace au niveau de la composition et de l'organisation interne.

Conclusion générale :

Notre principale préoccupation était la mise en place d'une restructuration urbaine, nous avons fait d'El Hamma un tout cohérent, fonctionnel et indissociable à travers l'ensemble des actions menées et illustrées dans ce travail.

A travers nos interventions urbaines et architecturales, nous avons tenté de renforcer l'aspect métropolitain et la mixité urbaine de ce quartier.

Enfin, Nous espérons qu'à travers notre projet avoir contribué à la concrétisation des objectifs fixés, à savoir de donner à El Hamma une nouvelle image, moderne, conviviale, dynamique et contemporaine.

Références bibliographiques:

Ouvrage:

- B Givoni, M Noguchi, H Saaroni, O Pochter, Y Yaacov, N Feller, S Becker. Outdoor comfort research issues, Energy and Buildings, 2003 Vol. 35, pp. 77-86
- Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007).
- la rousse 2016.
- Le revue Espaces et sociétés 2007 L'histoire dans la recherche urbaine , éditeur : ERES, 200p.
- Nouveau petit robert 1996.
- Philippe Panerai, Éléments d'analyse urbaine.
- P.V MIESS : De la forme au lieu.
- Science et vie - Numéro spécial, l'habitation, mars 1951.

Document:

- Ambiances architecturales et urbaines .De l'environnement urbain à la villes en sible Gérard Hégron, Henry Torgue Pdf.
- BOUHALLOUF SOUFIANE, une ambiance urbaine pour espace public de qualité cas de la ville de Jijel Mémoire de fin d'études de Master en gestion des techniques urbaines Département de Gestion Et Techniques Urbaines 2016/2017.
- carte CNERU Alger.
- carte POS Hama U31.
- CGT, Les salaires hors métropole (DUPANLOUP, Journal, 1851).
- DPAU (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) d'Alger 2015.

Pdf :

- Etude exploratoire des processus et modèles d'incubation en entrepreneuriat : cas des pépinières tunisiennes Mohamed Raef Masmoudi.
- Gérard Hégron, Henry Torgue, Ambiances architecturales et urbaines De l'environnement urbain à la ville sensible, VERSION PROVISOIRE (10 septembre 2007),
- Guide d'aménagement et d'urbanisme durable alpes maritimes Pdf.
- Julien, P.-A. (2005b) .Entreprenariat régional et économie de la connaissance: une métaphore des romans policiers, Presses de l'Université du Québec.
- Les enjeux de la restructuration urbaine *Jean-Luc Bossavit, CREPAH, Michel Bonetti, CSTB*, pdf.
- KARAYER Demet, L'ESPACE PUBLIC : L'Espace Social dans les quartiers de Fener et Balat à Istanbul, École Nationale Supérieure d'Architecture de Nancy, Master 2 et Sociétés, 2011-2012.
- Rapport d'orientation PDAU Alger 2011.

Mémoire :

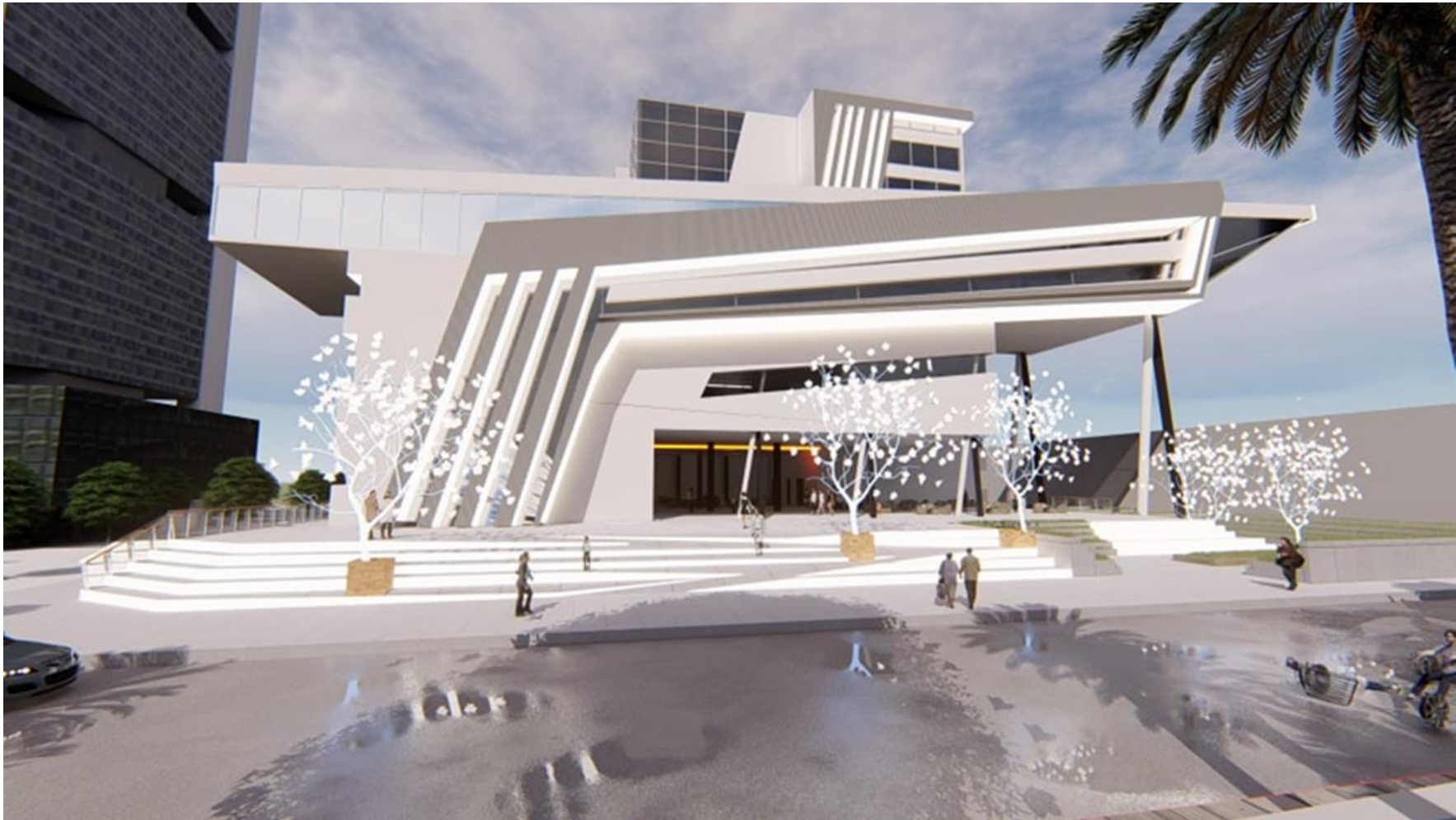
- BOUFATIS Hassina et RAHLI Lydia, PÔLE ADMINISTRATIF ET FINANCIER AU HAMMA D'ALGER : le projet à triple E Université Mouloud MAMMERI TIZI OUZOU 2018/2019.
- BOUYAHIAOUI,BOUCIF, centre de développement et de promotion de l'agriculture au Hamma à Alger, université mouloud Mammeri, Tizi ouzo ,2016-2017.
- BOUZBEN Sabrina, Mansouri Sylia ; le thème : ELHamma : D'un quartier stigmatisé à un Centre métropolitain attractif ; université Mouloud Mammeri T.O ; 2015/2016.

Site internet :

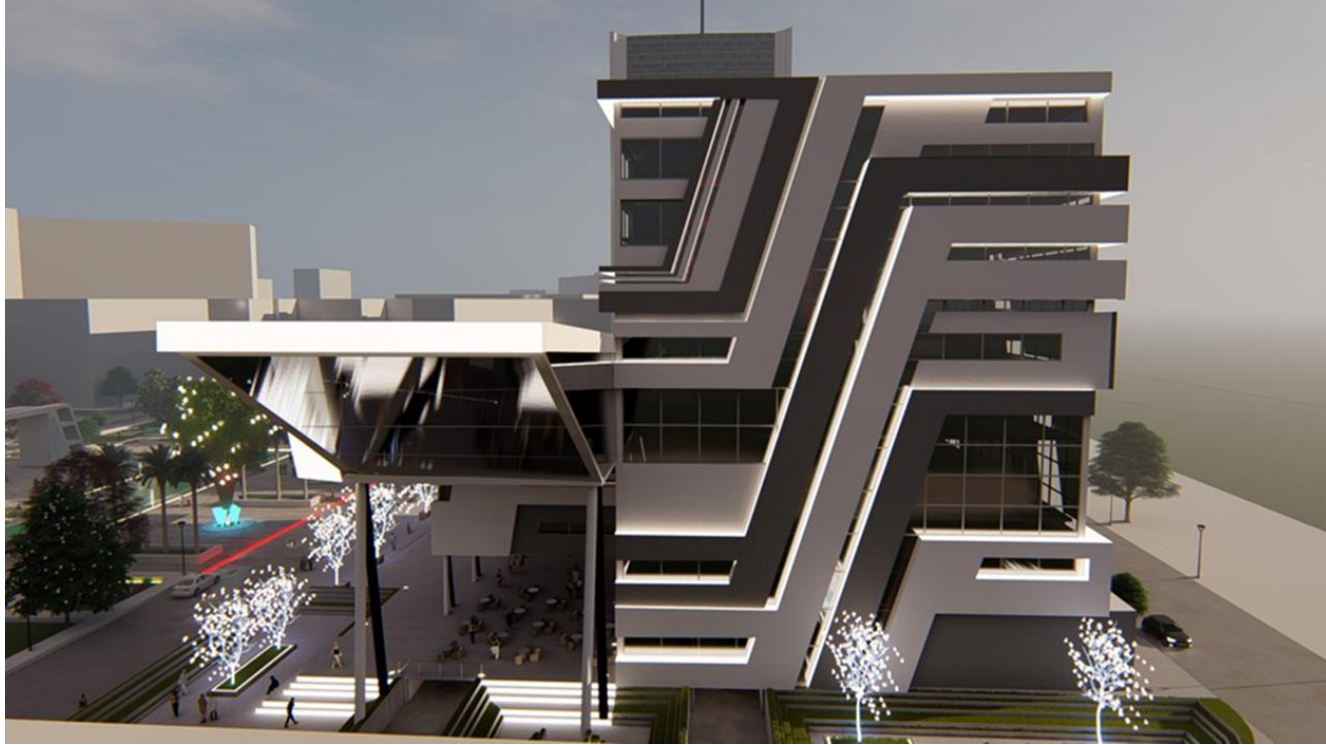
- www.archdaily.com.
- <https://www.bordeaux.business/portfolio-item/le-mouvement-start-up-entre-effervescence-et-incertitudes> .
- <https://www.construction21.org/france/city/h/amenagement-du-quartier-du-wacken-europe-a-strasbourg-reconstruction-du-parc-de-expositions.html>
- <https://definitions.fr/affaire>
- <https://www.dreamtakeoff.com/lire/articles-22/la-difference-entre-un-incubateur-161.html>
- <https://www.eyrolles.com/BTP/Livre/l-image-en-architecture-9782903539351/>.
- <https://fiches-pratiques.chefdentreprise.com/Thematique/strategie-1104/FichePratique/est-incubateur-Structure-role-prestations-305035.htm>
- <https://www.gisnt.org/pdf/incubateurs.pdf>
- www.googleEarth.com.
- [http://montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDI A/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf](http://montreal.qc.ca/pls/portal/docs/page/SOMMET_FR/MEDI_A/DOCUMENTS/Developpement_local.pdf) . (groupe de travail de développement local. Le développement local sommet de Montréal 9/4/20020.)
- www.Pinterest.com .
- <https://journals.openedition.org/eue/2135>.
- <http://www.wilaya-alger.dz/fr/presentation-de-la-wilaya> .

ANNEXES

RENDUS DU PROJET



Façade principale



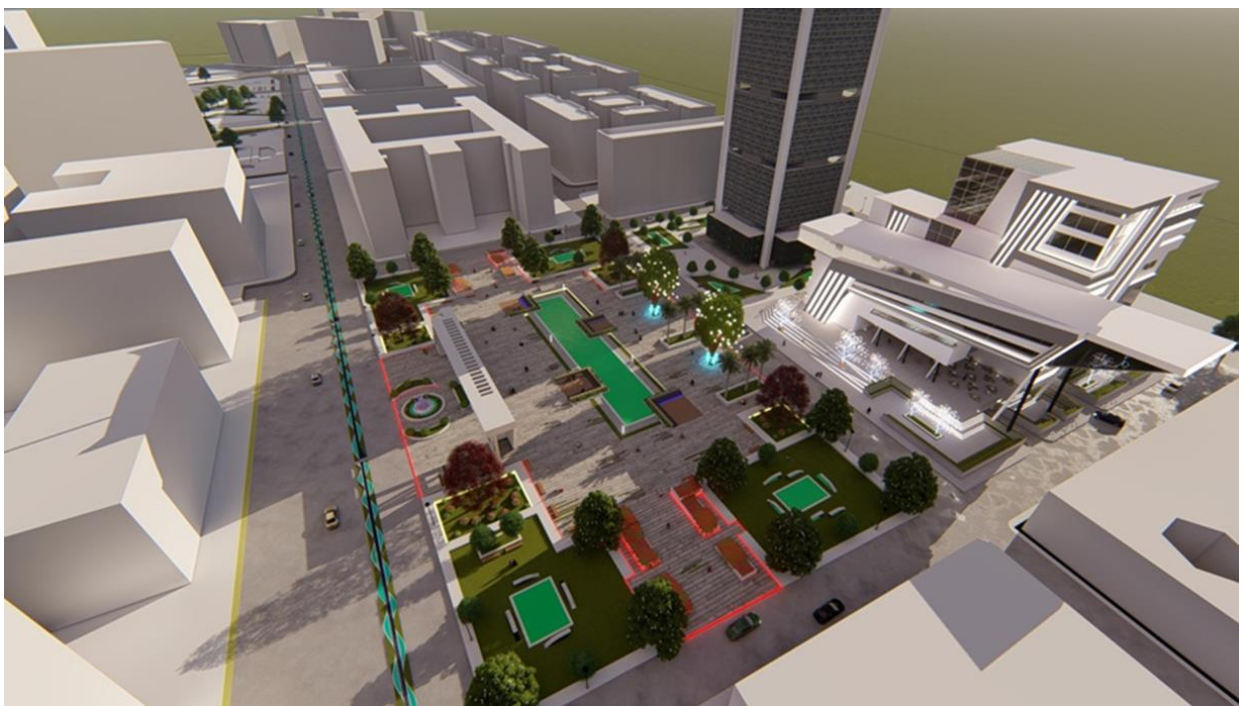
Vue sur la façade est nocturne et diurne



Vue sur la façade nord



Vue sur la façade ouest



Vue d'ensemble nocturne et diurne



Vue en 3d du projet



Vue en 3d du projet



Vue en 3d du projet



La 3D d'ensemble